LA 766P

LITURGIE

C'eſt à dire

LE FORMULAIRE

DES

Prieres Publiques,

DE

l'Adminiſtration des Sacrements,

ET

Des autres Ceremonies, & Couſtumes de l'Egliſe Anglicane.

Cette Verſion a eſte reueue, conferee auec l'Original & corrigee en pluſieurs endroits.

Le 39. Articles de la Confeſsion de foy ont eſté adioutés a cette Edition.

Par l'expres commandement du Roy.

A LONDRES,

Par *Jean Bill* Imprimeur Ordinaire de ſa Maieſte, 1661.

Les perſonnes dont voici les noms & les qualites, dreſſerent la Liturgie de l'Egliſe Anglicane l'année troiſieme du Regne du Roy EDOUARD VI.

LE Docteur CRANMER, Archeueſque de *Cantorberi*.
Le Dr. GOODRICK, Eueſque *d'Ely*.
Le Dr. SKIP, Eueſque de *Hereford*.
Le Dr. THIRLBY, Eueſque de *Weſtmeſter*.
Le Dr. DAY, Eueſque de *Chicheſter*.
Le Dr. HOLBECK, Eueſque de *Lincoln*.
Le Dr. RIDLEY, Eueſque de *Rocheſter*.
Le Dr. MAY, Doyen de S. *Paul*.
Le Dr. TAYLOR, Doyen de *Lincoln*.
Le Dr. HEYNS, Doyen d'*Exeter*.
Le Dr. REDMAN, Doyen de *Weſtmeſter*.
Le Dr. COX, Aumoſnier du Roy EDOUARD VI.
Le Sr. ROBINSON, Archidiacre de *Leiceſter*.

DE

67-119
ROD

DES CEREMONIES.

Pourquoy les vnes ont eſté abolies & les autres retenües.

DEs Ceremonies qui ſont en vſage dans l'Egliſe, & qui ont eu leur origine de l'inſtitution des hommes, les vnes qui avoyent eſté inuentées au commencement, auec vne bonne & ſainte intention n'ont pas laiſſé d'eſtre enfin changees en ſuperſtition & en vanité ; les autres n'ont eſté introduites dans l'Egliſe que par vne deuotion indiſcrete & par vn zele ſans ſcience : & par ce que l'on n'y prenoit pas garde au commencement, l'abus s'en eſt accru & s'eſt multiplié chaque iour. Celles ci, a cauſe de leur inutilité, & parce qu'elles ont beaucoup aueuglé le peuple, & beaucoup obſcurci la gloire de Dieu, meritent d'eſtre entierement retranchées & reiettées. Il y en a d'autres que l'on a trouué a propos de retenir, quoy qu'elles ſoyent d'inſtitution humaine, tant pour garder touſiours l'ordre & la bienſeance requiſe en l'Egliſe (car c'eſt le but de leur premiere inſtitution) que parce qu'elles ſont propres à edifier, à quoy toutes les choſes qui ſe font dans l'Egliſe, ſe doiuent rapporter ſelon l'enſeignement de l'Apoſtre. Et quoy que l'obſeruation ou l'omiſſion d'vne Ceremonie conſideree en elle meſme, ſoit vne choſe de peu d'importance, toutefois vne deſobeiſſance accompagnée de meſpris & l'infraction volontaire d'vn bon ordre & d'vne diſcipline publique bien eſtablie, n'eſt pas vne offenſe legere deuant Dieu.

Que toutes choſes, *dit l'Apoſtre*, ſe facent entre vous honneſtement & par ordre. *Mais ce n'eſt pas à des particuliers & à des perſonnes priuées qu'il appartient d'eſtablir ceſt ordre. C'eſt pourquoy nul ne*

doit ni entreprendre ni presumer d'establir ou de changer aucun ordre commun & public en l'Eglise de Christ, s'il n'y est legitimement appellé, & s'il n'est authorisé pour cet effet.

Et puisque les esprits des hommes sont si differens au siecle ou nous sommes qu'il y en a qui pensent que ce soit vn grand cas de conscience, que de se departir le moins du monde de leurs Ceremonies, tant ils sont attachés à leurs vieilles coustumes; & qu'au contraire il y en a qui sont si capricieux & si changeans, qu'ils seroient contens d'innouer toutes choses; & qui mesprisent tellement tout ce qui sent l'antiquité que rien ne leur peut plaire que la nouueauté: l'on a trouué qu'il estoit expedient non tant de se mettre en peine de contenter ces deux sortes d'humeurs, que de tascher de plaire à Dieu, en procurant egalement leur auantage aux vns & aux autres. Et toutefois afin de ne laisser aucun suiet d'offense à quiconque est capable de se payer de raison, l'on a bien voulu faire voir ici, & pourquoy l'on a reiettequelques vnes des Ceremonies accoustumées & pourquoy l'on a retenu & que l'on retient encore les autres.

Les vnes donc sont abolies parce qu'en ces derniers temps elles croissoient & se multiplioyent en si grand nombre, que le fardeau en estoit insupportable, c'est dequoy S. Augustin se plaignoit de son temps, disant, que les Ceremonies estoient montées à vn tel nombre, que l'Eglise Chrestienne estoit en pire estat à cet esgard que l'Eglise Iudaique. Et il conseilloit que l'on deschargeast doucement & paisiblement l'Eglise d'vn tel ioug, selon que le temps le pourroit permettre.

Mais qu'auroit dit S. Augustin, s'il auoit veu les Ceremonies qui estoient, il ny a pas long temps en vsage au milieu de nous, n'y ayant aucune comparaison du nombre de celles de son temps, à la multitude de celles du nostre? Certes le nombre en estoit si excessif & il y en auoit plusieurs si obscures qu'elles seruoyent plustost

à enueloper & à confondre les benefices de Iesus Christ enuers nous, qu'a nous les representer & à nous en donner la connoissance.

De plus l'Euangile de Iesus Christ n'est pas vne Loy ceremonielle, comme estoit celle de Moise ; c'est vne Religion qui consiste non en une seruitude d'ombres & de figures, mais en vne liberté d'esprit, & qui se contente des seules Ceremonies qui seruent a establir vn bon ordre & vne sainte discipline, & qui sont propres a exciter & a resueiller la stupidité des hommes pour les faire souuenir de leur deuoir enuers Dieu par quelque signification singuliere & remarquable, qui soit capable de les edifier :

Mais la principale cause de l'abolition de quelques Ceremonies a esté, que l'on en abusoit si estrangement, en partie par l'aueuglement & par la superstition des personnes grossieres & ignorantes ; en partie par l'auarice insatiable de ceux qui cherchoient leur propre interest plus que la gloire de Dieu, qu'il eust esté malaisé d'en oster l'abus, si l'usage en fust tousiours demeuré.

Quant a ceux qui se pourroient offenser de ce que nous auons retenu quelques vnes des Ceremonies anciennes, s'ils considerent, que sans l'obseruation de quelques Ceremonies, il est impossible de garder aucun ordre, aucune discipline ni aucune paix en l'Eglise, ils trouueront en cela iuste suiet de changer d'opinion. Que s'ils se formalisent de ce que l'on retient quelques Ceremonies anciennes, aimans mieux les changer toutes en d'autres nouuelles ; certes ces gens la demeurans d'accord auec nous qu'il est conuenable qu'il y ait quelques Ceremonies, ne sauroient sans faire paroistre leur folie, reietter celles qui sont anciennes, seulement a cause de leur antiquité, quand l'on s'en peut utilement seruir. Car en ce cas, ils deuroyent plustost les reuerer a cause de leur antiquité, s'ils veulent que l'on croye qu'ils ont plus d'amour pour l'vnion & pour la concorde, que pour des inuentions nouuelles, lesquelles il faut tousiours euiter au-

tant que l'interest de la Religion Chrestienne le peut souffrir.

Ces mesmes personnes auront encore suiet de se satisfaire a l'esgard des Ceremonies que l'on a retenues, s'ils considerent que comme l'on a osté celles dont l'on abusoit le plus & qui chargeoient les consciences sans aucune raison, aussi les autres qui nous restent ne sont retenues que pour conseruer quelque ordre & quelque discipline; & qu'elles peuuent estre changées pour de iustes causes. Et ainsi que l'on n'entend point qu'on les doiue mettre au mesme rang que la Loy de Dieu.

Enfin ce ne sont point des Ceremonies muettes ni obscures que l'on a retenues, mais elles sont telles qu'il est aise a chacun d'entendre ce qu'elles veulent dire & a quoy elles seruent, de sorte qu'il n'est pas vraisemblable que l'on en puisse abuser à l'auenir comme l'on a fait des autres. Or quand nous en vsons de la sorte, nous ne pretendons ni de condamner les autres Nations ni de leur rien prescrire, mais seulement de regler nostre peuple. Car nous estimons qu'il est raisonnable qu'en chaque pays l'on vse des Ceremonies qui sont trouuees les plus propres a y auancer la gloire de Dieu & a y ramener le peuple a la forme de vie la plus parfaite & la plus sainte, sans erreur & sans superstition, & que l'on en reiette les autres choses ausquelles on reconnoist de temps en temps qu'il s'est attaché le plus d'abus, selon qu'il arriue souuent qu'il s'en attache plusieurs a toutes les institutions humaines, tantost d'vne façon tantost d'vne autre, selon la diuersite des pays.

Table

¶ Table & Calendrier ou l'on *voit l'ordre des Pſeaumes & des Leçons* qui ſe doiuent lire aux prieres du Matin *& du Soir toute l'année (excepté certaines* Feſtes particulieres) comme cela ſe voit plus *clairement par les Regles ſuiuantes.*

¶ *Ordre pour la Lecture des Pſeaumes.*

LE liure des Pſeaumes ſera leu vne fois tous les mois. * Or d'autant que les mois ne ſont pas egaux en nombre de iours, on a trouué bon de les egaler par le moyen qui ſuit. C'eſt qu'on donnera à chaque mois iuſtement 30. iours. Et parce que Ianuier & Mars ont chacun vn iour par deſſus ce nombre, & que Feurier, qui eſt entre deux, n'en a que 28, Feurier empruntera vn iour de chacun: & ainſi le liure des Pſeaumes qui ſe doit lire en Fevrier commencera le dernier iour de Ianuier, & s'acheuera le premier de Mars. Et parce que May, Iuillet, Aouſt, Octobre, & Decembre ont chacun 31 iours il eſt ordonné que le dernier iour de ces mois la, on lira les meſmes Pſeaumes qu'on auoit leus le iour precedent, afin que le liure des Pſeaumes ſoit recommencé le premier iour du mois ſuiuant.

Or pour ſçauoir quels Pſeaumes on doit lire touts les iours il faut chercher au Calendrier le nombre ordonné pour les Pſeaumes, puis trouuant ce meſme nombre en la Table qui eſt miſe deuant l'Almanac, vous verres en la ligne dudit nombre les Pſeaumes qu'il faut lire aux prieres du Matin & du Soir.

Et parce que le Pſeaume 119. a 22. octonaires, qui ſeroyent trop longs pour vne fois, il eſt ordõné qu'on ne lira que 4. ou 5. de ces Octonaires, ſelon que la table ſudite le demonſtre.

Il

Il faut aussi remarquer que les Pseaumes, tant en ceste Table qu'ailleurs où il est ordonné de les lire, sont contés depuis le 9. iu qu'au 148. selon les Versions nouuelles qui s'accordent auec l'Hebreu; & non pas selon la version vulgate latine. Cesmesmes Versions sont aussi suiuies par tout ailleurs tant aux Euangiles & aux Epistres, qu'en ce present liure des Pseaumes. Remarquez, que si l'on excepte le Mois de Feurier de la regle sudite, en lisant les Pseaumes selon le nombre des iours qu'il a; alors on pourra commencer le liure des Pseaumes au premier iour de chaque mois; & comprendre tous les Mois qui ont 31. iours en vne mesme regle.

Ordre

¶ *Ordre pour la Lecture du reſte de l'Eſcriture Sainte excepté les Pſeaumes.*

IL eſt ordonné que les premieres Leçons des prieres du Matin & du Soir ſeront priſes du Vieux Teſtament qui ſera leu entierement vne fois l'année: excepté certains liures & certains chapitres, qui eſtans de moindre edification, pouuoyent mieux etre omis. C'eſt pourquoy on ne les lit point.

Les ſecondes leçons des prieres du Matin & du Soir ſe prendront du Nouueau Teſtament qui ſera leu par ordre trois fois l'année, auec les Epiſtres & les Euangiles, excepté l'Apocalypſe, d'ou l'on a pris quelques leçons pour certains iours de Feſte.

Et pour ſçauoir quelles leçons doiuent eſtre leuës, il faut trouuer le iour du mois au Calendrier, & là vous aures les liures & les chapitres qu'on doit lire pour les leçons aux prieres du Matin & du Soir.

Il faut remarquer qu'aux Feſtes mobiles ou immobiles & aux Dimanches, qui ont leurs Pſeaumes & leurs leçons propres, il faudra omettre les Pſeaumes & les leçons marquées au Calendrier.

Il faut auſſi remarquer que la Collecte, l'Epiſtre, & l'Euangile du Dimanche, ſeruiront toute la ſemaine ſuiuante, ſi ce n'eſt qu'il s'y recontre quelque Feſte qui en ait de propres.

Quand les ans de noſtre Seigneur ſe peuuent diuiſer en quatre parties egales, ce qui arriue tous les quatre ans vne fois, alors la lettre Dominicale

ſe

ſe change ; & cette année-la les Pſeaumes & les leçons qui ſont pour le xxiii de Feurier ſeruiront auſſi pour le iour ſuiuant s'il n'arrive que ce ſoit vn Dimanche, qui ait ſes leçons propres du vieux Teſtament marquées en la table qui a eté faite pour ce ſuiet.

Quand vous verrez que le commencement de quelque leçon, de quelque Epiſtre ou de quelque Euangile n'eſt point marqué, c'eſt quil faut commencer le Chapitre ; & quand il n'eſt pas dit iuſques où il faut lire, il faut lire iuſques à la fin du chapitre. Quand il ſera queſtion de lire le premier chapitre ſelon S. Matthieu, ſoit pour la leçon ſoit pour l'Euangile, on commencera à ces mots (*Or la naiſſance de Ieſus Chriſt a eſté telle*) & le troiſieſme chapitre ſelon S. Lue ſe lira iuſqu'a ces mots du verſet 29. *fils, comme on l'eſtimoit, de Ioſeph.*

¶ *Suiuent les Leçons Propres pour tous* les Dimanches de l'année, qui ſe doiuent *lire pour premieres Leçons aux prieres du Matin*, & du Soir: Il y a auſſi quelques ſecondes Leçons *pour certains Dimanches.*

¶ *Dimanches de l'Aduent.*	¶ *Au Matin.*	¶ *Au Soir.*
1	Eſa. 1.	Eſa. 2.
2	5	24
3	25	26
4	30	32
¶ *Dimanches apres Noel.*		
	35	38
1	41	43
2		
¶ *Dimanches apres l'Epiphanie.*	44	46
	51	53
1	55	56
2	57	58
3	59	64
4	Gen. 1.	Gen. 2.
5	3	6
¶ *Septuageſime.*		
¶ *Sexageſime.*	9	12
¶ *Quinquageſime.*		
¶ *Careſme Dimanche.*	19	22
1	27	34
2	39	42
3	43	45
4	Exo. 3.	Exo. 5.
5	9	10
6		
¶ *Paſques*		
1. Leçon.	Exo. 12.	Exo. 14.
2. Leçon.	Rom 6.	Act. 2.

¶ *Dimanches apres Paſques. Dimanche.*	¶ *Au Matin.*	¶ *Au Soir.*
1	Nomb. 16.	Nom. 22.
2	23.	25
3	Deut. 4.	Deut. 5.
4	6,	7
5	8.	9.
¶ *Dimanche apres l'Aſcenſion.*	Deut. 12.	Deut. 13.
¶ *la Pentecoſte.*		
1. Leçon.	Deut. 16.	Sap. 1.
2. Leçon.	Act. 10.	Act. 19. iuſq. au ver. 21.
¶ *Dimanche de la Trinité.*	Gen. 18	Joſue. 1.
1. Leçon.	Matt. 3.	
2. Leçon.		
¶ *Aptes la Trinité.*		
Dimanche.		
1	Joſue 10.	Joſu. 23.
2	Juges 4.	Juges. 5.
3	1. Sam. 2.	1. Sam. 3.
4	12	13.
5	17	16.
6	2. Sam. 12.	2. Sam. 21.
7	22	24
8	1. Rois. 12.	1. Rois. 17.
9	18.	19
10	1. Rois. 21.	1. Rois. 22.
11	2. Rois. 5.	2. Rois. 9.
12	10	18
13	19	23
14	Jere. 5. 35,	Jere. 22. 36.
15	Ezech. 2.	Ezech. 14.
16	16.	18.
17	20	24.
18.		

Leçons Propres.

¶ Festes.	¶ *Matin.*	¶ *Au Soir.*
19	Dan. 8.	Dan. 6.
20	Joel 2.	Mich. 6.
21	Abac. 2.	Prov. 1.
22	Prov. 2.	3
23	11	12
24	13	14
25	15	16
26	17	19

¶ Leçons Propres pour les Festes.

¶ Festes.	¶ *Au Matin.*	¶ *Au Soir.*
¶ S. *André.*	Prov. 20	Prov 21.
¶ S. *Thomas.*	23	24
¶ *Noel.*		
1 Leçon.	Esa. 9.	Esa. 7. v. 10. iusq. a la fin
2. Leçon.	Luc. 2. iusqae au v. 15.	Tit. 3. v. 4. iusque ad la fin
¶ S. *Estienne.*	Prov. 28.	
1. Leçon.	Act. 6. v. 8.	Eccles. 4.
2. Leçon.	iusque au v. 30. Eccles. 5. Apo. 1.	Act. 7. v. 30. iusque vers. 55.
¶ S. *Jean.*	Jere. 31.	Eccles. 6.
1. Leçon.	iusqueau v. 18.	Apo. 22.
2. Leçon.	Gen. 17.	Sap. 1.
¶ *Les Innocens.*		
¶ *Circoncision.*	Rom. 2.	Dan. 10.
1. Leçon.	Esa. 40.	v. 12. iusq. fin Col. 2.
2. Leçon.	Luc. 3.	
¶ *Epiphanie.*	iusque au v. 23.	Esa. 49.
1. Leçon.		Iean. 2.
2. Leçon.		iusq. vers. 12.
¶ *Convers S. Paul.*		
1. Leçon.	Sap. 5.	Sap. 6.
2. Leçon.	Act. 22. iusque au v. 22.	Act. 26.

Leçons Propres.

¶ *Purif. de Marie.*	Sap. 9.	Sap. 12.
¶ *S. Matthias.*	Sap. 19.	Eccles. 1.
¶ *Annonc. de Marie.*	Eccles. 2.	Eccles. 3.
¶ *Mecredi deuant Paſques.*	Oſee 13.	Oſee. 14.
¶ *Ieudi deuant Paſques.*	Dan. 9.	Iere. 31.
¶ *Vendredi S.*	Gen. 22.	Eſa. 53.
¶ *La veille de Paſque.*	Zach. 9.	Exo. 13.
¶ *Lundi de Paſque.*		
1. Leçon.	Exo. 16.	Exo. 17.
2. Leçon.	Matt. 28.	Act. 3.
¶ *Mardi de Paſqu.*		
1. Leçon.	Exo. 20.	Exo. 32.
2. Leçon.	Luc. 24. iuſq. verſ. 3.	1. Cor. 15.
¶ *S. Marc.*	Eccles. 4.	Eccles. 5.
¶ *Phil. & Iaqu.*	Eccles. 7.	Eccles. 9.
¶ *Aſcenſion.*	Deut. 10.	2. Rois. 2.
¶ Feſtes.	¶ *Au Matin.*	¶ *Au Soir.*
¶ *Lundi de la Pentecoſte.*		
1. Leçon.	Gen. 11. iuſq. verſ. 10.	Nom. 11 verſ. 16. iuſq. verſ.
2. Leçon.	1. Cor. 12.	30.
¶ *Mardi de la Pentecoſte.*	1 Sam. 19. verſ. 18. iuſq. fin.	Deut. 30.
¶ *S. Barnabé.*		
1. Leçon.	Eccle. 10.	Eccles. 12.
2. Leçon.	Act. 14.	Act. 15. iuſq. verſ. 36.
¶ *S. Iean Bapt.*		
1. Leçon.	Mal. 3.	Mal. 4.
2. Leçon.	Mat. 13.	Mat. 14. iuſq. ver. 13.

¶ Festes.	¶ Au Matin.	¶ Au Soir.
¶ S. *Pierre.*		
1 Leçon.	Eccle. 15.	Eccles. 19.
2. Leçon.	Act. 3.	Act. 4.
¶ S. *Iaques.*	Eccle. 21.	Eccles. 22.
¶ S. *Barthelemi.*	25	29
¶ S. *Matthieu.*	35	38
¶ S. *Michel.*	39	44
¶ S. *Luc.*	51	Iob. 1.
¶ *Simon & Iude.*		
1. Leçon.	Iob 24. 25.	Iob. 42.
¶ *Tous-Saincts.*		Sap. 5. iusq.
1. Leçon.	Sap. 3. iusq. vers. 13.	vers. 17. Apo. 19. iusq.
2 Leçon.	Heb. 11. vers. 34. iusq. chap. 12 vers. 7.	vers. 17.

¶ *Suiuent quelques Pseaumes propres pour certains iours de Feste.*

Festes	¶ Au Matin.	¶ Au Soir.
Noel.	Pse. 19. 45. 85.	89. 110. 132.
Pasque.	Pse. 2. 57. 111.	113. 114. 118.
l'Ascension.	Pse. 8. 15. 21.	24. 68. 108.
la Pentecoste.	Pse. 45. 47.	104. 145.

¶ *Table*

¶ *Table monſtrant l'Ordre qu'on doit* tenir en la Lecture des Pſeaumes, aux Prieres du Matin, & du Soir.

Mois.	¶ *Au Matin.*	¶ *Au Soir.*
1	Pſeu. 1. 2. 3. 4. 5.	6.7.8.
2	9. 10. 11.	12.13.14.
3	15.16.17	18.
4	19.20.21.	22.23.
5	24. 25.26.	27.28.29.
6	30.31.	32.33.34.
7	35. 36.	37.
8	38.39. 40.	41.42.43.
9	44 45.46.	47.48 49.
10	50.51.52.	53.54.55.
11	56.57.58.	59.60.61.
12	62.63.64.	65.66.67.
13	68.	69.70.
14	71.72.	73.74.
15	75.76.77.	78.
16	79.80.81.	82.83.84.85.
17	86.87.88.	89.
18	90.91.92.	93.94.
19	95.96.97.	98.99.100.101.
20	102.103.	104.
21	105.	106.
22	107.	108.109.
23	110.111.112.113.	114.115.
24	116.117.118.	119. Inde 4.
25	Inde 5.	Inde 4.
26	Inde 5.	Inde 4.
27	120.121.122.123.124.125.	126.127.128.129.130.131.
28	132.133.134.135.	136.137.138.
29	139.140.141.	142.143.
30	144.145.146.	147.148.149.150.

¶ *Almanac pour* xxxj *an.*

L'an de nostre Seigneur.	Le nombre d'Or.	Let. Dominicale.	Le Dimanche deuant Careſme.	Le iour de Pasq.	Le Dimanche des Rogations.	La Pentecoſte.	Le Dimanche des Aduents.
1660	8	AG	Mars 4	Auril 22	May 27	Iuin 10	Decem. 2
1661	9	F	Feur. 24	14	19	2	1
1662	10	E	9	Mars 30	4	May 18	Nov. 30
1663	11	D	Mars 1	Auril 19	24	Iuin 7	29
1664	12	CB	Feur. 21	10	15	May 29	27
1665	13	A	5	Mars 26	Auril 30	14	Decem. 3
1666	14	G	25	Auril 5	May 20	Iuin 3	2
1667	15	F	17	7	12	May 26	1
1668	16	ED	Feur. 2	Mars 22	Auril 26	10	Nov. 29
1669	17	C	21	Auril 11	May 16	30	28
1670	18	B	13	3	8	May 22	27
1671	19	A	Mars. 5	23	28	Iuin 11	Decem. 3
1672	1	GF	Feur. 18	Auril 7	12	May 26	1
1673	2	E	9	Mars 30	4	18	Nov. 30
1674	3	D	Mars 1	Auril 19	May 24	Iuin 7	29
1675	4	C	Feur. 14	4	9	May 23	28
1676	5	BA	6	Mars 26	Auril 30	14	Decem. 3
1677	6	G	25	Auril 15	May 20	Iuin 3	2
1678	7	F	10	Mars 31	5	May 19	1
1679	8	E	Mars 2	Auril 20	25	Iuin 8	Nov. 30
1680	9	DC	Feur. 22	11	16	May 30	28
1681	10	B	13	3	8	22	27
1682	11	A	26	16	21	Iuin 4	Decem. 3
1683	12	G	18	8	13	May 27	2
1684	13	F E	Feur. 10	Mars 30	4	18	Nov. 30
1185	14	D	Mars 1	Auril 19	24	Iuin 7	29
1686	15	C	Feur. 14	4	9	May 23	28
1687	16	B	6	Mars 27	1	15	27
1688	17	AG	Feur. 26	Auril 15	20	Iuin 3	Decem. 2
1669	18	F	10	Mars 31	5	May 15	1
1690	19	E	Mars 2	Auril 20	25	Iuin 8	Nov. 30

¶ Almanak perpetuel pour trouuer le iour de Paſque.

Le nombre d'Or.	A	B	C	D	E	F	G
i.	Auril 9.	10	11	12	6	7	8
ii.	Mars 26.	27	28	29	30	31	Auril 1.
iii.	Auril 16.	17	18	19	20	14	15
iv.	Auril 9.	3	4	5	6	7	8
v.	Mars 26.	27	28	29	23	24	25
vi.	Auril 16.	17	11	12	13	14	15
vii.	Auril. 2.	3	4	5	6	Mar. 31.	Auril 1.
viii.	Auril 23.	24	25	19	20	21	22
ix.	Auril 9.	10	11	12	13	14	8
x.	Auril 2.	3	Mar. 28.	29	30	31	Auril 1.
xi.	Auril 26.	17	18	19	20	21	22
xii.	Auril. 9.	10	11	5	6	7	8
xiii.	Mars 26.	27	28	29	30	31	25
xiv	Auril 16.	17	18	19	13	14	15
xv.	Auril 2.	3	4	5	6	7	8
xvi.	Mars 26.	27	28	22	23	24	25
xvii.	Aurll 16.	10	11	12	13	14	15
xviii.	Auril 2.	3	4	5	Mar. 30.	31	Auril 1.
xix.	Auril 23.	24	18	10	20	21	22

¶ Ayant trouué la Lettre Dominicale en la premiere ligne deſcendez iuſques à ce que vous veniez vis à vis du nombre d'Or de l'année que vous cherchez, & là vous trouuerez le mois & le iour de Paſque pour ceſte année-là.

¶ Ianuier a xxxj iours.

			¶ Prieres du Matin.		¶ Prieres du Soir.	
Pſeaumes.			1 Leçon.	2. Leçon.	1. Leçon.	2. Leçon.
1	A	*Circonciſi.*	Gen. 17.	Rom. 2.	Deut. 10	Coloſ. 2
2	b		Gen. 1.	Mat. 1.	Gen. 2.	Rom. 1.
3	c		3	2	4	2
4	d		5	3	6	3
5	e		7	4	8	4
6	f	*Epiphanie.*	Eſa. 60.	Luc. 3.	Eſa 49.	Iean. 2.
7	g		Gen. 9.	Mat. 5.	Gen. 12.	Rom. 5.
8	A	Lucian.	13	6	14	6
9	b		15	7	16	7
10	c		17	8	18	8
11	d		19	9	20	9
12	e	*Sol in Aq.*	21	10	22	10
13	f	Hilaire.	23	11	24	11
14	g		25	12	26	12
15	A		27	13	28	13
16	b		29	14	30	14
17	c		31	15	32	15
18	d	Priſcille.	33	16	34	16
19	e		35	17	37	1. Cor. 1
20	f	Fabian.	38	18	39	2
21	g	Agnes.	40	19	41	3
22	A	Vincent.	42	20	43	4
23	b		44	21	45	5
24	c		46	22	47	6
25	d	Conu. S.	Sap. 5.	Act. 22.	Sapi. 6.	Act. 26.
26	e	(Paul.	Gen. 48	Mat. 23.	Gen. 49	1. Cor. 7
27	f		50	24	Exod. 1.	8
28	g		Exod. 2	25	3	9
29	A		4	26	5	10
30	b		7	27	8	11
30	c		9	28	10	12

¶ Feurier xxviii iours.

			¶ Prieres du Matin.		¶ Prieres du Soir.	
Pſeaumes.			1. Leçon.	2. Leçon.	1. Leçon	2. Leçon
1	d	Iuſne.	Exod. 12	Marc. 1.	Exod. 12	1 Cor. 13
2	e	*Pur. de Ma.*	Sap. 12.	2	Sap. 9.	14
3	f	Blaiſe.	Exod. 14	3	Exod. 13	15
4	g		15	4	16	16
5	A	Agathe.	17	5	18	2 Cor. 1.
6	b		19	6	20	2
7	c		21	7	22	3
8	d		23	8	24	4
9	e		32	9	33	5
10	f		34	10	Leu. 18.	6
11	g		Leuit. 19	11	20	7
12	A	*Sol in Piſ.*	26	12	Nom. 11	8
13	b		Nom. 12	13	13	9
14	c		14	14	16	10
15	d		17	15	20	11
16	e		21	16	22	12
17	f		23	Luc di. 1	24	13
18	g		25	di. 1.	27	Gal. 1.
19	A		30	2	31	2
20	b		32	3	35	3
21	c		36	4	Deut. 1.	4
22	d		Deut. 2.	5	3	5
23	e	Iuſne.	4	6	5	6
24	f	*S. Mathias.*	Sap. 19.	7	Eccle. 1.	Epheſ. 1.
25	g		Deut. 6.	8	Deut. 7.	2
26	A		8	9	9	3
27	b		10	10	11	4
28	c		12	11	1	5

¶ Mars a xxxj iours.

			¶ Prieres du Matin.		¶ Prieres du Soir.	
Pſeaumes.			1. Leçon.	2. Leçon	1. Leçon.	2. Leçon
1.	d	Dauid.	Deut. 16	Luc. 12.	Deu 17.	Epheſ. 6
2	e	Cedde Eueſ.	18	13	19	Philip. 1
3	f		20	14	21	2
4	g		22	15	24	3
5	A		25	16	26	4
6	b		27	17	28	Col. 1.
7	c	Perpetue.	29	18	30	2
8	d		31	19	32	3
9	e		33	20	34	4
10	f		Ioſu. 1	21	Ioſu. 2.	1 Theſ. 1.
11	g	Equin. ver	3	22	4	2
12	A	Greg. Eueſ	5	23	6	3
13	b	*Sol in Ari.*	7	24	8	4
14	c		9	Iean. 1.	10	5
15	d		23	2	24	2 Theſ. 1.
16	e		Iug. 1.	3	Iug. 2.	2
17	f		3	4	4	3
18	g	Edouard R.	5	5	6	1. Tim. 1.
19	A		7	6	8	2. 3.
20	b		9	7	10	4
21	c	Benoiſt.	11	8	12	5
22	d		13	9	14	6
23	e		15	10	16	2 Tim. 1.
24	f	*In. reg. Ia.* Iu	17	11	18	2
25	g	*An. de Mar.*	Eccles. 3	12	Ecclu. 4.	3
26	A		Iug. 19.	13	Iug. 20.	4
27	b		21	14	Ruth. 1.	Tit. 1.
28	c		Ruth. 2.	15	3	2. 3.
29	d		4	16	1. Sam. 1.	Phil. 1.
30	e		1. Samu.	17	3	Hebr. 1.
01	f		4	18	5	2

¶ Auril a xxx iours.

			¶ Prieres du Matin.		¶ Prieres du Soir.	
Pſeaumes.			1. Leçon.	2. Leçon.	1. Leçon.	2. Leçon
1	g		1. Sa. 6.	Iean. 19	1. Sa. 7.	Heb. 3.
2	A		8	20	9	4
3	b	Rich. con.	10	21	11	5
4	c	Ambroiſe.	12	Act. 1.	13	6
5	d		14	2	15	7
6	e		16	3	17	8
7	f		18	4	19	9
8	g		20	5	21	10
9	A		22	6	23	11
10	b		24	7	25	12
11	c	*Sol in Tau.*	26	8	27	13
12	d		28	9	29	Iaq. 1.
13	e		30	10	31	2
14	f		2. Sa. 1.	11	2. Sa. 2.	3
15	g		3	12	4	4
16	A		5	13	6	5
17	b		7	14	8	1. Pier. 1
18	c		9	15	10	2
19	d	Alphege.	11	16	12	3
20	e		13	17	14	4
21	f		15	18	16	5
22	g		17	19	18	2. Pier. 1
23	A	S. George.	19	20	20	2
24	b		21	21	22	3
25	c	*Marc. Eu.*	Eccl. 4.	22	Eccle. 5	1. Iean. 1
26	d		2. ſa. 23.	23	2. Sa. 24	2
27	e		1. Rois. 1	24	1. Rois. 2.	3
28	f		3	25	4	4
29	g		5	26	6	5
30	A		7	27	8	2. 3. Ep (Iean.

¶ May a xxxj iours.

			¶ *Prieres du Matin.*		¶ *Prieres du Soir.*	
Pſeaumes.			1. *Leçon*	2. *Leçon.*	1. *Leçon.*	2. *Leçon.*
1	b	*Phil. &*	Eccle. 7.	Act. 8.	Eccle. 9	Iude
2	c	(*Iaq.*	1. Roi. 9	28	1. Roi. 10	Rom. 1.
3	d	In. de la	11	Mat. 1.	12	2
4	e	(croix.	13	2	14	3
5	f		15	3	16	4
6	g	Iean port.	17	4	18	5
7	A	(lat.	19	5	20	6
8	b		21	6	22	7
9	c		2. Roi. 1.	7	2. Roi. 2	8
10	d		3	8	4	9
11	e		5	9	6	10
12	f	*Sol. in Ge.*	7	10	8	11
13	g		9	11	10	12
14	A		11	12	12	13
15	b		13	13	14	14
16	c		15	14	16	15
17	d		17	15	18	16
18	e		19	16	20	1. Cor. 1.
19	f	Dunſtain.	21	17	22	2
20	g		23	18	24	3
21	A		25	19	1. Eſd. 1.	4
22	b		1. Eſd. 3.	20	4	5
23	c		5	21	6	6
24	d		7	22	9	7
25	e		2. Eſd. 1.	23	2. Eſd. 2	8
26	f	Auguſtin.	4	24	5	9
27	g		6	25	8	10
28	A		9	26	10	11
29	b		13	27	Eſth. 1.	12
30	c		Eſth. 2.	28	3	13
30	d		4	Marc. 1.	5	14

¶ Iuin a xxx iours.

			¶ Prieres du Matin.		¶ Prieres du Soir.	
Pſeaumes.			1. Leçon.	2. Leçon.	1. Leçon	2. Leçon
1	e		Eſth. 6.	Marc. 2.	Eſth. 7.	1 Cor. 15
2	f		8	3	9	16
3	g	Nichomed.	Iob. 1.	4	Iob 2.	2 Cor. 1.
4	A		3	5	4	2
5	b	Boniface.	5	6	6	3
6	c		7	7	8	4
7	d		9	8	10	5
8	e		11	9	12	6
9	f		13	10	14	7
10	g		15	11	16	8
11	A	Barna. Ap	Eccl. 10.	Act. 14.	Eccl. 12.	Act. 15.
12	b	*Sol. in Ca*	Iob 17. 18	Mar. 12.	Iob. 19.	2. Cor. 9
13	c	Solſt. d'	20	13	21	10
14	d	(eſté.	22	14	23	11
15	e		24. 25	15	26. 27	12
16	f		28	16	29	13
17	g		30	Luc. 1.	31	Gala. 1.
18	A		32	2	33	2
19	b	*Nat. du R. Ia.*	34	3	35	3
20	c	Edouard R.	36	4	37	4
21	d		38	5	39	5
22	e		40	6	41	6
23	f		42	7	Pro. 1.	Ephſ. 1.
24	g	Iuſne.	Mala. 3.	Mat. 3.	Mala. 4.	Mat. 14.
25	A	*Iean. Bapt.*	Pro. 2.	Luc. 8.	Pro. 3.	Epheſ. 2
26	b		4	9	5	3
27	c		6	10	7	4
28	d		8	11	9	5
29	e	Iuſne.	Ecclu. 15.	Act. 13.	Eccl. 19.	Act. 4.
30	f	*S. Pierre.* (*Ap.*	Pro. 10	Luc. 12.	Pro. 11.	Eph. 6

¶ Iuillet a xxxj iours.

			¶ *Prieres du Matin.*		¶ *Prieres du Soir.*	
Pſeaumes.			1 *Leçon.*	2 *Leçon.*	1 *Leçon*	2 *Leçon*
1	g	Viſit. de	Pro. 12.	Luc. 13.	Pro. 13	Philip. 1
2	A	(Ma.	14	14	15	2
3	b	Martin.	16	15	17	3
4	c		18	16	19	4
5	d		20	17	21	Col. 1.
6	e	Iours Can.	22	18	23	2
7	f	commen.	24	19	25	3
8	g		26	20	27	4
9	A		28	21	29	1 Th. 1.
10	b		31	22	Eccles. 1	2
11	c		Eccle. 2.	23	3	3
12	d	*Sol in Leo*	4	24	5	4
13	e		6	Iean. 1.	7	5
14	f		8	2	9	2 Th. 1.
15	g	Suithune.	10	3	11	2
16	A		12	4	Ierem. 1	3
17	b		Ierem. 2.	5	3	1 Tim. 1
18	c		4	6	5	2, 3
19	d		6	7	7	4
20	e	Margarite.	8	8	9	5
21	f		10	9	11	6
22	g	Magdal.	12	10	13	2 Tim. 1
23	A		14	11	15	2
24	b	Iuſne.	16	12	17	3
25	c	*Iaques Ap.*	Eccl. 21	13	Eccl. 9.	4
26	d	Anne.	Iere. 18	14	Iere. 19.	Tite. 1.
27	e		20	15	21	2, 3.
28	f		22	16	23	Phil. 1.
29	g		24	17	25	Hebr. 1.
30	A		26	18	27	2
30	b		28	19	29	3

¶ Aouſt a xxxj iours.

			¶ *Prieres du Matin.*		¶ *Prieres du Soir.*	
Pſeaumes.			1. *Leçon.*	2 *Leçon.*	1 *Leçon*	2 *Leçon*
1	e	Pierre es	Ier. 30.	Iean. 20	Ier. 31.	Hebr. 4.
2	d	(Liens.	32	21	33	5
3	e		34	Act. 1.	35	6
4	f		36	2	37	7
5	g		38	3	39	8
6	A	Transfig.	40	4	41	9
7	b	Nom de	42	5	43	10
8	c	Ieſus.	44	6	45. 46.	11
9	d		47	7	48	12
10	e	Laur. Mar.	49.	8	50	13
11	f		51	9	52	Iaq. 1.
12	g	*Sol in Virg.*	Lam. 1.	10	Lam. 2.	2
13	A		3	11	4	3
14	b		5	12	Ezec. 2	4
15	c		Ezec. 3.	13	6	5
16	d		7	14	13	1 Pier. 1.
17	e		14	15	18	2
18	f		33	16	34	3
19	g		Dan. 1.	17	Dan. 2	4
20	A		3	18	4	5
21	b		5	19	6	2 Pier. 1.
22	c		7	20	8	2
23	d	Iuſne.	9	21	10	3
24	e	*Barth. Ap.*	Ec. 25.	22	Ec. 29.	1. Ieã. 1.
25	f		Dan. 11.	23	Dan, 12.	2
26	g		Hiſt. de Su	24	Pro. 30.	3
27	A		Oſee. 1.	25	Oſe. 2. 3	4
28	b	Aug. Eu.	4	26	5, 6.	5
29	c	Decol. de	7	27	8	2. 3. Ieã.
30	d	(S. Iean.	9	28	10	Iude.
30	e		11	Mat. 1.	12	Rom. 1

¶ Septembre a xxx iours.

			¶ Prieres du Matin.		¶ Prieres du Soir.	
Pſeaumes.			1. Leçon	2. Leçon	1. Leçon	2 Leçon
1	f	Giles.	Oſee. 13	Matt. 2.	Oſee. 14	Rom. 2
2	g		Ioel 1.	3	Ioel. 2.	3
3	A		3	4	Amos 1	4
4	b		Amos 2.	5	3	5
5	c	Fin des	4	6	5	6
6	d	iours Can	6	7	7	7
7	e	EnurcEueſ.	8	8	9	8
8	f	Nat. de	Abd. 1.	9	Ionas. 1.	9
9	g	(Mar.	Ion. 2. 3.	10	4	10
10	A		Mich. 1.	11	Mich. 2.	11
11	b		3	12	4	12
12	c	*Sol in Libr.*	5	13	6	13
13	d		7	14	Nah. 1.	14
14	e	S. Croix.	Nah. 2.	15	3	15
15	f	Equin. Au.	Abac. 1.	16	Abac. 2.	16
16	g		3	17	Soph. 1.	1. Cor. 1.
17	A	LambEueſ.	Soph 2.	18	3	2
18	b		Agg. 1.	19	Agge. 2.	3
19	c		Zac. 1.	20	Zac. 2, 3	4
20	d	Iuſne.	4. 5.	21	6	5
21	e	*Matth. Ap.*	Eccl. 35.	22	Eccl. 38.	6
22	f		Zac. 7.	23	Zac. 8.	7
23	g		9	24	10	8
24	A		11	25	12	9
25	b		13	26	14	10
26	c	Cyprien.	Mala. 1.	27	Mala. 2.	11
27	d		3	28	4	12
28	e		Tob. 1.	Marc. 1.	Tob. 2.	13
29	f	*S. Michel.*	Eccl. 39.	2	Eccl. 44	14
30	g	Hierome.	Tob. 3.	3	Tob. 4	15

¶ Octobre a xxxj iours.

			¶ Prieres du Matin.		¶ Prieres du Soir.	
Pſeaumes.			1 Leçon.	2 Leçon	1 Leçon.	2 Leçon.
1	A	Remy.	*	Marc. 4.	Ioſ. 20.	1 Co. 16
2	b		Tob. 7.	5	22	2 Cor. 1
3	c		9.	6	Tob. 10	2
4	d		11	7	12	3
5	e		13	8	14	4
6	f	Foy.	Iudith 1	9	Iudit. 2	5
7	g		3	10	4	6
8	A		5	11	6	7
9	b	Denis.	7	12	8	8
10	c		9	13	10	9
11	d		11	14	12	10
12	e	*Sol in Scorp.*	13	15	14	11
13	f	Edouard R	15	16	16	12
14	g		Sap. 1.	Lu.di. 1	Sap. 2.	13
15	A		3	di. 1.	4	Galat. 1
16	b		5	2	6	2
17	c	Etheld. vir.	7	3	8	3
18	d	*Luc. Euang.*	Ecclu. 51	4	Iob 1.	4
19	e		Sap. 9.	5	Sap. 10	5
20	f		11	6	12	6
21	g		13	7	14	Epheſ. 1
22	A		15	8	16	2
23	b		17	9	18	3
24	c		19	10	Ecclu. 1	4
25	d	Creſpin.	Ecclu. 2	11	3	5
26	e		4	12	5	6
27	f	Iuſne.	6 (25	13	7	Phil. 1.
28	g	*Simon. & Iude.*	Iob 24.	14	Iob 42.	2
29	A		Ecclu. 8	15	Ecclu. 9	3
30	b		10	16	11	4
30	c	I ſne.	12	17	13	Coloſ. 1

* Remarques que le 6. chap. d'Exode doit eſtre le 1. iour de Octob. au Prieres du Matin, iuſqu'au verſet 14. *Ce ſont icy les Chefs*, &c.

¶ Nouembre a xxx iours.

			¶ *Prieres du Matin.*		¶ *Prieres du Soir.*	
Pseaumes.			1. *Leçon.*	2. *Leçon*	1. *Leçon*	2 *Leçon.*
1	d	*Tous-Saints.*	Sap. 3.	He. 11. 12	Sap. 5.	Apo. 19.
2	e		Ecc. 14.	Luc. 18.	Eccl. 15	Coloſ. 2.
3	f		16	19	17	3
4	g		18	20	19	4
5	A	*Conſ. Pap.*	20	21	21	1 The. 1.
6	b	Leonard.	22	22	23	2
7	c		24	23	25 *	3
8	d		27	24	28	4
9	e		29	Iean. 1.	30	5
10	f		31	2	32	2 The. 1.
11	g	Martin.	33	3	34	2
12	A	*Sol in Sagit.*	35	4	36	3
13	b	Brice-Eu.	37	5	38	1 Tim. 1.
14	c		39	6	40	2. 3.
15	d	Macou. Eu.	41	7	42	4
16	e		43	8	44	5
17	f	Hugue Eu.	45	9	*	6
18	g		47	10	48	2 Tim. 1.
19	A		49	11	50	2
20	b	Edmond R.	51	12	Baruc. 1	3
21	c		Baru. 2.	13	3	4
22	d	Cicile.	4	14	5	Tite 1.
23	e	Clement.	6	15	Eſaie 1.	2. 3.
24	f		Eſaie 2	16	3	Phile. 1.
25	g	Catherine.	4	17	5	Hebr. 1.
26	A		6	18	7	2
27	b		8	19	9	3
28	c		10	20	11	4
29	d	Iuſne.	12	21	13	5
30	e	*André Ap.*	Pro. 20.	Act. 1.	Pro. 21	6

* Remarques que le 26. chap. de l'Eccleſiaſtique iuſqu'a ces mots *Mais la vraye, &c.* doit eſtre leu auec le 25. chap.

* Remarques auſſi que le 48. chap. de l'Eccleſ. doit eſtre leu, iuſqu'a ces mots, *Auſſi a il prophetizé, &c.*

¶ Decembre a xxxj iours.

			¶ *Prieres du Matin.*		¶ *Prieres du Soir.*	
Pſeaumes.			1 *Leçon.*	2 *Leçon.*	1 *Leçon.*	2 *Leçon.*
1	f		Eſai. 14.	Act. 2.	Eſa. 15.	Heb. 7
2	g		16	3	17	8
3	A		18	4	19	9
4	b		20,21.	5	23	10
5	c		23	6	24	11
6	d	Nico. Eueſ	25	dim. 7.	26	12
7	e		27	dim. 7.	28	13
8	f	Conc. de	29	8	30	Iaq. 1.
9	g	(Mar.	31	9	32	2
10	A		33	10	34	3
11	b		35	11	36	4
12	c	*Sol in Capri.*	37	12	38	5
13	d	Luce.	39	13	40	1 Pier. 1
14	e		41	14	42	2
15	f		43	15	44	3
16	g	O ſapientia.	45	16	46	4
17	A		47	17	48	5
18	b		49	18	50	2 Pier. 1.
19	c		51	19	52	2
20	d	Iuſne.	53	20	54	3
21	e	*Thomas Ap.*	Pro. 23.	21	Pro. 24	1. Iean. 1
22	f		Eſai. 55.	22	Eſa. 56.	2
23	g		57	23	58	3
24	A	Iuſne.	59	24	60	4
25	b	*Noel.*	Eſa. 9.	Luc. 2.	Eſa. 7.	Tite. 3.
26	c	*S. Eſtienne*	Pro. 28.	Act. 6.	Eccle. 4.	Act. 7.
27	d	*S. Iean.*	Eccle. 5.	Apoc. 1.	Eccle. 6.	Apoc. 2.
28	e	*Innocens.*	Ier. 31.	Act. 25.	Sap. 1.	1. Iean. 1
29	f		Eſa. 61.	26	Eſa. 62.	2. Iean.
30	g		63	27	64	3. Iean.
31	A	Silueſt. Eu.	65	28	66	Iude.

Les Festes que l'on doit obſeruer.

Ous les Dimanches de l'année.

Les iours des Feſtes :

De la Circonciſion de Noſtre Seigneur IESVS CHRIST.
De l'Epiphanie.
De la Purification de la Ste Vierge Marie.
De S. Mathias Apoſtre.
De l'Annonciation de la Ste. Vierge Marie.
De S. Marc. Evangeliſte.
De S. Philippe & de S. Iaques Apoſtres.
De l'Aſcenſion de Noſtre Seigneur Ieſus Chriſt.
De la natiuité de S. Iean Bapt.
De S. Pierre Apoſtre.
De S. Iaques Apoſtre.
De S. Barthelemi Apoſtre.
De S. Matthieu Apoſtre.
De S. Michel Archange.
De S. Luc Euangeliſte.
De S. Simon & de S. Iude Apoſt.
De la Tous-Saincts.
De S. André Apoſtre.
De S. Thomas Apoſtre.
De la Natiuite de Noſtre Seigneur.
De S. Eſtienne Martyr.
De S. Iean Euangeliſte.
Des S. Innocens.

Le Lundi & le Mardi de la ſemaine de Paſques.
Et le Lundi & le Mardi de la ſemaine de la Pentecoſte.

ORDRE TOVCHANT LE LIEV, OV L'ON fera ordinairement les Prieres du Matin & du Soir.

Les Prieres du Matin & du Soir ſe feront en la place accouſtumée de l'Egliſe, de la Chapelle, ou du Chœur, s'il n'en eſt autrement ordonné par l'Ordinaire du lieu. Et les Chœurs des Egliſes demeureront en l'eſtat qu'ils eſtoient au temps paſſé.

Et il faut ici remarquer, que le Miniſtre, en l'adminiſtration de la Saincte Cene, & dans les autres fonctions de ſon Miniſtere en l'Egliſe, ſera veſtu des ornemens qui eſtoient en uſage par l'authorité du Parlement tenu en la ſeconde année du regne d'Edouard VI. ſelon qu'il eſt porté en l'acte du Parlement.

L'ORDRE QU'ON DOIT TENIR chaque iour de l'année, aux Prieres du Matin.

Au commencement des Prieres tant du Matin que du Soir, le Miniſtre recitera à haute voix quelqu'vne des ſentences ſuiuantes, qui ſont priſes de l'Eſcriture Saincte. Et puis dira ce qui ſuit apres leſdictes ſentences.

SI le meſchant ſe deſtourne de tous ſes pechés qu'il aura commis, & qu'il garde tous mes ſtatuts, & qu'il face ce qui eſt iuſte & droit : pour vrai il viura, & il ne mourra point. Tous ſes forfaits qu'il aura commis ne lui ſeront point ramentus, dit l'Eternel. *Ezech.* 18. 21, 22.

Ie cognoi mes tranſgreſſions, & mon peché eſt continuellement deuant moi. *Pſea.* 51. 5.

Deſtourne ta face arriere de nos pechés, ô Eternel, & efface toutes nos iniquités. *Verſ.* 11.

Les ſacrifices de Dieu ſont l'eſprit froiſſé, ô Dieu, tu ne meſpriſes point le cœur froiſſé & briſé. *Verſ.* 19.

Rompez vos cœurs, & non point vos veſtemens, & retournez à l'Eternel voſtre Dieu ; car il eſt miſericordieux, & pitoiable, tardif à colere, & abondant en gratuité, & qui ſe repent d'auoir affligé. *Ioel.* 2. 13.

Les miſericordes & les pardons ſont du Seigneur noſtre Dieu ; car nous nous ſommes rebellés contre lui, & nous n'auons point eſcouté la voix de l'Eternel noſtre Dieu, pour cheminer en ſes loix, qu'il a miſes deuant nous par le moyen de ſes ſeruiteurs Prophetes. *Dan.* 9. 9. 10.

O Eternel, chaſtie nous, toutesfois par meſure, non point en ta colere, de peur que tu ne nous reduiſes à neant. *Ier.* 10. 24.

Amendez vous : car le Royaume des cieux eſt approché. *Mat.* 3. 2.

Ie m'en irai vers mon Pere, & lui dirai ; mon Pere i'ai peché contre le ciel, & deuant toi, & ie ne ſuis plus digne d'eſtre appellé ton fils. *Luc.* 15. 21.

N'entre point en iugement auec tes ſeruiteurs, ô Eternel : parce que nul homme viuant ne ſera iuſtifié deuant toi. *Pſea.* 143. 2.

Si nous diſons que nous n'auons point de peché, nous nous ſeduiſons nous meſmes, & la verité n'eſt point en nous. 1 *Iean.* 1. 8.

TReſchers freres, l'eſcriture Saincte nous exhorte en pluſieurs endroits de recognoiſtre & de confeſſer la multitude de nos iniquités & denos pechés : Et elle nous avertit que nous ne deuons point les diſſimuler ni les cacher deuant la face de noſtre Dieu & Pere celeſte : Mais que nous devons les confeſſer d'vn cœur contrit, & humilié, pour en auoir la remiſſion par ſa bonté, & par ſa miſericorde infinie. Et quoy qu'il faille que nous Cõfeſſions en tout temps nos pechés deuant Dieu, ſi eſt-ce que nous ſommes plus oblig s a nous aquitter de ce devoir, quand nous nous aſſemblons pour lui rendre graces des grands bien-faits que nous auons receus de ſa main, pour annoncer ſes loüanges, pour eſcouter ſa ſaincte Parole, & pour lui demander les choſes requiſes & neceſſaires

tant

tant à nos corps qu'à nos ames. C'eſt pourquoy ie vous prie & ie vous requiers, vous tous qui eſtes ici preſens de m'accompagner d'vn cœur pur & d'vne voix humble au throne de la grace celeſte, diſans apres moi.

Confeſſion generale de toute l'aſſemblée, qui ſe doit dire à genoux apres le Miniſtre.

PEre toutpuiſſant & tres miſericordieux, nous nous ſõmes eſgarés & detournes de tes ſentiers, comme des brebis perdües: nous auons trop ſuiui les imaginations & les conuoitiſes de nos propres cœurs: nous auons trãſgreſſé tes ſaincts commandemens: nous n'auons point fait les choſes que nous deuions auoir faites: Et nous auons fait celles que nous ne deuions point faire: & il n'y a rien d'entier en nous. Mais toy, Seigneur, aye pitie de nous miſerables pecheurs: O Dieu, pardonne à ceux qui confeſſent leurs fautes: fay grace à ceux qui ſe repentent, ſuiuant tes promeſſes faites au genre humain en Jeſus Chriſt noſtre Seigneur. Et nous accorde ô Pere tres miſericordieux, pour l'amour de lui, qu'a l'auenir nous puiſſions viure ſobrement, iuſtement, & religieuſement, à la gloire de ton ſainct Nom. Amen.

L'abſolution ou remiſſion des pechés, qui ſe doit prononcer par le Miniſtre ſeul.

LE Dieu toutpuiſſant, qui eſt le Pere de noſtre Seigneur Jeſus Chriſt, qui ne deſire point la mort du pecheur, mais pluſtoſt qu'il ſe convertiſſe de ſon iniquité, & qu'il viue; qui auſsi a donné pouuoir, & commandement à ſes Miniſtres de declarer, & de prononcer à ſon peuple penitent l'abſolution & la remiſſion de ſes pechés: eſt celui qui pardonne a tous ceux qui ſe repentent en verité, & qui croyent ſans feintiſe à ſon Sainct Euangile, & qui les abſout. C'eſt pourquoy nous le ſupplions qu'il lui plaiſe nous donner une vraye repentance, & ſon Saint Eſprit; a fin que les œuures que nous faiſons preſentement lui puiſſent agreer, & que toute noſtre vie ſoit pure & ſaincte a l'auenir; tellement qu'en fin nous paruenions à ſa gloire eternelle, par Jeſus Chriſt noſtre Seigneur.

Le peuple reſpondra. Amen.

Alors

Alors le Miniſtre commencera l'Oraiſon Dominicale à haute voix, diſant,

NOſtre Pere qui es aux Cieux, Ton Nom ſoit ſanctifié. Ton regne vienne. Ta volonté ſoit faite en la terre comme au ciel. Donne nous auiourd'hui noſtre pain quotidien : Et nous pardonne nos offenſes, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſés. Et ne nous induis point en tentation : mais nous deliure du mal. Car à toy eſt le regne, la puiſſance, & la gloire aux ſiecles des ſiecles. Amen.

Il dira auſſi.

O Seigneur ouure nos leures.

Reſponce.

Et noſtre bouche annoncera ta louange.

Le Miniſtre.

Eternel haſte-toi de venir à noſtre aide.

Reſponce.

Haſte-toi de venir à noſtre aide, Seigneur.

Le Miniſtre.

Gloire ſoit au Pere, & au Fils, & au Sainct Eſprit.

Reſponce.

Comme il eſtoit au commencement, comme il eſt maintenant, & comme il ſera eternellement. Amen.

Louez le Seigneur.

Apres l'on dira ou l'on chantera le Pſeaume qui ſuit.

Venite exultemus. *Pſea.* 95.

VEnez, menons ioye à l'Eternel, iettons cris d'eſiouïſſance au rocher de noſtre deliurance.

Auançons nous deuant ſa face auec louange, iettons lui cris d'eſiouïſſance auec Pſeaumes.

Car l'Eternel eſt vn Dieu fort & grand, & grand Roy par deſſus tous les Dieux.

En la main duquel ſont les lieux les plus profonds de la terre, & à lui ſont les forces des montagnes.

Auquel appartient la mer : d'autant que lui-meſme l'a faite, & ſes mains ont formé le ſec.

Venez, proſternons nous, enclinons nous, & nous agenouillons deuant l'Eternel qui nous a faits.

Car il eſt noſtre Dieu, & nous ſommes le peuple de ſa paſture, & les brebis de ſa conduite.

Si

Si aujourd'hui vous oyez ſa voix, n'endurciſſez point voſtre cœur, comme en Meriba, & comme en la iournée de Maſſa au deſert.

Où vos peres m'ont tenté & m'ont eſprouué, auſsi ont ils veu mes œuures.

I'ai eſté ennuyé de cette generation par quarante ans, & ai dit, C'eſt vn peuple fouruoyant de cœur, dont ils ne ſe ſont point adonnez à mes voyes.

C'eſt pourquoy i'ai iuré en mon ire, s'ils entrent en mon repos.

Gloire ſoit au Pere, & au Fils, & au Sainct Eſprit.

Reſponce.

Comme il eſtoit au commencement, comme il eſt maintenant, & comme il ſera eternellement. Amen.

Apres on fera lecture de quelques Pſeaumes ſelon l'ordre qui ſe voit en la table dreſſée pour cet effet, ſi ce n'eſt aux iours qui ont leurs Pſeaumes propres. Et à la fin de chaque Pſeaume, comme auſsi a la fin du Benedictus, *du* Benedicite, *du* Magnificat, *& du* Nunc Dimittis, *ſera touſiours repeté.*

Gloire ſoit au Pere, *&c.* Comme il eſtoit, *&c.*

Apres l'on lira deux leçons diſtinctement à haute voix, en ſorte que le peuple puiſſe les ouir & les entendre. La premiere ſera du vieux Teſtament: la ſeconde du Nouueau; ſelon l'ordre preſcrit au Calendrier: ſi ce n'eſt aux iours qui ont leurs leçons propres. Le Miniſtre qui fait la lecture ſe tiendra debout ſe tournant de telle ſorte, qu'il puiſſe eſtre mieux entendu de tous les aſsiſtans. Et devant chaque leçon, il dira ainſi, Le premier, le ſecond, le troiſieme, ou le quatrieme chapitre de la Geneſe, de l'Exode, de S. Matthieu, de S. Marc, *ou autre liure ſemblable, ſuiuant l'Ordre du Calendrier. Et à la fin de chaque Chapitre, il dira.* Ainſi finit un tel chapitre d'vn tel liure.

Et a fin qu aux lieux, où l'on a accouſtumé de chanter, le peuple puiſſe mieux entendre leſdictes lectures s'y feront en plain chant, comme quand on lit diſtinctement.

Apres la premiere leçon, le Te Deum *ſuiura chaque iour de l'année, en langue vulgaire.*

Te Deum laudamus.

NOus celebrons ta louange, ô Dieu, & nous recognoiſſons que tu es le Seigneur.

Toute la terre t'adore, ô Pere d'eternité.

A

A toi les Anges esleuent leurs voix, le ciel, & toutes les puissances qui y sont.

A toi les Cherubins, & les Seraphins crient incessamment : Sainct, Sainct, Sainct, Seigneur Dieu des armées.

Les cieux, & la terre sont remplis de la Majesté de ta gloire.

La compagnie glorieuse des Apostres celebre tes loüanges.

L'assemblée excellente des Prophetes celebre tes louanges.

La triomphante armée des Martyrs celebre tes loüanges.

La Saincte Eglise vniuerselle te recognoist, & te confesse.

Pere de Majesté infinie.

Ton Fils vnique, vray, & venerable.

Aussi le Sainct Esprit, le Consolateur.

Tu es le Roy de gloire, ô Christ.

Tu es le Fils Eternel du Pere.

Quand il ta pleu d'entreprendre nostre redemption, tu n'as pas desdaigné le ventre de la Vierge.

Ayant surmonté les douleurs de la mort, tu as ouuert le Royaume des cieux à tous les croyans.

Tu es assis à la dextre de Dieu, en la gloire du Pere.

Nous croyons que tu viendras pour estre nostre Iuge.

C'est pourquoy nous te prions de secourir tes seruiteurs, lesquels tu as rachetés par ton sang precieux.

Fay qu'ils soyent du nombre de tes Saincts en la gloire eternelle.

Seigneur Dieu, sauue ton peuple, & beni ton heritage.

Gouuerne-le, & le sousti en à iamais.

De iour en iour nous te magnifions.

Et nous honorons ton Nom eternellement.

Seigneur veüille nous garentir de tout peché pendant ce iour.

O Seigneur, aye pitié de nous, aye pitié de nous.

O Seigneur, que ta misericorde soit sur nous, selon que nous nous sommes attendus à toi.

Seigneur Dieu, ie me suis attendu à toi, ne permets point que ie sois iamais confus.

Ou

Ce Cantique, Benedicite omnia opera, *&c.*

Benedicite. *Cantique des trois Enfans.* Verſ. 34. &c.

VOus toutes les œuures du Seigneur beniſſez le Seigneur, loüez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous Cieux, beniſſez le Seigneur, loüez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous Anges du Seigneur, beniſſez le Seigneur, loüez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous toutes les Eaux qui eſtes ſur les Cieux, beniſſez le Seigneur, loüez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous toutes les Vertus du Seigneur, beniſſez le Seigneur, louez-le, & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous Soleil & Lune, beniſſez le Seigneur, loüez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous Eſtoiles du ciel, beniſſez le Seigneur, loüez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous toute Pluie & Roſée, beniſſez le Seigneur, loüez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous tous les Vents, beniſſez le Seigneur, loüez-le & l'exaltes par deſſus tous à iamais.

Vous Feu & Chaleur, beniſſez le Seigneur, loüez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous Hyuer & Eſté, beniſſez le Seigneur, loüez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous Bruines & Gelées, beniſſez le Seigneur, loüez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous Nuicts & Iours, beniſſez le Seigneur, loüez-le & l'exaltes par deſſus tous à iamais.

Vous Lumiere & Tenebres, beniſſez le Seigneur, loüez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous Gelée & Froidure, beniſſez le Seigneur, loüez-le & l'exaltes par deſſus tous à iamais

Vous Glace & Neige, beniſſez le Seigneur, loüez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous Eſclairs & Nuées, beniſſez le Seigneur, loüez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Que la Terre benie le Seigneur, qu'elle le loüe & qu'elle l'exalte par deſſus tous à iamais.

Vous Montagnes & montagnettes, beniſſez le Seigneur, loüez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous toute Verdure de la terre, beniſſez le Seigneur, loüez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous Puits, beniſſez le Seigneur, loüez le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous Mer & Fleuues, beniſſez le Seigneur, loüez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous

Vous Baleines, & toutes choſes qui ſe remuent és Eaux, beniſſez le Seigneur, louez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous tous les Oiſeaux du ciel beniſſez le Seigneur, louez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous toutes les Beſtes & les troupeaux, beniſſez le Seigneur, louez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous Enfans des hommes, beniſſez le Seigneur, louez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Qu'Iſrael benie le Seigneur, qu'il le loüe, & qu'il l'exalte par deſſus tous à iamais.

Vous Sacrificateurs du Seigneur, beniſſez le Seigneur.

Vous Serviteurs du Seigneur, beniſſez le Seigneur,

Vous Eſprits des ames des iuſtes, beniſſez le Seigneur, louez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Vous Saincts humbles de cœur beniſſez le Seigneur.

Vous Ananias, Azarias, & Miſael beniſſez le Seigneur, louez-le & l'exaltez par deſſus tous à iamais.

Gloire ſoit au Pere, & au Fils, & au Sainct Eſprit.

Comme il eſtoit au commencement, comme il eſt maintenant, & comme il ſera eternellement. Amen.

Et apres la ſeconde Leçon, on dira le Benedictus *en langue vulgaire, en la maniere qui ſuit.*

Benedictus. *Luc* 1. 68.

BEnit ſoit le Seigneur, le Dieu d'Iſrael, de ce qu'il a viſité, & qu'il a deliuré ſon peuple:

Et nous a eſleué la corne de ſalut en la maiſon de Dauid ſon ſeruiteur.

Comme il en a parlé par la bouche de ſes ſaincts Prophetes, qui ont eſté de tout temps.

Que nous ſerions ſauués d'entre les mains de nos ennemis, & de la main de tous ceux qui nous haïſſent.

Pour faire miſericorde a nos Peres, & pour auoir memoire de ſa ſaincte alliance:

Qui eſt le iurement qu'il a iuré à Abraham noſtre pere:

Aſſauoir, qu'il nous donneroit, qu'apres eſtre deliurés de la main de nos ennemis nous le ſeruirions ſans crainte,

En ſainteté & en iuſtice deuant lui, tous les iours de noſtre vie.

Et toi, petit enfant, tu ſeras appelé le Prophete du Souuerain;

uerain : Car tu iras deuant la face du Seigneur, pour preparer ſes voyes.

Et pour donner cognoiſſance du ſalut à ſon peuple, par la remiſſion de leurs pechés :

Par les entrailles de la miſericorde de noſtre Dieu, deſquelles l'Orient d'enhaut nous a viſités.

Afin qu'il reluiſe à ceux qui ſont aſſis dans les tenebres & dans l'ombre de mort : pour adreſſer nos pieds au chemin de paix.

Gloire ſoit au Pere, & au Fils, & au S. Eſprit.

Comme il eſtoit au commencement, comme il eſt maintenant, & comme il ſera eternellement. Amen.

Ou le Pſeaume centieme.

Iubilate Deo.

VOus tous les habitans de la terre, iettez cris d'eſiouïſſance à l'Eternel.

Seruez l'Eternel avec alegreſſe, venez deuant lui en menant ioye.

Cognoiſſez que l'Eternel eſt Dieu : c'eſt lui qui nous a faits, & ce ne ſommes pas nous qui nous ſommes faits : nous ſommes ſon peuple, & le troupeau de ſa paſture.

Entrez dans ſes portes auec action de graces, dans ſes parvis auec loüange : celebrez-le, beniſſez ſon Nom.

Car l'Eternel eſt bon, ſa gratuité demeure a touſiours, & ſa fidelité d'âge en âge.

Gloire ſoit au Pere, &c. Comme il eſtoit, &c.

Apres ſera recité le ſymbole des Apoſtres par le Miniſtre, & par le peuple, eſtans debout.

IE croy en Dieu le Pere tout puiſſant, Createur du ciel & de la terre. Et en Ieſus-Chriſt ſon fils vnique noſtre Seigneur, qui a eſté conceu du S. Eſprit, né de la vierge Marie. Il a ſouffert ſous Ponce Pilate, il a eſté crucifié mort, & enſeueli. Il eſt deſcendu aux enfers. Le troiſieme iour il eſt reſſucité des morts. Il eſt monté aux cieux. Il eſt aſſis à la dextre de Dieu le Pere toutpuiſſant. Et de là il viendra iuger les viuans & les morts. Ie croy au S. Eſprit. Ie croy la Saincte Egliſe vniuerſelle. La communion des Saincts. La remiſſion des pechez. La reſurrection de la chair, & la vie eternelle. Amen.

Cela

Cela fait, l'on dira les Prieres ſuiuantes tant au ſoir qu'au matin tous eſtans deuotement a genoux : Le miniſtre prononcant premierement a haute voix.

Le Seigneur ſoit auec vous.

Reſponce.

Et auec ton eſprit.

Le Miniſtre.

¶ Prions Dieu.

Seigneur, aye pitié de nous.
Chriſt, aye pitié de nous.
Seigneur, aye pitié de nous.

Alors le Miniſtre, les Clercs, & tout le peuple diront l'Oraiſon Dominicale en langue vulgaire à haute voix.

NOſtre Pere, qui es aux cieux, &c.

Apres le Miniſtre en ſe leuant dira.

O Seigneur, fay luire ſur nous ta miſericorde.

Reſponce.

Et nous accorde ton ſalut.

Le Miniſtre.

O Seigneur, ſauue le Roy.

Reſponce.

Et nous exauce par ta grace quand nous t'inuoquons.

Le Miniſtre.

Reueſts de iuſtice tes Miniſtres.

Reſponce.

Et reſioüi ton peuple eleu.

Le Miniſtre.

Seigneur Dieu, deliure ton peuple.

Reſponce.

Et beni ton heritage.

Le Miniſtre.

Donne nous paix en nos iours, ô Seigneur.

Reſponce.

Car il n'y a que toi ſeul, ô Dieu, qui combate pour nous.

Le Miniſtre.

O Dieu, crée en nous des cœurs nets.

Reſponce.

Et ne nous oſte point l'Eſprit de ta Saincteté.

Alors suiuront trois Collectes. La premiere sera celle du iour : qui sera la mesme qui est ordonnée pour la Communion. La deuxieme pour la paix. La troisieme, pour la grace de bien viure. Les deux dernieres, ne se changeront point, mais seront dites chaque iour de l'année aux Prieres du Matin, en la maniere qui suit.

La deuxieme Collecte pour la Paix.

O Dieu, qui es autheur de la paix, & qui aimes la concorde, en la cognoissãce duquel cõsiste nostre vie eternelle, & dont le service est une liberté parfaite ; deffend nous tes humbles seruiteurs contre les assauts de tous nos ennemis, afin que nous confians entierement en ta protection, nous n'ayons à craindre la force d'aucun aduersaire, par Iesus Christ nostre Seigneur. Amen.

La troisieme Collecte pour demander à Dieu sa Grace.

SEigneur nostre Pere celeste, Dieu eternel & tout puissant, qui nous as fait arriuer heureusement au commencement de ce iour ; conserve nous pendant sa durée par ta grande puissance, & nous fai la grace qu'auiourdhui nous ne tombions en aucũ peché, & que nous n'encourions aucun danger : mais que toutes nos actions soient tellement ordonnées par ta conduite, que nous ne facions rien qui ne soit iuste & droit en ta presence, par Iesus Christ nostre Seigneur. Amen.

L'ordre qu'on doit tenir aux Prieres du Soir pendant toute l'année.

Le Miniſtre dira.

NOſtre Pere, qui es aux cieux, &c.

Il dira auſſi.

O Seigneur, ouure nos levres.

Reſponce.

Et noſtre bouche annoncera ta louange.

Le Miniſtre.

Eternel haſte-toi de venir à noſtre aide.

Reſponce.

Haſte-toi de venir à noſtre aide, Seigneur.

Le Miniſtre.

Gloire ſoit au Pere, & au Fils, &c.
Comme il eſtoit au commencement, &c.

Louez le Seigneur.

Puis l'on continuera de lire les Pſeaumes ſelon l'ordre preſcrit en la table pour la lecture des Pſeaumes; ſi ce n'eſt quand il y a quelques Pſeaumes propres pour le iour. Apres ſuiura la leçon du Vieux Teſtament, ſelon l'ordre du Calendrier, s'il n'y pas a d'autres leçons propres pour le iour. Puis, le Magnificat *en langue vulgaire, en la maniere qui ſuit.*

Magnificat. *Luc.* 1. 46.

MOn ame magnifie le Seigneur, & mon eſprit s'eſt eſgayé en Dieu qui eſt mon Sauueur.

Car il a regardé la petiteſſe de ſa ſeruante.

Voicy, certes d'orenauant tous âges me diront bienheureuse.

Car le puiſſant m'a fait des choſes grandes, & ſon Nom eſt ſainct.

Et

Et ſa miſericorde eſt de generation en generation a ceux qui le craignent.

Il a operé puiſſamment par ſon bras, il a diſſipé les orgueilleux en la penſée de leur cœur.

Il a mis bas de leurs thrones les puiſſans, & il a eſleué les petis.

Il a rempli de biens ceux qui auoient faim : il a renuoyé les riches vuides.

Il a receu en protection Iſrael ſon ſeruiteur, afin d'auoir ſouuenance de ſa miſericorde, ſelon qu'il en a parlé à nos Peres, aſſauoir à Abraham & à ſa poſterité à iamais.

Gloire ſoit au Pere, &c.

Comme il eſtoit, &c.

Ou bien ce Pſeaume.

Cantate Domino. *Pſeau.* 98.

CHantez à l'Eternel nouueau cantique : car il a fait des choſes merueilleuſes :

Sa dextre & le bras de ſa ſainteté l'ont deliuré.

L'Eternel a fait cognoiſtre ſa deliurance, il a reuelé ſa iuſtice deuant les yeux des nations.

Il a eu ſouuenance de ſa gratuité, & de ſa fidelité enuers la maiſon d'Iſrael : tous les bouts de la terre ont veu la deliurance de noſtre Dieu.

Vous tous les habitans de la terre, iettez cris d'eſiouiſſance à l'Eternel : eſcriez-vous, & menez ioye, & pſalmodiez.

Pſalmodiez à l'Eternel auec le violon : auec le violon : & auec la voix de muſique.

Iettez cris d'eſiouiſſance, auec trompettes & auec ſon de cornet deuant le Roy l'Eternel.

Que la mer & ce qui eſt contenu en elle bruïe : la terre habitable & ceux qui y habitent.

Que les fleuues frapent des mains, enſemble que les montagnes menent ioye, au deuant de l'Eternel. Dautant qu'il vient pour iuger la terre :

Il iugera le monde habitable en iuſtice, & les peuples en equité.

Gloire ſoit au Pere, &c.

Comme il eſtoit au, &c.

Alors on lira vne leçon du Nouueau Teſtament. Et l'on dira enſuite le Nunc dimittis *en langue vulgaire, en la maniere qui ſuit.*

Nunc dimittis. *Luc.* 2. 29.

SEigneur, tu laiſſes maintenant aller ton ſeruiteur en paix ſelon ta parole.

Car mes yeux ont veu ton ſalut.

Lequel tu as preparé pour eſtre mis deuant la face de tous les peuples.

Lumiere pour l'eſclairciſſement des nations, & la gloire de ton peuple Iſrael.

Gloire ſoit au Pere, &c.

Comme il eſtoit au, &c.

Ou bien ce Pſeaume.

Deus miſereatur. *Pſeau.* 67.

DIeu ait pitié de nous, & nous benie, & face luire ſa face vers nous:

Afin que ta voye ſoit cognuë en la terre, & ta deliurance parmi toutes les nations.

Les peuples te celebreront, ô Dieu, tous peuples te celebreront.

Les nations ſe reſiouiront, & chanteront de ioye: car tu iugeras les peuples en equité, & tu conduiras les nations parmi la terre.

Les peuples te celebreront, ô Dieu, tous peuples te celebreront.

La terre produira ſon fruict, Dieu noſtre Dieu nous benira.

Dieu nous benira: & tous les bouts de la terre le craindront.

Gloire ſoit au Pere, &c. Comme il eſtoit au, &c.

Apres ſera recité le Symbole, auec les autres prieres, comme il a eté ordonné ci deſſus aux prieres du Matin, apres le Benedictus. *Et puis trois Collectes: la premiere, ſera celle du iour: la ſeconde, celle pour la paix: la troiſieme, ſera pour eſtre aſſiſtes contre les perils, en la maniere qui ſuit: les deux dernieres ſe diront tous les iours aux prieres du Soir, ſans changement.*

La

La seconde Collecte pour le Soir.

O Seigneur Dieu, duquel tous les saincts desirs, tous les bons conseils, & toutes les œuures iustes procedent, donne à tes seruiteurs la paix que le monde ne peut donner: que nos cœurs soient enclins à obeir à tes commandemens, & qu'estans par toi deliurez de la crainte de nos ennemis, nous passions nostre vie en repos, & en tranquilité, par les merites de Iesus Christ nostre Sauueur. Amen.

La troisieme Collecte, pour estre assistés contre tous les dangers.

ILlumine nos tenebres, ô Seigneur, & par ta grande misericorde garenti nous de tous les perils & les dangers de ceste nuict, pour l'amour de ton fils vnique nostre Sauueur Iesus Christ. Amen.

Aux festes de Noel, de l' Epiphanie, de S. Mathias, de Pasques, de l' Ascension, de la Pentecoste, de S. Iean Baptiste, de S. Iaques, de S. Barthelemi, de S. Matthieu, de S. Simon, & de S. Iude, de S. André, & le Dimanche de la Trinité cette confession de nostre Foy Chrestienne sera dite ou chantée immediatement apres le Benedictus.

Symbole d' Athanase.

QUiconque veut estre sauué, auant toutes choses doit maintenir la foy Catholique.

Laquelle foy quiconque ne gardera pure & entiere, sans doute il perira eternellement.

Or la foy Catholique est; que nous adorions vn Dieu en la Trinité, & la Trinité en l' Vnité.

Sans confondre les personnes: ou diuiser l'essence.

Car autre est la personne du Pere: autre celle du fils: autre celle du S. Esprit.

Mais la Diuinité, du Pere, du Fils, & du Sainct Esprit n'est qu'vne: leur gloire est egale, & leur Maieste coëternelle.

Tel qu'est le Pere, tel est le Fils, & tel est le Sainct Esprit.

Le Pere non creé, le Fils non creé, & le Sainct Esprit non creé.

Le

Le Pere incomprehenſible, le Fils incomprehenſible, & le Sainct Eſprit incomprehenſible.

Le Pere eternel, le Fils eternel, & le Sainct Eſprit eternel.

Toutesfois ils ne ſont point trois eternels, mais vn eternel.

Comme auſsi il n'y a point trois incomprehenſibles, ni trois non creés: mais vn non creé, & vn incomprehenſible.

Semblablement le Pere eſt tout-puiſſant, le Fils tout-puiſſant, & le Sainct Eſprit tout puiſſant.

Et toutesfois ils ne ſont point trois tout-puiſſans, mais vn tout-puiſſant.

Pareillement le Pere eſt Dieu, le Fils eſt Dieu, & le Sainct Eſprit eſt Dieu.

Et toutesfois ils ne ſont point trois Dieux, mais vn Dieu.

Semblablement le Pere eſt Seigneur, le Fils Seigneur, & le Sainct Eſprit Seigneur.

Et toutesfois ils ne ſont point trois Seigneurs, mais vn Seigneur.

Car comme la verité Chreſtienne nous oblige de recognoiſtre, que chacune des Perſonnes priſe a part eſt Dieu & Seigneur.

Auſsi la Religion Catholique nous defend de dire, qu'il y a trois Dieux, ou trois Seigneurs.

Le Pere n'eſt fait d'aucun, ni creé, ni engendré.

Le Fils eſt du Pere ſeul: non fait, ni creé, mais engendré.

Le Sainct Eſprit eſt du Pere, & du Fils: non fait, ni creé, ni engendré: mais procedant.

Ainſi il y a vn Pere, non trois Peres: vn Fils, non trois Fils: vn Sainct Eſprit, non trois Sainct-Eſprits.

Et en cette Trinité, il n'y a ni priorité, ni poſteriorité: l'vn n'eſt pas plus grand ni moindre que l'autre.

Mais toutes les trois Perſonnes ſont enſemble de meſme eternité & egales en toutes choſes.

Tellement qu'en toutes choſes (comme il a eté dit ci devant) il faut adorer l'vnité en la Trinité, & la Trinité en l'vnité.

Donc quiconque veut eſtre ſauué, doit avoir ces ſentimens de la Trinité.

Dauantage il eſt neceſſaire pour obtenir le ſalut eternel, qu'il ait vne vraie & droite croyance de l'Incarnation de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt.

Car

Car la vraye foy consiste en ce que nous croïons, & que nous confessions, que nostre Seigneur Iesus Christ le fils de Dieu, est Dieu & Homme.

Dieu, engendré de la substance du Pere avant tous les siecles : & homme, de la substance de sa mere, né au monde.

Dieu parfait ; & homme parfait, subsistant d'ame raisonnable, & de chair humaine.

Egal au Pere selon sa Divinité : & inferieur au Pere selon son humanité.

Lequel quoy qu'il soit Dieu & homme, toutesfois il n'est pas deux, mais vn Christ.

Vn, non par conuersion de la Divinité en chair, mais par l'assomption de l'humanité à la Divinité.

Vn totalement, non par confusion de substance, mais par vnité de personne.

Car comme l'ame raisonnable & la chair sont vn homme : ainsi Dieu & l'homme est vn Christ.

Lequel a souffert pour nostre salut : est descendu aux enfers : & le troisieme iour est ressuscité des morts.

Il est monté aux cieux : il est assis à la dextre de Dieu le Pere tout-puissant : d'où il viendra pour iuger les viuans & les morts.

A l'auenement duquel tous les hommes ressusciteront auec leurs corps : & rendront compte de leurs propres œuures.

Et ceux qui auront bien fait, iront à la vie eternelle & ceux qui auront mal fait, iront au feu eternel.

Cest ici la foy Catholique, laquelle quiconque ne croira fidelement, ne pourra estre sauué.

Gloire soit au Pere, & au Fils, &c.

Comme il estoit au commencement, &c.

Ici finit l'ordre des Prieres du Matin, & du Soir chaque iour de l'Année.

Suit la Litanie, qui doit eſtre dite les *Dimanches, les Mecredis, les Vendredis, & les autres iours, ſelon qu'il ſera aviſé par l'Ordinaire.*



Dieu & Pere celeſte, aye pitié de nous miſerables pecheurs.

O Dieu & Pere celeſte, aye pitié de nous miſerables pecheurs.

O Dieu le fils, redempteur du monde, aye pitié de nous miſerables pecheurs.

O Dieu le fils, redempteur du monde aye pitié de nous miſerables pecheurs.

O Dieu le S. Eſprit qui procedes du Pere & du Fils, aye pitié de nous miſerables pecheurs.

O Dieu le S. Eſprit qui procedes du Pere & du Fils, aye pitié de nous miſerables pecheurs.

O Saincte, benite, & glorieuſe Trinité, trois perſonnes & vn Dieu ; aye pitié de nous miſerables pecheurs.

O Saincte, benite, & glorieuſe Trinité, trois perſonnes & vn Dieu ; aye pitié de nous miſerables pecheurs.

O Seigneur, n'aye point ſouuenance de nos pechés, ni des pechés de nos peres, ne pren point vengeance de nos iniquités : pardonne nous, ô bon Dieu, pardonne à ton peuple que tu as racheté par ton ſang precieux, & ne ſois point irrité contre nous à iamais.

Pardonne nous, ô bon Dieu.

De tout mal & de toute meſchancete, de peché, des ruſes, & des aſſauts du Diable, de ton ire, & de la damnation eternelle,

Bon Dieu deliure nous.

D'aueuglement de cœur, d'orgueil, de vaine gloire, & d'hypocriſie, d'enuie, de haine, & de malice, & de toute affection non-charitable,

Bon Dieu deliure nous.

De paillardiſe, & de tout autre peché mortel ; & de toutes les tromperies du monde, de la chair, & du diable,

Bon Dieu deliure nous.

Des

Des foudres, & des orages, de peſte & de famine, de guerre & de meurtre, & de mort ſoudaine,

Bon Dieu deliure nous.

De toute ſedition, & de toute conſpiration ſecrette, de toute fauſſe doctrine, & de toute hereſie, d'endurciſſement de cœur, du meſpris de ta parole & de tes commandemens,

Bon Dieu deliure nous.

Par le myſtere de ton Incarnation ſaincte, par ta ſaincte Naiſſance, & par ta Circonciſion, par ton Bapteſme, par ton Iuſne, & par ta Tentation,

Bon Dieu deliure nous.

Par ton Agonie & par ta Sueur ſanglante, par ta Croix & par ta Paſſion, par ta precieuſe Mort & par ta Sepulture, par ta Reſurrection & par ton Aſcenſion glorieuſes, & par la venuë du S. Eſprit,

Bon Dieu deliure nous.

En tout temps d'adverſité, en tout temps de proſperité, à l'heure de la mort, & au iour du iugement,

Bon Dieu deliure nous.

O bon Dieu, nous qui ſommes de pauures pecheurs, te ſupplions d'exaucer nos prieres : & qu'il te plaiſe regir & gouuerner ta ſaincte Egliſe vniuerſelle en la droite voye.

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

Qu'il te plaiſe de conſerver & d'affermir en ton vray ſervice, en toute iuſtice & en toute ſainteté de vie, CHARLES ton ſerviteur, noſtre Roy & noſtre Gouverneur tres-debonnaire.

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

Qu'il te plaiſe addreſſer ſon cœur en ta Foy, en ta crainte & en ton amour à fin qu'il ait touſiours ſa confiance en toy & qu'il cherche touſiours ton honneur & ta gloire.

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

Qu'il te plaiſe le garder & le defendre, lui donnant la victoire ſur tous ſes ennemis.

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

Qu'il te plaiſe benir & conſerver la Reine *Marie* ſa mere, le tres-illuſtre Prince *Iaques* Duc d'*York*, & tout le reſte de la Maiſon Royale.

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

Qu'il te plaiſe illuminer tous les Eueſques, tous les Paſteurs, & les Miniſtres de ton Egliſe, en la vraye connoiſſance & intelligence de ta Parole ; & leur faire la grace,

que, tant par leur predication, que par leur vie & conuersation, ils la puiſſent publier & auancer conuenablement.

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

Qu'il te plaiſe remplir les Seigneurs du Conſeil, & toute la Nobleſſe, de grace, de ſageſſe, & d'intelligence.

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

Qu'il te plaiſe benir, & conſeruer les Magiſtrats, leur faiſant la grace d'exercer iuſtice, & de maintenir la verité.

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

Qu'il te plaiſe benir, & garder tout ton peuple.

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

Qu'il te plaiſe donner à toutes nations, vnion, paix, & concorde.

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

Qu'il te plaiſe de nous donner vn cœur enclin à t'aimer, & à te craindre, & à viure ſoigneuſement ſelon tes commandemens.

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

Qu'il te plaiſe donner à tout ton peuple de croiſtre en grace, d'ouïr humblement ta Parole, de la receuoir d'vne affection pure, & de produire les fruits de l'Eſprit.

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

Qu'il te plaiſe d'amener au chemin de la verité tous ceux qui ont erré, & qui ont eté ſeduits.

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

Qu'il te plaiſe d'affermir ceux qui ſont debout, de releuer ceux qui ſont tombés, de conſoler & d'aſſiſter ceux qui ont le cœur froiſſé, & enfin d'abatre Satan ſous nos pieds.

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

Qu'il te plaiſe ſecourir, aſſiſter, & conſoler tous ceux qui ſont en danger, en tribulation, & en neceſſité.

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

Qu'il te plaiſe de conſeruer tous ceux qui voyagent par mer ou par terre, toutes les fẽmes qui ſont en trauail d'enfant, toutes les perſonnes malades, & tous les petits enfans, & d'auoir compaſſion de tous les priſonniers, & de tous les captifs.

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

Qu'il te plaiſe de prendre la deffence des tous les orphelins, de toutes les veuues, & de tous ceux qui ſont deſolés, & oppreſſés, & de pouruoir à toutes leurs neceſſites.

Nous,

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

Qu'il te plaiſe d'eſpandre ta miſericorde ſur tous les hommes.

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

Qu'il te plaiſe de pardonner à nos ennemis, à nos perſecuteurs, & à nos calomniateurs, & de conuertir leurs cœurs.

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

Qu'il te plaiſe de nous donner, & de nous conſeruer les fruicts de la terre, afin que nous en puiſſions iouïr en leur ſaiſon.

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

Qu'il te plaiſe de nous donner vne vraye repentance, de nous pardonner tous nos pechez, toutes nos negligences & nos ignorances, nous accordant la grace de ton Sainct Eſprit, afin que nous reformions noſtre vie ſelon ta ſaincte parole.

Nous te ſupplions de nous exaucer, ô bon Dieu.

O Fils de Dieu, nous te ſupplions de nous exaucer.

O Fils de Dieu, nous te ſupplions de nous exaucer.

O Agneau de Dieu, qui oſtes les pechés du monde,

Accorde nous ta paix.

O Agneau de Dieu, qui oſtes les pechés du monde,

Aye pitié de nous.

O Chriſt, exauce nous.

O Chriſt, exauce nous.

Seigneur, aye pitié de nous.

Seigneur, aye pitié de nous.

Chriſt, aye pitié de nous.

Chriſt, aye pitié de nous.

Seigneur, aye pitié de nous.

Seigneur, aye pitié de nous.

Noſtre Pere, qui es aux cieux, &c.

Le Verſet.

O Seigneur, ne nous fai point ſelon nos pechés.

Reſponce.

Et ne nous ren pas ſelon nos iniquités.

Prions Dieu.

O Dieu & pere miſericordieux, qui ne meſpriſes point les ſouſpirs d'vn cœur contrit, ni les gemiſſemens de ceux qui ſont en angoiſſe, eſcoute fauorablement par

ta miſericorde les prieres que nous te preſentons en nos calamités, & en nos miſeres, quand elles nous preſſent, & nous exauce par ta grace, afin que tous les maux que le Diable, ou les hommes machinent contre nous, par leurs malice, & par leurs ruſes; ſoyent reduits à neant, & tellement, diſſipés par ta providence, que nous tes ſeruiteurs, eſtans affranchis de toutes perſecutions, te puiſſions glorifier aſſidüement au milieu de ton Egliſe, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur.

O Seigneur, leue toi, aide nous, & nous deliure, pour l'amour de ton Nom.

O Dieu, nous auons ouy de nos oreilles, & nos Peres nous ont raconté les exploits que tu as faits, en leurs iours, & aux iours d'auparauant.

O Seigneur, leue toi, aide nous, & nous deliure, pour l'amour de ta gloire.

Gloire ſoit au Pere, & au Fils, &c.

Comme il eſtoit au commencement, &c.

Garenti nous de nos ennemis, ô Chriſt.

Et iette les yeux de ta miſericorde ſur nos afflictions.

Conſidere en pitié les ſouſpirs de nos cœurs.

Et pardonne ſelon ta miſericorde les pechés de ton peuple.

Eſcoute nos prieres fauorablement & miſericordieuſement.

O Fils de Dauid, aye pitié de nous.

Veüille nous eſcouter maintenant, & à iamais, ô Chriſt.

Eſcoute nous fauorablement, ô Chriſt, eſcoute nous fauorablement, o Seigneur Ieſus Chriſt.

Le Verſet.

Que ta miſericorde ſoit ſur nous, ô Eternel.

Reſponce.

Selon que nous nous ſommes attendus à toi.

Prions Dieu.

NOus te prions bien-humblement, ô Pere, de ietter l'œil de ta miſericorde ſur nos infirmités, & pour la gloire de ton Nom deſtourne de nous tous les maux que nous auons treſ-iuſtement merités, & nous fay la grace qu'en toutes nos afflictions nous mettions entierement noſtre eſpoir, & noſtre confiance en ta miſericorde, & que nous te ſeruions touſiours en ſainteté, & en pureté de vie, à ton honneur & à ta gloire, par noſtre ſeul Mediateur, & Auocat, Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

Priere

Priere pour le Roy.

O Seigneur & Pere celeſte, haut & puiſſant, Roy des Rois, Seigneur des Seigneurs, ſeul gouuerneur des Princes, qui de ton throne celeſte contemples tous les habitans de la terre : nous te ſupplions de tout noſtre cœur, qu'il te plaiſe regarder de ton œil propice noſtre treſ-debonnaire & Souuerain Seigneur le Roy *CHARLES*, & le remplir tellement des graces de ton Sainct Eſprit, qu'il encline touſiours à ta volonté, & qu'il chemine en tes voyes : epans ſur lui abondamment tes dons celeſtes : donne lui de viure long temps en ſanté, & en proſperité : fortifie-le afin qu'il puiſſe vaincre & ſurmonter tous ſes ennemis : & qu'enfin apres cette vie il paruienne à la ioye & à la felicité eternelle, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

Priere pour la Reyne Mere, pour le treſ illuſtre Prince Iaques *Duc d'York, & pour toute la Maiſon Royale.*

DIeu toutpuiſſant, qui es la ſource de toute bonté, nous te prions bien-humblement de benir la Reine Mere du Roy, le tres-illuſtre Prince *Iaques* Duc d'*York*, & tout le reſte de la Maiſon Royale : Donne leur ton Sainct Eſprit, enrichi-les de ta grace celeſte, fauoriſe-les de toute ſorte de bonheur, & les conduis à ton Royaume eternel, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

DIeu Eternel, & toutpuiſſant qui ſeul fais de grandes merueilles, fai deſcendre ſur nos Eueſques, & ſur nos Miniſtres, & ſur tous les troupeaux qui leur ſont commis, l'eſprit ſalutaire de ta grace, & afin qu'ils te puiſſent eſtre vrayement agreables, epans ſur eux la roſée de ta benediction : Seigneur accorde nous ceci, pour l'honneur de noſtre Auocat & Mediateur Ieſus Chriſt. Amen.

Priere de Chryſoſtome.

SEigneur Dieu toutpuiſſant, qui nous as fait la grace de te preſenter maintenant nos prieres d'vn commun accord, & qui as promis que quand deux ou trois ſeront aſſemblés en ton nom, tu leur accorderas leurs requeſtes : accompli maintenant les ſouhaits & les demandes de tes ſeruiteurs, ſelon que tu cognois qu'il eſt plus expedient &

plus ſalutaire: nous ottroyant en ce monde la cognoiſſãce de ta verité, & au ſiecle a venir la vie eternelle. Amen.

2. *Corinth.* XIII. 13.

LA grace de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, & la dilection de Dieu, & la communication du S. Eſprit, ſoit auec nous tous eternellement. Amen.

Pour la pluye, quand la ſaiſon le requerra.

O Dieu & Pere celeſte, qui par ton fils Ieſus Chriſt, as promis à tous ceux qui cherchent ton royaume & ſa iuſtice, toutes les choſes neceſſaires pour leur nourriture corporelle: nous te prions qu'en noſtre neceſsité preſente, il te plaiſe nous enuoyer des ondees de pluye ſi douces & ſi moderées, que nous puiſsions receuoir les fruits de la terre, à noſtre conſolation, pour t'en glorifier, par noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Amen.

Pour le beau temps.

SEigneur Dieu, qui pour le peché du genre humain, as vne fois ſubmergé tout le monde, excepté huict perſonnes, promettant alors par ta grande miſericorde, que tu ne le deſtruirois plus iamais par un tel iugement: nous te prions humblement, qu'encore que nos pechés ayent bien merité ces desbordemens d'eaux & de pluyes, il te plaiſe neantmoins, ayant eſgard à noſtre vraye repentance, nous enuoyer le beau temps: afin que nous puiſſions recueillir les fruicts de la terre en leurs ſaiſons: & que nous apprenions a l'avenir par tes chaſtimens à nous amander, & à te louër & benir pour cette tienne clemence & bonté dont tu auras uſé envers nous, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

En temps de cherté & de famine.

SEigneur Dieu & Pere celeſte, puiſque c'eſt toi qui fais que la pluye deſcend, que la terre eſt fertile, que les animaux croiſſent, & que les poiſſons multiplient: Qu'il te plaiſe auoir eſgard à l'affliction de ton peuple, & nous accorder que la diſette & la cherté de viures que nous ſouffrons à preſent tres-iuſtement pour nos iniquités, ſoient

ent par ta bonté & par ta miſericorde conuerties en Abondance pour l'amour de Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Auquel auec toi & auec le S. Eſprit, ſoit tout honneur & toute gloire eternellement. Amen.

En temps de guerre.

O Dieu tourpuiſſant, Roy des Roys, & gouuerneur de toutes choſes, à la puiſſance duquel nulle creature ne peut reſiſter, & a qui il appartient de punir les pecheurs en iuſtice, & de faire grace à ceux qui ſont veritablement repentans: Sauue nous, & nous deliure de la main de nos ennemis: qu'il te plaiſe de rabattre leur orgueil, de domter leur malice, & d'aneantir leurs deſſeins afin qu'eſtans munis de ta defenſe, nous ſoyons garentis de tous dangers, pour te glorifier, ô Dieu, qui ſeul donnes les victoires: par les merites de ton fils vnique Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

En temps de peſte, ou d'autre maladie contagieuſe.

O Dieu tourpuiſſant, qui du temps du Roy Dauid fis mourir par peſte ſeptante mille hommes en ta colere, & puis te ſouuenant de tes compaſſions, deliuras de ce fleau ceux qui reſterent: aye pitié de nous miſerables pecheurs qui ſommes maintenant viſités de grande maladie & de grande mortalité. Et comme il te plût alors dire à ton Ange, c'eſt aſſez: qu'il te plaiſe auſſi maintenãt faire ceſſer du milieu de nous ceſte peſte & ceſte grieve maladie, pour l'amour de Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

O Dieu, duquel la nature & le propre, eſt d'eſtre touſiours enclin à auoir pitié & à pardonner, reçois nos treſhumbles requeſtes: & quoyque nous ſoyons liés & garrottés des chaines des nos peches, fai que par ta miſericorde & par ta grande bonté nous en ſoyons deliurés, pour l'honneur de Ieſus Chriſt noſtre Mediateur & Aduocat. Amen.

Action de graces pour la pluye.

NOſtre bon Dieu & noſtre Pere celeſte, qui par ta prouidence gracieuſe fais deſcendre la pluye de la premiere & de la derniere ſaiſon ſur la terre, afin qu'elle produiſe ſes fruicts pour le bien & pour l'uſage des hommes: nous te remercions bien humblement de ce qu'il ta pleu en noſtre grande neceſſité, enuoyer vne pluye agreable ſur ton heritage, en rafrai-

chiſſant la terre qui eſtoit ſeche & alterée ; à la grande conſolation de nous tes indignes ſeruiteurs, & à la gloire de ton Sainct Nom, par tes miſericordes en Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

Action de graces pour le beau temps.

SEigneur Dieu, qui nous auois iuſtement humilies par les pluyes immoderées, & par les grandes eaux dont il t'a plû nagueres nous viſiter, & donc tu nous as à preſent deliurés par ta miſericorde ; & qui nous as conſoles en nous enuoyant ce changement de temps agreable & conuenable à la ſaiſon : nous loüons, & nous glorifions ton ſainct Nom pour cette tienne faueur, & nous annoncerons d'âge en âge ta bonté & ta charité, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

Action de graces pour l'abondance des viures.

PEre treſ-miſericordieux, qui de ta bonté & de ta grace as exaucé les prieres deuotes de ton Egliſe, conuertiſſant noſtre diſette en abondance nous te rendons graces treshumbles de cette tienne ſinguliere liberalité : te ſupplians de nous vouloir continuer ta faveur & ta bonté, afin que nos terres rapportent leurs fruicts à ſuffiſance, à ton honneur & à ta gloire, & à noſtre conſolation, par noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Amen.

Action de graces pour la paix, & pour la victoire.

O Dieu tout puiſſant, qui es vne forte tour pour la defenſe de tes ſeruiteurs contre leurs ennemis : nous te rendons graces & loüanges de ce qu'il t'a pleu nous deliurer des grands & eminens dangers qui nous enuironnoyent. Nous recognoiſſons que c'eſt vn effet de ta bonté que nous n'auons pas eſté liurez en proye à nos aduerſaires : & nous te ſupplions de nous continuer cette tienne miſericorde, afin que tout le monde ſache que tu es noſtre Sauueur, & noſtre puiſſant liberateur, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

Action de graces apres eſtre deliures de la peſte.

SEigneur Dieu, qui nous as navrés pour nos pechés, & qui nous as conſumes pour nos iniquités, par la grieue & eſpouuantable maladie, de laquelle tu nous as depuis peu viſités : & qui te ſouuenant de ta miſericorde au milieu de tes iugemens, as maintenant rachete nos vies de la gueule de la mort : nous offrons en ſacrifice viuant à ta bonté paternelle nos perſonnes, nos corps, & nos ames, que tu as deliurées, loüans, & magnifians à iamais tes miſericordes au milieu de ton Egliſe, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

Ou celleci.

PEre misericordieux, nous recognoissons en toute humilité deuant ta face, que toutes les maledictions denoncées en ta Loy, pouuoyent iustement tomber sur nous, à cause de nos transgressions innombrables, & à cause de l'endurcissement de nos cœurs : toutesfois puis qu'il ta plêu d'auoir esgard à nostre humiliation, quoy qu'accompagnée de foiblesse & d'indignité d'appaiser la fureur de cette contagion maligne, qui nous auoit si fort affligés : & de faire ouïr de nouueau au milieu de nous les cris de ioye: nous presentons à ta Maiesté diuine le sacrifice de loüange, & d'action de graces, exaltans & magnifians ton Nom glorieux, de ce que par ta prouidence tu nous as si misericordieusement garantis, par Iesus Christ nostre Seigneur. Amen.

Les Collectes, les Epistres, & les Evangiles, qu'on doit dire toute l'année, en la celebration de la Saincte Communion, ou Cene du Seigneur.

Le premier Dimanche de l'Aduent.

La Collecte.

Dieu toutpuissant, fay nous la grace, que reiettans les œuvres de tenebres, nous soyons reuestus des armes de lumiere, durant ceste vie mortelle, en laquelle ton fils Iesus Christ nous est venu visiter en grande humilité : afin qu'au dernier iour, quand il reuiendra en sa Maiesté glorieuse pour iuger les viuans, & les morts, nous resuscitions à la vie immortelle, par ce mesme Iesus

Iesus Christ, qui vit & qui regne auec toi & auec le Sainct Esprit, des maintenant & à iamais. Amen.

L'Epistre.

Ne deues rien à personne, &c. } Rom. XIII. 8. *iusques à la fin.*

L'Euangile.

Or quand ils furent pres, &c. } Matt. XXI. 1. *iusques à la fin.*

Le second Dimanche de l'Aduent.

La Collecte.

O Dieu benir, qui as voulu que toute la S. Escriture ait esté ecrite pour nostre endoctrinement: fay nous la grace, que nous puissions tellement l'escouter, la lire, l'obseruer, l'apprendre, & la digerer interieurement, que par patience, & par les consolations de ta saincte parole, nous embrassions, & que nous tenions ferme, la bienheureuse esperance de la vie eternelle, que tu nous as donnée en Iesus Christ nostre Sauueur. Amen.

L'Epistre.

Car toutes les choses, &c. } Rom. XV. 4. *iusques au v. 14.*

L'Euangile.

Il y aura signes au soleil, &c. } Luc. XXI. 25. *iusques au v. 34.*

Le troisiesme Dimanche de l'Aduent.

La Collecte.

NOus te supplions, Seigneur, de prester l'aureille à nos prieres, & en faisant reluire ta grace sur nous veuilles illuminer les tenebres de nos cœurs, par nostre Seigneur Iesus Christ.

L'Epistre.

Que chacun nous tiene, &c. } 1 Cor. IV. 1. *iusques au v. 6.*

L'Euangile.

Iean ayant ouï, &c. } Matt. XI. 2. *iusques au v. 11.*

Le

Le quatrieſme Dimanche de l'Aduent.

La Collecte.

SEigneur, fay paroiſtre ta vertu, & vien nous ſecourir par ta grande puiſſance, afin qu'au lieu que nos pechés & nos meſchancetés, nous retiennent, & nous retardent extremement, ta grace, & ta miſericordieuſe bonté nous deliurent promptement, par la ſatisfaction de ton fils noſtre Seigneur. Auquel auec toy & auec le S. Eſprit, ſoit honneur & gloire eternellement. Amen.

L'Epiſtre.

Eſiouiſſez vous touſiours, &c. } Phil. IV. 4. *iuſques au* v. 8.

L'Euangile.

C'eſt donc ici le teſmoignage, &c. } Iean I. 19. *iuſques au* v. 29.

Le iour de Noel.

La Collecte.

DIeu tout puiſſant, qui nous as donné ton fils vnique, afin qu'il priſt noſtre nature, & qu'il naſquit ce iour ici d'vne chaſte vierge: accorde nous qu'eſtans regenerez & faits tes enfans par adoption & par grace, nous ſoyons de iour en iour renouuellez par ton Sainct Eſprit par le même Ieſus Chriſt noſtre Seigneur, qui vit, & qui regne auec toy eternellement. Amen.

L'Epiſtre.

Dieu ayant iadis, à pluſieurs fois, &c. } Heb. I. 1. *iuſques au* v. 15.

L'Euangile.

Au commencement eſtoit, &c. } Iean I. 1. *iuſques au* v. 15.

Le iour S. Eſtienne.

La Collecte.

FAi nous la grace, Seigneur, qu'à l'exemple de Sainct Eſtienne ton Martyr, qui te pria pour ceux qui le perſecutoyent, nous apprenions à aimer nos ennemis, & à prier pour eux, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

Alors ſuiura la Collecte de la Natiuité, laquelle ſe continuera iuſques au iour du nouuel An.

L'E-

Le Dimanche apres Noël.

L'Epiſtre.

Eſtienne étant plein du Sainct Eſprit, &c. } Act. VII. 55. *iuſques à la fin.*

L'Euangile.

Pource voici, ie vous enuoye, &c. } Matt. XXIII. 34. *iuſques à la fin.*

Le iour de S. Iean l'Euangeliſte.

La Collecte.

MIſericordieux Seigneur, nous te ſupplions d'epandre les clairs rayons de ta lumiere ſur ton Egliſe, afin qu'eſtant eſclairée de la doctrine de ton bienheureux Apoſtre & Euangeliſte S. Iean, elle paruienne à la iouïſſance de tes biens eternels, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Ce qui eſtoit dés le, &c. } 1 Iean I. 1. *iuſques à la fin.*

L'Euangile.

Ieſus dit à Pierre, Suy-moy, &c. } Iean XXI. 19. *iuſques à la fin.*

Le iour des Innocens.

La Collecte.

DIeu tout-puiſſant, la louange duquel les ieunes Innocens tes teſmoins ont ce iourd'huy confeſſée & manifeſtée, non en parlant mais en mourant : veüille mortifier & aneantir tellement tous les vices, qui ſont en nous, qu'en noſtre vie, & en noſtre conuerſation nous facions paroiſtre la foy, laquelle nous confeſſons de bouche, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Puis ie regardai, & voici, &c. } Apoc. XIV. 1. *iuſques à la fin.*

L'Euangile.

L'Ange du Seigneur apparut, &c. } Matt. II. 13. *iuſques au* v. 19.

Le Dimanche apres Noël.

La Collecte.

Dieu toutpuiſſant, &c. *Comme au iour de Noël.*

L'Ep-

L'Epiſtre.

Or ie di que durant tout le, &c. } Gal. IV. 1. *iuſques au* v. 8.

L'Euangile.

Liure de la generation de Ieſus, &c. } Mat. I. 1. *iuſques à la fin.*

Au iour de la Circonciſion de Chriſt.

La Collecte.

DIeu toutpuiſſant, qui pour l'amour des hommes as voulu que ton Fils qui eſt benit à iamais, fuſt circoncis, & qu'il fuſt rendu obeiſſant à la Loy: ottroye nous la vraye Circonciſion de l'Eſprit, afin que nos cœurs, & tous nos membres eſtans mortifiez à toutes les concupiſcences mõdaines & charnelles, nous te rendions obeiſance en toutes choſes ſelon ta bonne volonté, par le meſme Ieſus Chriſt ton fils noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Bien-heureux eſt l'homme auquel le, &c. } Rom. IV. 8. *iuſques au* v. 15.

L'Euangile.

Et aduint qu'apres que les Anges s'enfurent, &c. } Luc. II. 15. *iuſques au* v. 22.

S'il entrenient vn Dimanche entre l'Epiphanie & la Circonciſion, lors on dira la meſme Collecte, Epiſtre & Euangile à la Communion, qu'on aura dit au iour de la Circonciſion.

Le iour de l'Epiphanie.

La Collecte.

O Dieu, qui par l'adreſſe d'vne eſtoile manifeſtas autrefois aux Gentils ton fils vnique: ottroye nous par ta grace, que nous qui maintenant te cognoiſſons par foy, ayons apres ceſte vie la ioüiſſance de ta Diuinité glorieuſe, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Pour ceſte cauſe, moi Paul *ſuis* le priſonnier, &c. } Eph. III. 1. *iuſques au* v. 13.

L'E-

Le troiſieſme Dimanche apres l'Epiphanie.

L'Euangile.

Or Ieſus eſtant né en Beth-lehem ville, &c. } Matt. II. 1. *iuſques au* v. 13.

Le premier Dimanche apres l'Epiphanie.

La Collecte.

SEigneur, nous te ſupplions de receuoir par ta clemence les prieres de ton peuple qui t'inuoque: luy donnant de ſauoir & de comprendre ce qu'il lui conuient de faire; luy ottroyant auſſi la grace & le pouuoir de l'accomplir fidelement par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Ie vous exhorte donc freres, par les compaſſions, &c. } Rom. XII. 1. *iuſques au* v. 6.

L'Euangile.

Le pere & la mere de Ieſus monterent en, &c. } Luc. II. 42. *iuſques à la fin.*

Le ſecond Dimanche apres l'Epiphanie.

La Collecte.

DIeu eternel & toutpuiſſant, qui conduis & qui gouvernes toutes choſes au ciel & en la terre, exauce par ta miſericorde les ſupplications de ton peuple, & nous ottroye ta paix tous les iours de noſtre vie. Amen.

L'Epiſtre.

Comme ainſi ſoit que nous ayons dons, &c. } Rom. XII. 6. *iuſques au* v. 16.

L'Euangile.

Or trois iours apres on faiſoit des nopces, &c. } Iean II. 1. *iuſques au* v. 12.

Le troiſieſme Dimanche apres l'Epiphanie.

La Collecte.

DIeu Eternel & toutpuiſſant, aye eſgard à nos infirmités ſelon ta grande clemence; & eſten ton bras droit pour nous aider, & pour nous defendre en toutes nos tribulations, & en toutes nos neceſſités, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'E-

Le cinquieſme Dimanche apres l'Epiphanie.

L'Epiſtre.

Ne ſoyez point ſages en vous meſmes, &c. } Rom. XII. 16. *iuſques a la fin.*

L'Euangile.

Et quand *Ieſus* fut deſcendu de la montagne, &c. } Matt. VIII. 1. *iuſques au* v. 14.

Le quatrieſme Dimanche apres l'Epiphanie.

La Collecte.

O Dieu, qui ſais que les dangers qui nous enuironnent ſont ſi grands & en ſi grand nombre que nous ne ſaurions à cauſe de la fragilité de noſtre nature, marcher touſiours droit en ta preſence : ottroye nous la ſanté du corps & de l'ame, afin que tout ce que nous endurons à cauſe du peché, nous puiſſions le ſupporter & le vaincre auec l'aſſiſtance de ta grace, par Ieſus Chriſt nôtre Seigneur Amen.

L'Epiſtre.

Que toute perſonne ſoit ſuiette aux, &c. } Rom. XIII. 1. *iuſques au* v. 8.

L'Euangile.

Et quand Ieſus fut entré en la naſſelle, &c. } Matt. VIII. 23. *iuſques à la fin.*

Le cinquieſme Dimanche apres l'Epiphanie.

La Collecte.

SEigneur, nous te ſupplions de maintenir continuellement ton Egliſe & ta famille en la vraye religion ; afin que ceux qui s'appuyent ſeulement ſur l'eſperance de ta grace celeſte, ſoyent touſiours ſouſtenus par la puiſſance de ta force, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Soyez (comme eſleus de Dieu, ſaincts, &c. } Col. III. 12. *iuſques au* v. 18.

L'Euangile.

Le royaume des cieux reſſemble à vn, &c. } Matt. XIII. 24. *iuſques au* v. 31.

Le

Le Dimanche dict Quinquageſime.

Le ſixieſme Dimanche (ſil y en a autant) aura la Collecte, l'Epiſtre, & l'Euangile, de meſme que le cinquieſme Dimanche.

Le Dimanche dict Septuageſime.

La Collecte.

O Seigneur, nous te ſupplions qu'il te plaiſe eſcouter fauorablement les requeſtes de ton peuple: afin que nous, qui ſommes iuſtement chaſtiez pour nos offenſes, puiſſions par ta bonté en eſtre miſericordieuſement delivrés, à la gloire de ton nom, par Ieſus Chriſt noſtre Sauveur, qui vit & qui regne eternellement. Amen.

L'Epiſtre.

Ne ſauez-vous pas, que quand vn Court, &c. } 1 Cor. IX. 24. *iuſques à la fin.*

L'Euangile.

Le royaume des cieux eſt ſemblable à, &c. } Mat. XX. 1. *iuſques au* v. 27.

Le Dimanche dict Sexageſime.

La Collecte.

SEigneur Dieu, qui vois que nous ne mettons point noſtre confiance en aucune choſe que nous facions, accorde nous en ta miſericorde que nous ſoyons garentis de toute aduerſité, par ta puiſſance, pour l'amour de Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Vous endurez volontiers les imprudens, &c. } 2 Cor. XI. 19. *iuſques au* v. 32.

L'Euangile.

Et comme grande troupe s'aſſembloit, &c. } Luc. VIII. 4. *iuſques au* v. 16.

Le Dimanche dict Quinquageſime.

La Collecte.

O Seigneur, qui nous enſeignes, que tout ce que nous faiſons ſans charité n'eſt d'aucune valeur: enuoye nous ton Sainct Eſprit, & verſe dans nos cœurs ce don treſexcellent de charité, qui eſt le vray lien de paix & de toute

toute ſorte de vertus, ſans lequel quiconque vit eſt reputé mort en ta preſence. Fai nous ceſte grace pour l'amour de ton fils vnique Ieſus Chriſt. Amen.

L'Epiſtre.

Quand bien ie parlerois les langages, &c. } 1 Cor. XIII. 1. *iuſques à la fin.*

L'Euangile.

Ieſus prit à part les douze, & leur dit, &c. } Luc. XVIII. 31. *iuſques à la fin.*

Le premier iour de Careſme.

La Collecte.

DIeu eternel & tourpuiſſant, qui ne hais rien de tout ce que tu as creé, & qui pardonnes les pechez de tous ceux qui ſe repentent ; crée en nous des cœurs contrits & nouueaux, afin que deplorans nos pechés ſelon que nous y ſommes obliges & que reconnoiſſans noſtre miſere, nous en puiſſions obtenir de toy, qui es le Dieu de toute miſericorde, le pardon, & la remiſſion parfaicte, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Retournez-vous iuſques à moy de tout, &c. } Ioel II. 12. *iuſques au* v. 18.

L'Euangile.

Quand vous iuſnerez, ne deuenez point d'vn, &c. } Mat. VI. 16. *iuſques au* v. 22.

Le premier Dimanche de Careſme.

La Collecte.

O Seigneur, qui pour l'amour de nous as iuſné quarante iours & quarante nuicts, fay nous la grace que nous viuions auec vne telle abſtinence, que noſtre chair eſtant aſſuietie à l'eſprit, nous puiſſions touſiours ſuiure tes ſaincts mouuements, en iuſtice & en vraye ſainteté, à l'honneur & à la gloire, de toy qui vis & qui regnes auec le Sainct eſprit eternellement. Amen.

L'Epiſtre.

Nous eſtans ouuriers auec luy, vous, &c. } 2 Cor. VI. 1. *iuſques au* v. 11.

L'E-

Le quatrieſme Dimanche de Careſme.

L'Euangile.

Alors Ieſus fut emmené par l'eſprit. } Mat. IV. 1. *iuſques au* v. 12.

Le ſecond Dimanche de Careſme.

La Collecte.

DIeu tout puiſſant, qui ſçais & qui vois que de nous meſmes nous n'auons aucune puiſſance de nous aider; garde nous exterieurement en nos corps & interieurement en nos ames, afin que nous ſoyons garentis de toutes les aduerſités qui pourroient arriver à nos corps, & de toutes les mauuaiſes penſées qui pourroyent nuire à nos ames par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Freres, nous vous prions & requerons, &c. } 1. Theſ. IV. 1. *iuſques au* v. 9.

L'Euangile.

Ieſus partant de là, ſe retira és quartiers, &c. } Mat. XV. 11. *iuſques au* v. 29.

Le troiſieſme dimanche de Careſme.

La Collecte

NOus te ſupplions, Dieu tout-puiſſant, qu'il te plaiſe d'auoir eſgard aux inſtantes requeſtes de tes humbles ſeruiteurs; en etendãt le bras droit de ta Maieſté pour nous deffendre contre tous nos ennemis, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Soyez donc imitateurs de Dieu comme, &c. } Eph. V. 1. *iuſques au.* v 15.

L'Euangile.

Ieſus ietta hors vn diable, qui eſtoit muet: &c. } Luc. XI. 14. *iuſques au* v. 29.

Le quatrieſme dimanche de Careſme.

La Collecte.

NOus te ſupplions, Dieu tourpuiſſant, qu'il te plaiſe nous ottroyer, que nous qui recevons le iuſte chaſtiment,

ment, de nos peches, en ſoyons miſericordieuſement deliures par l'aſſiſtance de ta grace, pour l'amour de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Amen.

L'Epiſtre.

Dites-moi, vous qui voulez eſtre ſous, &c. } Gal. IV. 21. *iuſques à la fin.*

L'Euangile.

Ieſus s'en alla outre la mer de Galilée, &c. } Iean. VI. 1. *iuſques au* v. 15.

Le 5. dimanche de Careſme.

La Collecte.

NOus te ſupplions, Dieu toutpuiſſant, qu'il te plaiſe de ietter ſur ton peuple les yeux de ta miſericorde, afin que par ta grande bonté il ſoit touſiours conduit & conſervé ſelon le corps & ſelon l'ame, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Chriſt eſtant venu pour eſtre le ſouuerain, &c. } Heb. IX. 11. *iuſques au* v. 16.

L'Euangile.

Qui eſt celui d'entre vous qui me, &c. } Iean. VIII. 46. *iuſques à la fin.*

Le Dimanche deuant Paſques.

La Collecte.

DIeu Eternel & tourpuiſſant, qui as ſi tendrement aimé l'homme que tu as enuoyé noſtre Sauueur Ieſus Chriſt, pour prendre a ſoy noſtre chair & pour ſoufftir la mort ſur la croix, afin que tout le genre humain ſuive l'exemple de ſa grande humilité: fay nous la grace que nous ſuiuions auſſi, l'exemple de ſa patience, pour eſtre auſsi rendus participans de ſa reſurrection, par le meſme Ieſus Chriſt noſtre Seigneur Amen.

L'Epiſtre.

Quil y ait le meſme ſentiment en vous, &c. } Phil. II. 5. *iuſques au* v. 12.

L'Euangile.

Et auint quand Ieſus eut acheué, &c. } Mat. XXVI. 1. *iuſques au* XXVII. 57.

L'E-

Le Lundi deuant Paſque.

L'Epiſtre.

Qui *eſt* ceſtui-ci qui vient d'Edom, } Eſa. Lxiii. 1. *iuſques à laſi n*&c.

L'Euangile.

Or deux iours apres eſtoit la feſte, &c. } Mar. xiv. 1. *iuſques à la fin.*

Mardi deuant Paſque.

L'Epiſtre.

Le Seigneur l'Eternel m'a ouuert, &c. } Eſa. L. 5. *iuſques à la fin.*

L'Euangile.

Et incontinent au matin les principaux, &c. } Mar. xv. 1. *iuſques à la fin.*

Mecredi deuant Paſque.

L'Epiſtre.

Car où *il y a* teſtament, il *eſt* neceſſaire, &c. } Heb. ix. 16. *iuſques à la fin.*

L'Euangile.

Or la feſte des pains ſans leuain, qu'on, &c. } Luc. xxii. 1. *iuſques à la fin.*

Ieudi deuant Paſque.

L'Epiſtre.

Or en ceci que ie vous declare, ie ne vous, &c. } 1. Cor. xi. 17. *iuſques à la fin.*

L'Euangile.

Puis apres toute la multitude d'iceux, &c. } Luc. xxiii. 1. *iuſques à la fin.*

Le Vendredi Sainct.

Les Collectes.

DIeu toutpuiſſant, nous te prions qu'il te plaiſe regarder favorablement ce tien troupeau, pour lequel noſtre Seigneur Ieſus Chriſt a bien voulu eſtre trahi & eſtre liuré entre les mains des meſchans, & endurer la mort ignominieuſe de la croix: lequel vit & regne auec toy eternellement. Amen.

Dieu

Le iour de Paſque.

DIeu eternel & toutpuiſſant, qui conduis & qui ſanctifies par ton S. Eſprit tout le corps de l'Egliſe ; recoi les prieres & les ſupplications que nous te preſentons en ta ſainte aſſemblée pour toutes ſortes de perſonnes ; afin que chacun de ſes membres te puiſſe ſervir en toute ſincerité & en toute pieté ſelon ſa charge & ſon employ, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

O Dieu miſericordieux, qui às creé tout le genre humain, & qui ne hais aucune de tes œures ; qui ne demandes point auſſi la mort du pecheur, mais pluſtoſt qu'il ſe conuertiſſe & qu'il viue : aye pitié de tous les Iuifs, de tous les Turcs, de tous les Infideles & de tous les Heretiques ; Oſte leur toute ignorance, tout endureiſſement de cœur, & tout meſpris de ta parole ; vueille, ô bon Dieu, les ramener a ton troupeau : afin qu'ils ſoyent ſauués auec le reſte des veritables Iſraelites, ne faiſans plus qu'une ſeule bergerie ſous vn ſeul Paſteur Ieſus Chriſt, noſtre Seigneur, qui vit & qui regne auec toi & auec le Sainct Eſprit eternellement. Amen.

L'Epiſtre.

La Loy ayant l'ombre des biens à venir, &c. } Heb. 10. 1. *iuſques au* v. 26.

L'Euangile.

Apres que Ieſus eut dit ces choſes, &c. } Iehan. xviii. 1. *iuſques a la fin du* ch. 19.

La Veille de Paſque.

L'Epiſtre.

Il vaut mieux que vous ſouffriez en bien, &c. } 1 Pier. iii. 17. *iuſques a la fin.*

L'Euangile.

Le ſoir eſtant venu, il vint vn riche, &c. } Mat. xxvii. 57. *iuſques a la fin.*

Le iour de Paſque.

Aux prieres du Matin, au lieu du Pſeaume, Venez menons ioye, &c. *l'on dira ou l'on chantera ces Antiennes.*

Rom. vi. 9.

CHriſt eſtant reſſuſcité des morts ne meurt plus : la mort n'a plus de domination ſur lui. Car ce qu'il eſt mort, il eſt mort pour vne fois à peché : mais ce qu'il eſt viuant,

viuant, il eſt viuant a Dieu. Vous auſſi faites ainſi voſtre conte, que vous eſtes morts a peché, mais viuans a Dieu en Ieſus Chriſt noſtre Seigneur.

1. *Cor.* XV. 20.

CHriſt eſt reſſuſcité des morts, & a eſté fait les premices des dormans. Car depuis que la mort eſt par vn homme, auſſi la reſurrection des morts eſt par vn homme. Car comme en Adam tous meurent, pareillment auſſi en Chriſt tous ſont viuifiés.

La Collecte.

DIeu toutpuiſſant, qui par Ieſus Chriſt ton fils vnique as vaincu la mort & nous as ouuert la porte de la vie eternelle; nous te ſupplions tres humblement, que cõme par ta grace ſpeciale qui nous preuient tu nous inſpires de bons deſirs; auſſi par ton aſſiſtance continuelle nous les puiſſions mettre en effet, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur, qui vit & qui regne auec toi & auec le Sainct Eſprit eternellement. Amen.

L'Epiſtre.

Si donc vous eſtes reſſuſcités auec, &c. } Col. III. 1. *iuſques au* v. 8.

L'Euangile.

Or le premier iour de la ſemaine, &c. } Iean XX. 1. *iuſques au* v. 11.

Le Lundi de Paſque.

La Collecte.

DIeu toutpuiſſant, qui par Ieſus Chriſt, &c. *Comme au iour de Paſque.*

L'Epiſtre.

Alors Pierre, ayant ouuert ſa bouche, &c. } Act. X. 34. *iuſques au* v. 44.

L'Euangile.

Or Voici, deux de *ſes Diſciples* eſtoyent, &c. } Luc. XXIV. 13. *iuſques au* v. 36.

La

Le Mardi de Paſque.

La Collecte.

PEre toutpuiſſant, qui as liuré ton fils vnique a la mort pour nos offenſes, & qui l'as reſſuſcité pour noſtre iuſtification : fai que rejettans arriere de nous le leuain de mauuaiſtié & de malice, nous te ſeruions touſiours en ſincerité & en pureté de vie, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Hommes freres, enfans de la race, &c. } Act. XIII. 26. *iuſques au* v. 42.

L'Euangile.

Ieſus ſe preſenta au milieu *de ſes diſciples*, &c. } Luc. XXIV. 36. *iuſques au* v. 49.

Le premier Dimanche d'apres Paſque.

La Collecte.

DIeu toutpuiſſant, &c. *Comme en la celebration de la S. Cene au iour de Paſque.*

L'Epiſtre.

Tout ce qui eſt né de Dieu, ſurmonte, &c. } 1 Iean. V. 4. *iuſques au* v. 13.

L'Euangile.

Quand le ſoir de ce iour la fut venu, &c. } Iean. XX. 19. *iuſques au* v. 24.

Le 2. Dimanche d'apres Paſque.

La Collecte.

DIeu toutpuiſſant, qui nous as donné ton fils vnique &en ſacrifice pourle peché,& en exemple d'vne ſainte vie : fai que nous receuions touiours de lui auec action de graces ce benefice ineſtimable ; & que chaque iour nous nous efforcions de ſuiure les heureuſes traces de ſa treſſaincte vie. Amen.

L'Epiſtre.

Cela eſt agreable, ſi quelcun à cauſe, &c. } 1 Pier. II. 19. *iuſques a la fin.*

L'Euangile.

Chriſt dit, Ie ſuis le bon berger: &c. } Iean. X. 11. *iuſques au* v. 17.

Le 3. Dimanche d'apres Paſque.

La Collecte

DIeu toutpuiſſant, qui fais lever la lumiere de ta verité à tous ceux qui ſont dans l'erreur, afin qu'ils puiſſent rentrer dans les ſentiers de la iuſtice: fai la grace a tous ceux, qui ſont receus en la ſocieté de la religion Chreſtienne, d'euiter ce qui eſt contraire à leur ſaincte profeſſion, & de s'adonner a toutes les choſes, qui lui ſont conuenables, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Bien aimés, ie vous exhorte, que, &c. } 1 Pier. II. 11. *iuſques au* v. 18.

L'Euangile.

Ieſus dit a ſes diſciples, Vn petit, &c. } Iean. XVI. 16. *iuſques au* v. 23.

Le 4. Dimanche d'apres Paſque.

La Collecte.

DIeu tout puiſſant, qui unis les cœurs & les affections de tous les fideles donne à ton peuple d'aimer ce que tu commandes & de deſirer ce que tu promets: afin que parmi tant de changemens diuers qui arriuent en ce monde, nos cœurs puiſſent ſeurement ſe fixer où ſe trouuent les veritables ioyes, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Toute bonne donation, & tout don, &c. } Iaq. I. 17. *iuſques au* v. 22.

L'Euangile.

Ieſus dit a ſes diſciples, Maintenant, &c. } Iean. XVI. 5. *iuſques au* v. 16.

Le Dimanche d'apres l'Aſcenſion.

Le 5. Dimanche d'apres Paſque.

La Collecte.

SEigneur, qui es l'auteur de tout bien ; enuoye tes ſaintes inſpirations à tes tres humbles ſeruiteurs, afin qu'ils n'ayent que de bonnes & de ſaintes penſées, & afin qu'ils les puiſſent mettre en effet, accorde leur ton aſſiſtance fauorable, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Mettez en effect la parole, & ne l'eſcoutez, &c. } Iaq. I. 22. *iuſques à la fin.*

L'Euangile.

En verité, en verité ie vous di que, &c. } Iean. XVI. 23. *iuſques à la fin.*

Le iour de l'Aſcenſion.

La Collecte.

FAy, Seigneur Dieu tourpuiſſant, que comme nous croyons que ton fils vnique eſt monté au ciel, nous y montions auſſi de cœur & de penſée, & que nous conuerſions inceſſãment auec lui qui vit & qui regne auec toy, & auec le Sainct Eſprit, vn ſeul Dieu benit eternellement. Amen.

L'Epiſtre.

Nous auons fait le premier traitté, &c. } Act. I. 1. *iuſques au* v. 12.

L'Euangile.

Ieſus ſe monſtra aux onze, eſtans enſemble, &c. } Marc. XVI. 14. *iuſques à la fin.*

Le Dimanche d'apres l'Aſcenſion.

La Collecte.

O Dieu qui es le Roy de gloire, & qui as eſleué en grand triomphe Ieſus Chriſt ton fils vnique en ton royaume celeſte: nous te ſupplions de ne nous laiſſer point deſtitués de conſolation, mais qu'il te plaiſe nous enuoyer

ton S. Eſprit qui nous conſole, & nous eſleue enfin au lieu ou noſtre Sauueur Ieſus Chriſt eſt allé deuant : lequel vit & regne auec toy, & auec le Sainct Eſprit eternellement. Amen.

L'Epiſtre.

La fin de toutes choſes eſt prochaine. Soyez, &c. } 1 Pier. IV. 7. *iuſques au* V. 12.

L'Euangile.

Quand le Conſolateur ſera venu, lequel, &c. } Iean XV. 26. *iuſques à la fin, & XVI. iuſques au* V. 4.

Le iour de la Pentecoſte.

La Collecte.

O Dieu, qui en ce temps as enſeigné les cœurs de tes fideles en leur enuoyant la lumiere de ton S. Eſprit : fai que par l'addreſſe du meſme Eſprit, nous ayons vn droit ſentiment en toutes choſes & que nous nous reſiouïſſions inceſſãment en ſes ſainctes conſolations par les merites de Ieſus Chriſt noſtre Sauueur, qui en l'vnité de cet Eſprit vit & regne auec toy, vn ſeul Dieu, eternellement. Amen.

L'Epiſtre.

Comme le iour de la Pentecoſte s'accompliſſoit, &c. } Act. II. 1. *iuſques à la fin.*

L'Euangile.

Ieſus dit à ſes Diſciples, Si vous m'aimez, &c. } Iean XIV. 15. *iuſques à la fin.*

Le Lundi de la Pentecoſte.

La Collecte.

O Dieu, qui en ce temps as enſeigné, &c. *Comme au iour de la Pentecoſte.*

L'Epiſtre.

Alors Pierre ayant ouuert ſa bouche, &c. } Act. X. 34. *iuſques à la fin.*

L'Euangile.

Dieu a tellement aimé le monde, qu'il, &c. } Iean III. 16. *iuſques au* V. 22.

Le

Le Mardi de la Pentecoſte.

La Collecte.

O Dieu, qui en ce temps as enſeigné, &c. *comme au iour de la Pentecoſte.*

L'Epiſtre.

Quand les Apoſtres qui eſtoyent en Ieruſalem, &c. } Act. VIII. 14. *iuſques au* v. 18.

L'Euangile.

En verité, en verité ie vous di, Que, &c. } Iean X. 1. *iuſques au* v. 11.

Le Dimanche de la Trinité.

La Collecte.

DIeu eternel & toutpuiſſant, qui nous a fait la grace de recognoiſtre & de confeſſer par vne vraye foy la gloire de l'Eternelle Trinité, & d'adorer l'vnité en la puiſſance de la Maieſté Diuine: nous te ſupplions qu'au milieu de toutes nos aduerſites nous ſoyons touſiours deffendus & garentis par la fermeté de cette foy que nous auons en toy, qui vis, & qui regnes, Dieu, eternellement. Amen.

L'Epiſtre.

Apres ces choſes ie regardai, & voici, &c. } Apoc. IV. 1. *iuſques à la fin.*

L'Euangile.

Or y auoit il vn homme d'entre les, &c. } Iean III. 1. *iuſques au* v. 16.

Le 1. Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

O Dieu, qui es l'appuy & le ſouſtien de tous ceux qui eſperent en toy, reçoi par ta miſericorde nos ſupplications: & puiſque l'infirmité de noſtre nature mortelle, n'a pas la puiſſance de faire aucun bien ſans toi; accorde nous le ſecours de ta grace, afin qu'en obſeruant tes ſaincts com-

commandemens, nous te puiſſions agréer en nos penſées & en nos actions, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Bien-aimez, aimons l'vn l'autre : car charité, &c. } 1 Iean IV. 7. *iuſques à la fin.*

L'Euangile.

Or y avoit il vn homme riche qui ſe veſtoit, &c. } Luc. XVI. 19. *iuſques à la fin.*

Le ſecond Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

SEigneur, fais que nous ayons touſiours l'amour & la crainte de ton ſaint nom, toy qui ne mãques iamais d'aſſiſter & de conduire ceux que tu eſleues dans les eſtreintes de ta charité. Accorde nous ceci, Pere celeſte pour l'amour de Ieſus Chriſt. Amen.

L'Epiſtre.

Mes freres, ne vous eſmerueillez point, &c. } 1 Iean III. 13. *iuſques à la fin.*

L'Euangile.

Vn homme fit vn grand ſouper, & y, &c. } Luc. XIV. 16. *iuſques au v. 25.*

Le troiſieſme Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

SEigneur, nous te ſupplions de nous ecouter en ta miſericorde : & puiſque tu nous as donné vne vehemente affection à te prier, octroye nous la deffenſe de ton puiſſant ſecours, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Soyez tous ſubiects l'vn à l'autre, ſoyez, &c. } 1 Pier. V. 5. *iuſques au v. 12.*

L'Euangile.

Or tous les peagers & gens de mauvaiſe, &c. } Luc. XV. 1. *iuſques au v. 11.*

Le quatrieſme Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

O Dieu qui es le Protecteur de tous ceux qui eſperent en toy, ſans lequel il n'y a rien de fort ni rien de ſainct ; augmente & multiplie ta miſericorde ſur nous, afin que ſous ta conduite nous vſions tellement des choſes temporelles, que nous ne perdions point les choſes eternelles. Fay nous cette grace ô Pere celeſte, pour l'amour de Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

I'eſtime que les ſouffrances du temps preſent, &c. } Rom. VIII. 18. *inſques au* v. 24.

L'Euangile.

Soyez donc miſericordieux, comme auſſi, &c. } Luc. VI. 36. *inſques au* v. 43.

Le cinquieſme Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

FAy, Seigneur, nous te ſupplions que le cours des choſes de ce monde ſoit ſi paiſiblement ordonné par ta conduite, que ton Egliſe te puiſſe touſiours ſeruir gayement en toute pieté & en toute tranquilité, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Soyez tous d'vn conſentement, & addonnés, &c. } 1 Pier. III. 8. *inſques au* v. 15.

L'Euangile.

Or auint comme la foule eſtoit toute, &c. } Luc. V. 1. *inſques au* v. 12.

Le ſixieſme Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

O Dieu, qui as preparé à ceux qui t'aiment des biens ſi excellens qu'ils paſſent l'entendement des hommes ; reſpan dans nos cœurs vne ſi ardente amour enuers toy, que t'aimans ſur toutes choſes, nous puiſſions iouïr de l'effet de tes promeſſes, qui ſurpaſſent tout ce que

nous pouuons desirer: par Iesus Christ nostre Seigneu
Amen.

L'Epistre.

Ne sauez vous pas que nous tous } Rom. VI. 3. *iusqu*
qui, &c. } *au* v. 12.

L'Euangile.

Si vostre iustice ne surpasse celle } Mat. V. 20. *insques a*
des, &c. } v. 27.

Le 7. Dimanche d'apres la Trinitẽ.

La Collecte.

O Dieu de toute puissance & de toute force, qui es l'a
theur & le donateur de tous biens; graue en nos cœu
l'amour de ton saint Nom, augmente en nous la vraye piet
entretien nous en toute bonne œuure, & nous y mainti
par ta grande misericorde, pour l'amour de Iesus Chri
nostre Seigneur. Amen.

L'Epistre.

Ie parle à la façon des hommes } Rom. VI. 19. *insqu*
à cause, &c. } *à la fin.*

L'Euangile.

En ces iours là comme il y } Marc. VIII. 1. *insques a*
auoit, &c. } v. 10.

Le 8. Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

O Dieu, dont la prouidence n'est iamais deceüe, nous t
prions bienhumblement, qu'il te plaise esloigner d
nous toutes les choses nuisibles, & nous accorde celle
qui nous sont vtiles, par Iesus Christ nostre Seigneur. A
men.

L'Epistre.

Mes freres, nous sommes detteurs } Rom. VIII. 12. *in*
non, &c. } *ques au* v. 18.

L'Euangile.

Donnez-vous garde des faux pro- } Matt. VII. 15. *ins*
phetes, &c. } *ques au* v. 22.

Le

Le 9. Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

NOus te prions, Seigneur, qu'il te plaise nous donner l'esprit de penser & de faire touſiours les choſes qui ſont iuſtes & droites; afin que nous qui ne pouuons ſubſiſter ſans toi, ſoyons par toi rendus capables de viure ſelon ta 8. volonté, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Or, freres, ie ne veuil pas que vous ignoriez, &c. } 1 Cor. X. 1. *iuſques au* v. 14.

L'Euangile.

Ieſus diſoit à ſes diſciples, Il y auoit, &c. } Luc. XVI. 1. *iuſques au* v. 10.

Le 10. Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

O Seigneur, ouure l'oreille de ta miſericorde aux prieres de tes humbles ſeruiteurs; & afin qu'ils puiſſent obtenir leur requeſtes, donne leur de demander les choſes qui te ſont agreables, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Touchant les dons ſpirituels, ie ne vueil, &c. } 1 Cor. XII. 1. *iuſques au* v. 12.

L'Euangile.

Et quand il fut approché, voyant la ville, &c. } Luc. XIX. 41. *iuſques au* v. 47.

Le 11. Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

O Dieu, qui manifeſtes la toutepuiſſance de ta force principalement lorſque tu fais miſericorde & que tu as compaſſion: eſpan ſur nous abondamment ta grace, afin qu'ayans recours à tes promeſſes, nous

ſoyons faits participans de tes threſors celeſtes, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Freres ie vous aduiſe touchant l'Euangile, &c. } 1 Cor. XV. 1. *iuſques au* v. 12.

L'Euangile.

Ieſus dit ceſte ſimilitude à quelques vns, &c. } Luc. XVIII. 9. *iuſques au* v. 15.

Le 12. Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

DIeu eternel & toutpuiſſant, qui es touſiours plus prompt à nous eſcouter que nous ne ſommes ſoigneux de te prier, & qui as accouſtumé de nous donner plus que nous ne meritons & plus que nous ne demandons; eſpan ſur nous abondamment ta ſainte grace, nous pardonnant tout ce qui pourroit troubler nos conſciences, & nous donnant ce que nous n'oſons preſumer de demander par nos prieres, pour l'amour de Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Nous auons vne telle confiance en, &c. } 2 Cor. III. 4. *iuſques au* v. 10.

L'Euangile.

Ieſus eſtant parti des quartiers de, &c. } Mar. VII. 31. *iuſques à la fin.*

Le 13. Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

DIeu miſericordieux & toutpuiſſant, qui ſeul donnes à ton peuple fidele de te rendre vn vray & loüable ſervice; fai nous la grace d'auoir vne telle confiance en tes promeſſes celeſtes que nous en puiſſions auoir enfin la iouiſſance, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Les promeſſes ont eſté dites à Abraham, &c. } Gal. III. 16. *iuſques au* v. 23.

L'E-

L'Euangile.

Bien-heureux *sont* les yeux qui voyent, &c. } Luc. X. 23. *iusques au* v. 38.

Le 14. Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

DIeu eternel & toutpuissant, augmente nous la foy, l'esperance, & la charité; & afin que nous obtenions ce que tu nous promets, fai que nous aimions ce que tu nous commandes, par Iesus Christ nostre Seigneur. Amen.

L'Epistre.

Ie di, Cheminez selon l'Esprit, & vous, &c. } Gal. V. 16. *iusques au* v. 25.

L'Euangile.

Et auint *que Iesus allant* en Ierusalem, &c. } Luc. XVII. 11. *iusques au* v. 20.

Le 15. Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

VEüille Seigneur par ta clemence infinie garder continuellement ton Eglise; & parce que la fragilité de l'homme est telle que nous ne saurions subsister sans toy, soutien nous tousiours par ton secours, & nous addresse à toutes les choses qui peuvent auancer nostre salut, par Iesus Christ nostre Seigneur. Amen.

L'Epistre.

Vous voyez quelles grandes lettres, &c. } Gal. VI. 11. *iusques à la fin.*

L'Euangile.

Nul ne peut seruir à deux maistres: car, &c. } Mat. VI. 24. *iusques à la fin.*

Le 16. Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

NOus te supplions, Seigneur, que ta grace continuelle purifie & maintienne ton Eglise: & parce qu'elle ne peut

peut subsister sans ton secours, conserue la touſiours par ta bonté, & par ton assistance, pour l'amour de Iesus Christ nostre Seigneur. Amen.

L'Epistre.

Ie requier, que vous ne vous annonchalissiez, &c. } Eph. III. 13. *iusques à la fin.*

L'Euangile.

Or auint que Iesus alloit en vne ville, &c. } Luc. VII. 11. *iusques au* v. 18.

Le 17. Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

SEigneur, nous te prions que ta grace nous preuienne & nous accompagne incessamment, nous enclinant touſiours à toutes sortes de bonnes œuures, par Iesus Christ nostre Seigneur. Amen.

L'Epistre.

Ie vous prie donc, moy le prisonnier, au &c. } Eph. IV. 1. *iusques au* v. 7.

L'Euangile.

Il auint que *Iesus* estant entré en la maison, &c. } Luc. XIV. 1. *iusques au* v. 12.

Le 18. Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

SEigneur, nous te supplions qu'il te plaise faire la grace à ton peuple d'euiter les souillures du Diable, & de te suiure, en pureté de cœur & d'esprit, toy qui es le seul vrai Dieu, par Iesus Christ nostre Seigneur. Amen.

L'Epistre.

Ie rends touſiours graces à mon Dieu, &c. } 1 Cor. I. 4. *iusques au* v. 9.

L'Euangile.

Or quand les Pharisiens entendirent, &c. } Mat. XXII. 34. *iusques à la fin.*

Le

Le 19. Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

O Dieu, puiſque ſans toy nous ne te pouuons agreer ; fai que ta grace efficace addreſſe & conduiſe nos cœurs en toutes choſes, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Voici ce que ie di & atteſte de par, &c. } Epheſ. IV. 17. *iuſques a la fin.*

L'Euangile.

Ieſus eſtant entré en vne naſſelle, paſſa, &c. } Mat. IX. 1. *iuſques au* v. 9.

Le 20. Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

DIeu miſericordieux & toutpuiſſant, deliure nous par ta grande bonté de tout ce qui nous pourroit nuire ; afin qu'eſtans bien diſpoſés de corps & d'eſprit, nous puiſſions d'vn cœur plus libre accomplir ce que tu veux que nous facions, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Auiſez comment vous chemi nerez, &c. } Epheſ. V. 15. *iuſques au* v. 22.

L'Euangile.

Le royaume des cieux eſt ſemblable, &c. } Matt. XXII. 1. *iuſques au* v. 15.

Le 21. Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

O Seigneur ſois propice à tes fideles, & leur accorde ton pardon & ta paix ; afin qu'eſtans nettoyés de leurs pechés, ils te ſeruent en tranquilité d'eſprit, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'E-

Le 2. Dimanche d'apres la Trinité.

L'Epiſtre.

Mes freres, fortifiez-vous au Seigneur, &c. } Epheſ. VI. 10. *iuſques au* v. 21.

L'Euangile.

Il y auoit vn Seigneur de cour, duquel, &c. } Iean, IV. 46. *iuſques a la fin.*

Le 22. dimanche d'apres la Trinité

La Collecte.

VEüille, Seigneur, entretenir l'Egliſe, ta famille, dans vne pieté continuelle: afin qu'etant exempte d'aduerſité ſous la faueur de ta protection, elle s'addonne deuotement à ton ſeruice, & à la pratique des bonnes œuures à la gloire de ton Nom, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Ie ren graces à mon Dieu toutes les fois, &c. } Phil. I. 3. *iuſques au* v. 12.

L'Euangile.

Pierre dit *a Ieſus*, Seigneur, iuſques. } Mat. XVIII. 21. *iuſques a la fin.*

Le 23. Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

O Dieu noſtre force & notre retraitte, qui es l'autheur de toute pieté; preſte l'oreille aux prieres ardentes de ton Egliſe; & fai que les choſes que nous demandons auec foy, nous les obtenions en effect, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Soyez d'vn accord mes imitateurs, &c. } Phil. III. 17. *iuſques a la fin.*

L'Euangile

Alors les Phariſiens s'eſtans retirés, &c. } Mat. XXII. 15. *iuſques au* v. 23.

Le 24. Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

VEüille, Seigneur, pardonner à ton peuple ſes offenſes; afin que par ta grande bonté nous ſoyons affranchis

des

des liens de tous les pechés que notre infirmité nous a fait commettre. Fai nous cette grace pour l'amour de Iesus Christ noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Nous rendons touſiours graces de, &c. } Col. I. 3. *iuſques au v.* 13.

L'Euangile.

Comme *Ieſus* diſoit ces choſes voicy, &c. } Mat. IX. 18. *iuſques au* v. 27.

Le 25. Dimanche d'apres la Trinité.

La Collecte.

SEigneur, touche tellement le cœur de tes fideles, que fructifians abondamment en toute ſorte de bonnes œuures, ils en reçoiuent de toy le loyer tres abondant par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Voici, les iours vienent dit l'Eternel, &c. } Ier. XXIII. 5. *iuſques au* v. 9.

L'Euangile.

Ieſus donc ayant leué ſes yeux, &c. } Iean. VI. 5. *iuſques au* v. 15.

¶ *S'il y a encore des Dimanches deuant celuy des Aduents, on prendra pour y ſuppleer le Seruice de quelques vns des Dimanches omis entre l'Epiphanie, & le Dimanche appellé Septuageſime.*

Le iour de S. André

La Collecte.

DIeu toutpuiſſant, qui as fait que ton Apoſtre S. André, a promptement obeï à la vocation de ton fils Ieſus Chriſt, & qu'il l'a ſuiui ſans aucun delay : fai nous auſſi à tous la grace qu'eſtans appellés par ta ſainte parole, nous nous portions incontinent à ſuiure en toute obeiſſance tes ſaints commandemens, par le meſme Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'E-

Le iour de la conuerſion de S. Paul.

L'Epiſtre.

Si tu confeſſes le Seigneur Ieſus de ta, &c. } Rom. X. 9. *iuſques à la fin.*

L'Euangile.

Comme Ieſus cheminoit aupres, &c. } Mat IV. 18. *iuſques au* v. 23.

Le iour de S. Thomas Apoſtre.

La Collecte.

DIeu eternel & tourpuiſſant, qui pour nous affermir dauantage en la foy, as voulu permettre que ton Apoſtre S. Thomas douraſt de la reſurrection de ton Fils; fay que nous croyons ſi indubitablement & ſi parfaitement en ton fils Ieſus Chriſt, que noſtre foy ne ſoit iamais reiettée en ta preſence. Exauce nous, Seigneur, par le meſme Ieſus Chriſt, auquel auec toy, & auec le S. Eſprit, ſoit toute honneur & tout gloire eternellement. Amen.

L'Epiſtre.

Ainſi vous n'eſtes plus eſtrangers, &c. } Epheſ. II. 19. *iuſques à la fin.*

L'Euangile.

Thomas l'vn des douze, appelé, &c. } Iean. XX. 24. *iuſques à la fin.*

Le iour de la conuerſion de S. Paul.

La Collecte.

O Dieu, qui par la predication de ton bien-heureux Apoſtre S. Paul as inſtruit tout le monde; fay par ta grace, que nous qui celebrons la memoire de ſa conuerſion miraculeuſe, puiſſions ſuiure & prattiquer la doctrine ſaincte qu'il a enſeignée, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Or Saul tout enflambé encore de menaces, &c. } Act. IX. 1. *iuſques au* v. 23.

L'Euangile.

Pierre prenant la parole dit à *Ieſus*, &c. } Mat. XIX. 27. *iuſques à la fin.*

Le

Le iour de la purification de la S. Vierge Marie.

La Collecte.

DIeu eternel & toutpuiſſant, nous ſupplions humblement ta maieſté, que comme ton fils vnique t'a eſté ce iour preſenté au temple en noſtre propre chair; nous auſſi comparoiſſions deuant toy en pureté & en netteté d'eſprit, par Ieſus Christ noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

La meſme qui eſt ordonnée pour le Dimanche.

L'Euangile.

Quand les iours de la purification, &c. } Luc. II. 22. *iuſques au* v. 27.

Le iour de S. Matthias.

La Collecte.

DIeu toutpuiſſant, qui as eſleu Matthias ton fidele ſeruiteur pour eſtre du nombre des douze Apoſtres en la place du traiſtre Iudas; fai que ton Egliſe eſtant touſiours exempte de faux Apoſtres, ſoit gouuernée & conduite par de vrais & de fideles Paſteurs, par Ieſus Christ noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

En ces iours-là Pierre ſe leua au milieu, &c. } Act I. 15. *iuſques à la fin.*

L'Euangile.

En ce temps-là Ieſus prenant la parole, &c. } Mat. XI. 25. *iuſques à la fin.*

L'Annonciation de la Vierge Marie.

La Collecte.

NOus te prions, Seigneur, d'eſpandre ta grace en nos cœurs; afin que comme par l'envoy d'vn

Ange

Ange nous auons connu l'incarnation de ton Fils ; auſſi par ſa croix & par ſa paſſion nous ſoyons conduits à la gloire de ſa reſurrection, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

L'Eternel continua de parler auec Achaz, &c. } Eſa. VII. 10. *iuſques au* v. 16.

L'Euangile.

Or au ſixieſme mois l'Ange Gabriel, &c. } Luc. I. 26. *iuſques au* v. 39.

Au iour de S. Marc.

La Collecte.

DIeu toutpuiſſant, qui as inſtruit ton Egliſe par la doctrine celeſte de ton Euangeliſte S. Marc ; fai nous la grace que nous ne ſoyons pas comme des enfans demenés ça & là à tous vents de vaine doctrine : mais que nous ſoyons bien affermis & bien fondés en la verité de ton S. Euangile, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

La grace eſt donnée à vn chacun de, &c. } Epheſ. IV. 7. *iuſques au* v. 17.

L'Euangile.

Ie ſuis le vrai cep, & mon Pere eſt, &c. } Iean XV. 1. *iuſques au* v. 12.

Le iour de S. Philippe & de S. Iaques.

La Collecte.

DIeu toutpuiſſant, en la vraye cognoiſſance duquel conſiſte la vie eternelle : fay nous la grace de bien & parfaitement connoiſtre que ton fils Ieſus Chriſt eſt la voye, la verité, & la vie, comme tu l'as enſeigné à S. Philippe & aux autres Apoſtres, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Iaques ſeruiteur de Dieu, & du Seigneur, &c. } Iaques I. 1. *iuſques au* v. 13.

L'E-

L'Euangile.

Et Ieſus dit à ſes diſciples, Voſtre cœur, &c. } Iean XIV. 1. *iuſques au* v. 15.

Le iour de S. Barnabé.

La Collecte.

SEigneur Dieu tout puiſſant, qui as enrichi ton S. Apoſtre Barnabas des dons excellens du S. Eſprit: ne permets pas que nous ſoyons deſtituës de l'abondance de tes dons, ni de la grace d'en bien vſer touſiours, à ton honneur & a ta gloire, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Le bruit *de ces choſes* vint iuſqu'aux oreilles, &c. } Act. XI. 22. *iuſques a la fin.*

L'Euangile.

C'eſt ici mon commandement que, &c. } Iean XV. 12. *iuſques au* v. 17.

Le iour de S. Iean Baptiſte.

La Collecte.

DIeu tout puiſſant, par la prouidence duquel ton ſeruiteur Iean Baptiſte nâquit miraculeuſement, & fut enuoyé pour preparer le chemin à ton Fils noſtre Sauueur en preſchant la repentance; fay nous la grace de ſuiure tellement ſa ſaincte vie & ſa ſaincte doctrine, que nous ayons vne veritable repentance telle qu'il a preſchée; & qu'à ſon exemple nous propoſions conſtamment la verité; que nous reprenions hardiment les vices & que nous ſoufrions patiemment pour la cauſe de la verité, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Conſolez, conſolez mon peuple, &c. } Eſai. XL. 1. *iuſques au* v. 17.

L'E-

Le iour de S. Iaques.

L'Euangile.

Le terme d'Elizabeth fut accompli pour, &c. } Luc. I. 57. *iusques a la fin.*

Le iour de S. Pierre.

La Collecte.

DIeu tout puissant, qui par ton fils Iesus Christ as conferé beaucoup de dons excellens à ton Apostre S. Pierre, & luy as donné charge expresse de paistre soigneusement ton troupeau : Nous te supplions de faire que tous les Euesques & tous les Pasteurs preschent diligemment ta saincte parole, & que le peuple s'y soumette en toute obeissance ; afin qu'ils puissent recevoir la couronne incorruptible de gloire, par Iesus Christ nostre Seigneur. Amen.

L'Epistre.

En ce mesme temps-là le roy Herode, &c. } Act. XII. 1. *iusques au* v. 12.

L'Euangile.

Et Iesus venant és parties de Cesarée, &c. } Mat. XVI. 13. *iusques au* v. 20.

Le iour de S. Iaques.

La Collecte.

O Dieu misericordieux, fay nous la grace, que comme Iaques ton S. Apostre abandonnant sans delay son pere & tout ce qu'il auoit, fut obeissant à la vocation de ton Fils Iesus Christ, & le suiuit : nous aussi renoncans à toutes les affections mondaines & charnelles, puissions estre touſiours prests a suiure tes saincts commandemens, par Iesus Christ nostre Seigneur. Amen.

L'Epistre.

En ces iours-la descendirent, &c. } Act. XI. 27. *iusques a la fin.* & XII. *iusques a la fin du* v. 3.

L'Euangile.

Lors la mere des fils de Zebedée, &c. } Mat. XX. 20. *iusques au* v. 29.

Le

Le iour de S. Barthelemi.

La Collecte.

O Dieu eternel & toutpuiſſant, qui as fait la grace à ton Apoſtre Barthelemi de croire en verité ta parole & de la preſcher: donne à ton Egliſe & d'aimer ce qu'il à creu, & de preſcher ce qu'il à enſeigné. pour l'amour de Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Par les mains des Apoſtres eſtoyent, &c. } Act. V. 12. *inſques au* v. 17.

L'Euangile.

Il auint auſſi vne contention entr'eux, &c. } Luc. XXII. 24. *inſques au* v. 31.

Le iour de S. Matthieu.

La Collecte.

Dieu toutpuiſſant, qui par ton Fils bien aimé as appellé Matthieu du lieu du peage à la charge d'Apoſtre & d'Euangeliſte: fay nous la grace de renoncer à tous deſirs d'auarice & a tout amour deſordonnée de richeſſes, & de ſuiure ton Fils Ieſus Chriſt, qui en l'vnité du S. Eſprit vit & regne auec toi Dieu eternellement. Amen.

L'Epiſtre.

Pour cette cauſe ayans ce miniſtere, &c. } 2 Cor IV. 1. *inſques au* v. 7.

L'Euangile.

Puis Ieſus paſſant outre, vid vn, &c. } Mat. IX. 9. *inſques au* v. 14.

Le iour de S. Michel & de tous les Anges.

La Collecte.

O Dieu eternel, qui as ordonné & eſtabli les Miniſteres de tous les Anges, & de tous les hommes en vn ordre admirable: fay par ta grace, que ceux qui te ſeruent continuellement dans

dans le ciel, nous ſecourent & nous defendent par ton ordonnance icy bas ſur la terre; par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Il ſut fait vne bataille au ciel: Michel, &c. } Apoc. XII. 7. *iuſques au* v. 13.

L'Euangile.

En ceſte meſme heure les diſciples vindrent, &c. } Mat XVIII. 1. *iuſques au* v. 11.

Le iour de S. Luc Euangeliſte.

La Collecte.

DIeu toutpuiſſant, qui as appelé S. Luc le medecin (la loüange duquel eſt en l'Euangile) pour eſtre medecin de l'ame; qu'il te plaiſe par les remedes ſalutaires de ſa doctrine guerir toutes les maladies de nos ames, par ton fils Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Toy, veille en toutes choſes, & endure, &c. } 2 Tim. IV. 5. *iuſques au* v. 16.

L'Euangile.

Le Seigneur ordonna auſſi ſeptante, &c. } Luc. X. 1. *iuſques au* v. 7.

Le iour de S. Simon, & de S. Iude Apoſtres.

La Collecte.

DIeu toutpuiſſant, qui as edifié ton Egliſe ſur le fondement des Apoſtres & des Prophetes, Ieſus Chriſt luimeſme eſtant la maiſtreſſe pierre du coin: fai que nous ſoyons tellement unis enſemble en l'unité de l'Eſprit par leur doctrine, que nous ſoyons faits vn ſainct temple qui te ſoit agreable, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Iude ſeruiteur de Ieſus Chriſt, & frere, &c. } Iude. *iuſques au* v. 9.

L'E-

L'Euangile.

Ie vous commande ces choſes, &c. } Iean. XV. 17. *iuſques à la fin.*

Le iour de la Tous-Saincts.

La Collecte.

DIeu toutpuiſſant, qui as ioint enſemble tes eſleus en vne meſme ſocieté et en vne meſme communion au corps myſtique de Chriſt ton Fils noſtre Seigneur: fai nous la grace de ſuiure tellement tes Saincts bien-heureux en toute vertu & en toute pieté, que nous puiſſions parvenir à la iouiſſance des ioyes inenarrables que tu as preparées a ceux qui t'aiment en verité, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

L'Epiſtre.

Voici moi Iehan vi vn autre Ange qui, &c. } Apoc. VII. 2. *iuſques au* v. 13.

L'Euangile.

Ieſus voyant les troupes, monta, &c. } Mat. V. 1. *iuſques au* v. 13.

¶ La maniere de celebrer la Saincte *Cene.*

TOus ceux qui preténdent participer a la ſaincte Communion feront ſauoir leurs noms au Miniſtre le ſoir auparauant, ou le matin auant le commencement des prieres, ou immediatement apres qu'elles ſeront finies.

Que s'il s'en trouue quelcun de ſi mauuaiſe vie que l'Egliſe en ſoit ſcandaliſée; ou qui ait fait aucun tort à ſon prochain par ſes paroles ou par ſes actions: le Miniſtre en ayant connoiſſance, l'appellera & l'auertira de ne pas preſumer d'approcher de la table du Seigneur, que premierement il n'ait monſtré des teſmoignages euidens de ſa repentance & de ſon amendement de

vie,

vie, afin de satisfaire à l'Eglise qui en auroit esté scandalizée; & qu'il n'ait donné contentement à ceux ausquels il auroit fait tort, ou qu'il ait fait paroistre pour le moins qu'il a bonne intention de le faire au plustost qu'il luy sera possible.

Le Ministre usera du mesme procedé enuers ceux, entre lesquels il verra qu'il y a de la haine & dela rancune: ne leur permettant point de participer a la table du Seigneur, iusques à ce qu'il sçache qu'ils soient reconciliés. Que si l'vne des parties est contente de pardonner de bon cœur le tort qui luy auroit esté fait; & de reparer les fautes qu'il auroit peu commettre de son costé; & que l'autre partie ne veüille point s'accommoder pour tout cela, ni se laisser persuader a faire vne bonne paix, mais au contraire demeure dans son opiniastreté & dans sa malice: En ce cas le Ministre doit admettre à la Communion celui qui se repent, mais non pas l'autre qui continue dans son opiniastreté.

La Table ou l'on fera la Cene sera mise au Chœur, ou en la nef de l'Eglise, au lieu ou l'on a accoustumé de faire les prieres du Matin & du Soir, & elle sera couuerte d'vn linge blanc: Le Ministre estant à la table, du costé du Nort, recitera l'oraison Dominicale, auec cette Collecte suiuante.

La Communion

DIeu tout puissant, à qui tous les cœurs sont descouuerts, à qui tous les desirs sont connus, & aqui nul secret n'est caché; sanctifie les pensées de nos cœurs, par l'operation de ton S. Esprit, afin nous puissions t'aimer parfaitement & dignement celebrer ton sainct Nom, par Iesus Christ nostre Seigneur Amen.

Alors le Ministre recitera distinctement les dix commandements; & le peuple estant à genoux, apres chasque commandement, demandera pardon à Dieu de l'avoir transgressé, en la maniere qui suit.

Exod. XX.

Le Ministre.

DIeu prononça ces paroles, disant, Ie suis l'Eternel ton Dieu: Tu n'auras point d'autres Dieux deuant ma face.

Le Peuple.

Seigneur, aye pitié de nous, & encline nos cœurs à garder ce commandement.

La

Le Miniſtre.

Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune reſſemblance des choſes qui ſont la haut aux cieux, ni ci bas en la terre, ni aux eaux ſous la terre. Tu ne te proſterneras point deuant elles, & tu ne les ſeruiras point: car ie ſuis l'Eternel ton Dieu, le Dieu fort, qui eſt ialoux, puniſſant l'iniquité des peres ſur les enfans, en la troiſieſme, & en la quatrieſme generation de ceux qui me haïſſent: & faiſant miſericorde en mille generations à ceux qui m'aiment, & à ceux qui gardent mes commandemens.

Le Peuple.

Seigneur, aye pitié de nous, & encline nos cœurs à garder ce commandement.

Le Miniſtre.

Tu ne prendras point le Nom de l'Eternel ton Dieu en vain: car l'Eternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris ſon Nom en vain.

Le Peuple.

Seigneur, aye pitié de nous, & encline nos cœurs à garder ce commandement.

Le Miniſtre.

Aye ſouuenance du iour du repos, pour le ſanctifier. Six iours tu trauailleras, & feras toute ton œuure; mais le ſeptieſme iour eſt le repos de l'Eternel ton Dieu. Tu n'y feras aucune œuure: ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton ſeruiteur, ni ta ſeruante, ni ton beſtail, ni ton eſtranger, qui eſt dans des portes. Car en ſix iours l'Eternel a fait les cieux, & la terre, & la mer, & toute ce qui eſt en eux, & s'eſt repoſé au ſeptieſme iour: C'eſt pourquoy l'Eternel a benit le iour du repos, & l'a ſanctifié.

Le Peuple.

Seigneur, aye pitié de nous, & encline nos cœurs à garder ce commandement.

Le Miniſtre.

Honore ton pere & ta mere, afin que tes iours ſoyent prolongez ſur la terre, laquelle l'Eternel ton Dieu te dõne.

Le Peuple.

Seigneur, aye pitié de nous, & encline nos cœurs à garder ce commandement.

Le Miniſtre.

Tu ne tuëras point.

Le Peuple.

Seigneur, aye pitié de nous, & encline nos cœurs à garder ce commandement.

Le Miniſtre.

Tu ne paillarderas point.

Le Peuple.

Seigneur, aye pitié de nous, & encline nos cœurs à garder ce commandement.

Le Miniſtre.

Tu ne deſroberas point.

Le Peuple.

Seigneur, ay pitié de nous, & encline nos cœurs à garder ce commandement.

Le Miniſtre.

Tu ne diras point faux teſmoignage contre ton prochain.

Le Peuple.

Seigneur, aye pitié de nous, & encline nos cœurs à garder ce commandement.

Le Miniſtre.

Tu ne conuoiteras point la maiſon de ton prochain. Tu ne conuoiteras point la femme de ton prochain, ni ſon ſeruiteur, ni ſa ſeruante, ni ſon bœuf, ni ſon aſne, ni aucune choſe qui ſoit à ton prochain.

Le Peuple.

Seigneur, aye pitié de nous, & eſcri tous ces commandemens en nos cœurs.

Apres ſuiura la Collecte ordonnée pour ce iour-la, auec vne de de ces deux Collectes ſuiuantes pour le Roy, le Miniſtre ſe tenant debout, & diſant.

Prions Dieu.

DIeu toutpuiſſant, dont le regne eſt eternel & dont la puiſſance eſt infinie, ſois propice à toute ton Egliſe; & diſpoſe tellement le cœur de ton ſeruiteur eſleu *Charles*, noſtre Roy, & noſtre Gouuerneur, que ſachant de qui il eſt le Miniſtre, il cherche ſur toutes choſes ton honneur & ta gloire. Fai nous auſſi la grace a nous, qui ſommes ſes ſuiects, que conſiderans bien de qui il tient ſon authorité, nous luy rendions honneur, ſeruice & obeiſſance en toute humilité, & en toute fidelité, en toi & pour l'amour de toi, ſelon ta S. Parole, & ſelon le comandement que tu nous en as fait; par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur, qui en l'vnité du S. Eſprit, vit & regne auec toi Dieu eternellement. Amen.

Dieu

DIeu eternel & toutpuiſſant, puiſque tu nous enſeignea par ta S. parole, que les cœurs des Rois ſont en ts main, & que tu les enclines ſelon le bon plaiſir de ta ſageſſe diuine : nous te ſupplions bien humblement de conduire & d'addreſſer tellement le cœur de ton ſeruiteur *Charles* noſtre Roy & noſtre Gouuerneur, qu'en toutes ſes penſées, en toutes ſes paroles, & en toutes ſes actions il cherche touſiours ton honnneur & ta gloire ; & qu'il s'eſtudie a maintenir en proſperité, en paix, & en pieté le peuple dont tu lui as commis la charge. Exauce nous, ô Pere de miſericorde, pour l'amour de Ieſus Chriſt ton Fils noſtre Seigneur. Amen.

Apres ces Collectes, le Miniſtre lira l'Epiſtre diſant ainſi.

L'Epiſtre eſcrite au Chapitre de

Et l'Epiſtre acheuée, il lira l'Euangile, diſant ainſi.

L'Euangile eſcrit au Chapitre de

Apres l'Epiſtre & l'Euangile, ſera recité le Symbole qui ſuit.

Symbole de Nice.

IE croy en vn ſeul Dieu, le Pere toutpuiſſant, Createur du ciel, & de la terre, & de toutes les choſes viſibles & inuiſibles. Et en vn ſeul Seigneur Ieſus Chriſt fils vnique de Dieu, engendré du Pere deuant tous les ſiecles, Dieu de Dieu, Lumiere de Lumiere, vray Dieu de vray Dieu, engendré & non pas fait, eſtant de la meſme ſubſtance auec le Pere. & par lequel toutes choſes ont eſté faites : qui pour l'amour de nous, & pour noſtre ſalut, eſt deſcendu du ciel, & ayant pris chair de la Vierge Marie par l'operation du S. Eſprit, à eſté fait homme : A eſté auſſi crucifié pour nous ſous Ponce Pilate: à ſouffert, & à eſté enſeueli : & eſt reſſuſcité le troiſieſme iour ſelon les Eſcritures, eſt monté aux cieux, & eſt aſſis à la dextre du Pere. Et il viendra derechef auec gloire pour iuger les viuans & les morts ; Et ſon regne n'aura point de fin. Ie croy au Sainct Eſprit, qui eſt le Seigneur & l'autheur de la vie, qui procede du Pere & du Fils, & qui auec le Pere & le Fils eſt adoré & glorifié, qui auſſi a parlé par les Prophetes. Et ie croy vne ſaincte Egliſe Catholique & Apoſtolique. Ie confeſſe vn Bapteſme en remiſſion des pechés : & i'attens la reſurrection des morts, & la vie du ſiecle a venir. Amen.

Apres ce Symbole (s'il n'y a point de preſche) ſuiura vne des Homelies qui ont deſia eté publiees, ou qui le pourront eſtre ci apres par authorité publique.

Apres le Sermon, l'Homelie, ou l'Exhortation, le Miniſtre de-

Clarera au peuple s'il y à quelque iour de Feſte, ou de Iuſne, la ſemaine ſuiuante, & les exhortera inſtamment, d'auoir ſouuenance des pauures, recitant vne, ou pluſieurs des ſentences qui ſuiuent, a ſa diſcretion, ſelon qu'il le trouuera expedient.

Ainſi reluiſe voſtre lumiere deuant les hommes, afin qu'ils voyent vos bonnes œuures, & qu'ils glorifient voſtre Pere qui eſt aux cieux. *Mat.* V. 16.

Ne vous amaſſez point des threſors en la terre, où la tigne, & la rouillure gaſtent tout, & où les larrons percent & deſrobbent, mais amaſſez-vous des threſors au ciel, où la tigne & la rouillure ne gaſtent rien, & où les larrons ne percent, ni ne deſrobent. *Mat.* VI. 19, 20.

Toutes les choſes que vous voulez, que les hommes vous facent, faites-les leur auſſi ſemblablement : car c'eſt-là la Loy & les Prophetes. *Mat.* VII. 12.

Chacun qui me dit, Seigneur, Seigneur, n'entrera pas au royaume des cieux, mais celui qui fait la volonté de mon Pere qui eſt aux cieux. *Mat.* VII. 21.

Zachée ſe preſentant là, dit au Seigneur, voici Seigneur, ie donne la moitié des mes biens aux poures ; & ſi i'ay circonuenu quelcun de quelque choſe i'en ren le quadruple. *Luc.* XIX. 8.

Qui eſt-ce qui va iamais à la guerre à ſa ſolde? qui plante la vigne, & qui n'en mange point du fruict ? qui paiſt le troupeau, & qui ne mange point du laict du troupeau ? 1. *Cor.* IX. 7.

Si nous vous auons ſemé les choſes ſpirituelles, eſt-ce ſi grand cas que nous recueillions les voſtres charnelles. 1. *Cor.* IX. 11.

Ne ſçauez-vous pas que ceux qui vacquent aux choſes ſacrées mangent de ce qui eſt ſacré ? & que ceux qui ſeruent à l'autel participent à l'autel? De meſme auſſi le Seigneur à ordonné, que ceux qui annoncent l'Euangile, viuent de l'Euangile. 1. *Cor.* IX. 13. 14.

Qui ſeme chichement, recueillira auſſi chichement, & qui ſeme liberalement, recueillira auſſi liberalement. Que chacun en face ſelon qu'il a propoſé en ſon cœur, non point à regret, ou par contrainte, car Dieu aime celui qui donne gayement. 2 *Cor.* IX. 6. 7.

Que celui qui eſt enſeigné en la parole, face participant de tous ſes biens celui qui l'enſeigne. Ne vous abuſez point, Dieu ne peut eſtre mocqué : car ce que l'homme aura temé, il le moiſſonnera auſſi. *Gal.* VI. 6. 7.

Pendant que nous auons le temps, faiſons bien à tous: mais

mais principalemẽt aux domeſtiques de la foy. *Gal.* VI. 10.

La pieté auec contentement d'eſprit, eſt vn grand gain. Car nous n'auons rien apporté au monde, auſſi eſt-il euident que nous n'en pouuons rien emporter. 1. *Tim.* VI. 6. 7.

Denonce à ceux qui ſon riches en ce monde, qu'ils ſoyent faciles à diſtribuer, communicatifs, ſe faiſans vn threſor d'vn bon fondement pour l'auenir, afin qu'ils apprehendent la vie eternelle. 1. *Tim.* VI. 17. 18. 19.

Dieu n'eſt point iniuſte pour mettre en oubli voſtre œuure, & le trauail de charité que vous auez monſtré enuers ſon nom, entant que vous auez ſubuenu aux Saincts, & que vous y ſuuenez. *Heb.* VI. 10.

Ne mettez point en oubli la beneficence & la communicatiõ: car Dieu prẽd plaiſir a de tels ſacrifices. *Heb.* XIII. 16.

Qui aura des biens de ce monde, & verra ſon frere auoir neceſſité, & lui fermera ſes entrailles, comment demeure la charité de Dieu en luy? 1. *Iean.* III. 17.

Fay aumoſne de tes biens: ne deſtourne point ta face du povre, & la face du Seigneur ne ſera point deſtournée de toi. *Tobie.* IV. 7.

Selon que tu auras des biens en abondance fais-en aumoſne: ſi tes biens ſont petis, ne crain point de faire aumoſne du peu que tu as. Car tu mets en threſor vn bon depoſt pour le iour de la neceſſité. *v.* 8, 9, 10.

Celui qui a pitié du chetif, preſte a l'Eternel, & il lui rendra ſon bien-fait. *Pro.* XIX. 17.

Bien-heureux eſt celui qui ſe porte ſagemẽt ẽuers le chetif: l'Eternel le deliurera au iour de la calamité. *Pſ.* XLI. 1.

Alors les Curateurs de l'Egliſe, ou quelques autres par eux deputés, recueilliront la deuotion du peuple, & mettront ce qu'ils auront receu en la boite des poures. Et aux iours ordonnés pour les offrandes, tous tant hommes que femmes payeront au Miniſtre les offrandes accouſtumées. Cela fait, le Miniſtre dira.

¶ Prions Dieu pour toute l'Egliſe Chreſtienne militante icy bas en la terre.

¶ *S'il n'y a point d'aumoſnes donnees aux povres ces mots* (accepter nos aumoſnes, &) *ſeront omis.*

DIeu eternel & toutpuiſſant, qui par ton S. Apoſtre nous as enſeigné de faire requeſtes, ſupplications, & actions de graces pour tous hommes; nous te ſupplions bien-humblement qu'il te plaiſe (*accepter nos aumoſnes, &*) receuoir nos prieres, que nous preſentons à ta diuine maieſté, te prians d'inſpirer continuellement à l'Egliſe vniuerſelle l'eſprit de verité, d'vnion, & de concorde; & de faire

tous ceux qui font profeſſion de ton ſainct Nom conſentent à la verité de ta parole, & viuent en concorde & en charité fraternelle. Nous te ſupplions auſſi de ſauuer & de deffendre tous les Rois, tous les Princes, & tous les Seigneurs Chreſtiens; & ſingulierement ton ſeruiteur *Charles*, noſtre Roy, afin que ſous lui nous puiſſions mener vne vie paiſible & tranquille en toute pieté, & en toute honneſteté. Fay la grace à tous ceux de ſon conſeil, & à tous autres qui ſont conſtitués en autorité ſous lui, qu'ils adminiſtrent la iuſtice en toute rondeur & en toute equité, afin que les pechés & les vices ſoyent punis, & que la vraye Religion, la pieté, & la vertu ſoyent entretenues & auancées. Eſpan tes graces, ô Pere celeſte, ſur tous les Eueſques, & ſur tous les Paſteurs, & les Miniſtres, afin qu'ils manifeſtent la verité & l'efficace de ta ſaincte parole, tant par leur vie que par leur doctrine, & qu'ils adminiſtrent conuenablement tes ſaincts Sacremens. Eſpan tes graces ſur tout ton peuple, & particulierement ſur l'aſſemblée ici preſente, afin qu'ils eſcoutent & qu'ils recoiuent ta ſaincte parole en toute humilité de cœur & en toute reuerence conuenable, te ſeruans en ſainteté & en iuſtice tous les iours de leur vie. Auſſi Seigneur, nous te prions treſhumblement, qu'il te plaiſe par ta bonté conſoler & ſecourir tous ceux, qui en ceſte vie paſſagere ſont dans le trouble, dans l'affliction, dans la neceſſité, dans la maladie, ou dans quelqu'autre aduerſité que ce ſoit. Accorde nous ces choſes, ô Pere, pour l'amour de Ieſus Chriſt noſtre ſeul Mediateur, & noſtre ſeul Aduocat. Amen.

L'Exortation ſuiuante ſe fera quelquefois, quand le Paſteur verra que le peuple neglige de venir à la ſaincte Communion.

TReſchers & bien-aimés freres, nous ſommes preſentement aſſemblés, pour manger la ſaincte Cene du Seigneur, à la quelle ie vous conuie au nom de Dieu vous tous qui eſtes ici preſens: vous priant pour l'amour de Chriſt, de ne pas refuſer d'y venir, puis que vous y eſtes ſi amiablement conuiés de la part de Dieu meſme. Vous ſçauez combien ce ſeroit vne choſe deſagreable & faſcheuſe à vn homme qui auroit preparé vn grand & ſomptueux feſtin, & qui auroit deſia fait ſeruir ſur ſa table toute ſorte de mets, tellement qu'il ne manquaſt plus que les conuiés pour prendre leur place, & qu'alors ils fuſſent ſi ingrats que de refuſer d'y venir ſans iuſte cauſe. Qui eſt ce de vous qui en ce cas ne fuſt indigné & qui n'eſtimaſt qu'on lui auroit fait vne grande iniure? C'eſt pourquoy, mes freres bien aimés

aimés en Iesus Christ, dõnez vous biẽ garde, qu'en vous abstenant de ce sainct repas, vous ne prouoquiez la colere de Dieu contre vous. Il est bien-aisé de dire, Ie ne veux point communier, par ce que i'ay d'autres affaires seculieres qui m'empeschent. Mais ces excuses-là ne seront pas si aisement receuës & approuuées de Dieu. Si quelqu'un dit, Ie suis vn grand pecheur, & i'ay peur d'en approcher. Pourquoy donc ne vous repentez vous, & pourquoy ne vous amendez vous point? Quand Dieu vous appelle, & vous conuie, n'auez vous point de honte de dire, Nous n'y voulons point aller. Et lors que vous deuriez vous conuertir à Dieu, voules-vous vous excuser, & dire, que vous n'estes pas encore prests? Considerez serieusement en vous mesmes, que de telles excuses sont bien peu valables enuers Dieu. Ceux qui refuserent, de se trouuer au festin dont il est parlé dans l'Euangile, parce que l'vn auoit acheté vn heritage, que l'autre vouloit esprouuer ses bœufs, & le troisiesme parce qu'il auoit pris femme, ne furent pas excusés pour cela; mais ils furent indignes d'avoir part au festin. Quant à moi qui suis ici present, selon ma charge, ie vous convie au Nom de Dieu, ie vous appelle de la part de Christ, ie vous exhorte autant que vous aimez & que vous cherissez le salut de vos ames, que vous participiez à ceste saincte Communion. Et comme le Fils de Dieu à bien voulu offrir & donner sa vie & son ame en la croix pour vostre salut; C'est aussi vostre deuoir de communier ensemble en commemoration de sa mort, selon qu'il l'a commandé lui-mesme. Que si vous refusez de lui obeir, considerez bien qu'elle iniure vous faites à Dieu, & combien est grande la peine qui pend sur vos testes pour vn tel mespris. Or puisque vous offensés Dieu si grievement en refusant ce sainct festin, ie vous donne auis, ie vous exhorte, & ie vous supplie, que vous n'ajoutiez rien d'auantage à cette ingratitude: ce que vous feres sans doute, si vous n'assistes à cette action que comme spectateurs regardans ceux qui communient, sans communier vous-mesmes. Car qu'en peut on croire autre chose si non que c'est vn nouueau mespris & vne nouuelle iniure faite à Dieu? C'est veritablement vne grande ingratitude de refuser quand l'on est conuié: mais la faute deuient bien plus grande, quand l'on est present, & neantmoins que l'on ne veut ni mãger ni boire en ceste communion auec les autres. Qu'est ce la autre chose ie vous prie, sinon exposer les mysteres de Iesus Christ a la risée? Il est dit à tous: Prenez,

mangez : prenez, & beuues en tous. Faites ceci en me moire de moi. Auec quelle contenance donc & de que front pourrez vous ouïr prononcer ces paroles : Qu'eſt ce ſinon meſpriſer & dèſdaigner le teſtament de Chriſt? C'eſt pourquoy pluſtoſt que d'en venir iuſques là, retirez-vous, & faites place à ceux qui ſont plus ſainctement diſpoſés. Mais auſſi en partant conſiderez bien, ie vous prie, d'où vous-vous retirez. C'eſt de la table du Seigneur, c'eſt de la compagnie de vos freres, c'eſt du feſtin d'vne paſture vrayment celeſte. Si vous conſiderez ſerieuſement ces choſes, le Seigneur vous fera la grace de reuenir a vous meſmes & de vous conuertir : C'eſt ce que nous demanderons tres humblement a Dieu pour vous, en participant a la S. Cene.

Ce qui ſuit ſera dit auſſi quelque fois à la diſcretion du Paſteur

BIen-aimés, puiſque nous ſommes obligés de rendre graces de tout noſtre cœur à noſtre Dieu & à noſtre Pere celeſte, de ce que non ſeulement il à liuré ſon Fils Ieſus Chriſt noſtre Seigneur à la mort pour nous, mais auſſi de ce qu'il nous le donne en viande & en nourriture ſpirituelle, comme cela nous eſt monſtré tant par la parole de Dieu, que par le S. Sacrement de ſon ſacré corps & de ſon precieux ſang; qui eſtant vne action pleine de conſolation à ceux qui y communient dignement, & treſ-dangereuſe à ceux qui preſumẽt d'y communier indignement: C'eſt mon deuoir de vous exhorter à bien peſer l'excellence de ce S. Myſtere, & a bien conſiderer combien il eſt dangereux de le receuoir indignement : & ainſi a eſprouuer & examiner ſoigneuſement vos conſciences, afin d'approcher de ce ſainct & celeſte feſtin en toute pureté & en toute ſainctеté : tellement que vous n'y veniez pas ſans la robe de noces que Dieu requiert en l'Eſcriture ſaincte: mais que vous vous preſenties a cette ſaincte table ſi bien diſpoſes que vous y ſoyes receus comme dignes communians. Pour cet effet, vous deuez premierement examiner voſtre vie & voſtre conuerſation à la regle des commandemens de Dieu ; & où vous trouuerez que vous les auez tranſgreſſés, ſoit de volonté, ſoit de parole, ſoit d'effait, deplorez l'iniquité de vos pechés & en faites confeſſion à Dieu, auec deſſein & auec reſolution de uous amender. Que ſi par vos pechés vous n'auez pas ſeulement offenſé Dieu, mais auſſi uos prochains, vous taſcherez de vous reconcilier auec eux, eſtans preſts de faire reſtitution & ſatis-

ſatisfaction autant qu'il vous ſera poſſible pour tous les torts & pour toutes les offenſes que vous leur aurez faites: Eſtans preſts ſemblablement de pardonner à tous ceux qui vous auront offenſés, comme vous deſirez vous meſmes que Dieu vous pardonne vos offenſes. Car autrement la participiation a ce S. Sacrement ne ſeroit qu'accroiſtre voſtre condemnation. Et parce qu'il ne faut pas qu'aucun, vienne à la S. Cene, ſans auoir vne entiere confiance en la miſericorde de Dieu, & ſans auoir la conſcience tranquille s'il y à quelqu'un qui auec tout cela ne puiſſe mettre ſon eſprit en repos, mais a encore beſoin de conſeil où de conſolation: Qu'il s'addreſſe à moy, ou à quelque autre Miniſtre de la parole de Dieu, qui ait les lumieres & la prudence neceſſaire: & qu'il deſcouure ſon mal, afin qu'il puiſſe receuoir les conſeils, les auis & les conſolations ſpirituelles dont il a beſoin pour le ſoulagement de ſa conſcience: & que par le Miniſtere de la parole de Dieu, il ſoit conſolé & abſous de ſes pechés, pour appaiſſer ſa conſcience & pour ſe deliurer, de toutes ſortes de doutes & de ſcrupules. Conſ.

Puis le Miniſtre fera cette exhortation.

CHers & bien aimés au Seigneur, qui aues intention de venir a la ſaincte communion du corps & du ſang de Chriſt noſtre ſauueur, il faut que vous conſideries bien ce que S. Paul eſcrit aux Corinthiens, comment il exhorte chacun de s'examiner & de s'e ſprouuer ſoigneuſement ſoymeſme auant que de preſumer de manger de ce pain & de boire de cette coupe. Car comme le bien qui nous en reuient eſt grand, ſi auec vn cœur vrayment repentant & auec vne foy viue nous receuons ce ſaint Sacrement, parce qu'alors nous mangeons ſpirituellement la chair de Chriſt & que nous beuuons ſon ſang, qu'alors nous habitons en Chriſt & Chriſt en nous, nous ſommes vn auec Chriſt & Chriſt eſt vn auec nous: auſſi le danger eſt grand, ſi nous le receuons indignement: car alors nous ſommes coupables du corps & du ſang de Chriſt noſtre ſauueur, nous mangeons & nous beuuons noſtre propre iugement, ne diſcernans point le corps du Seigneur; nous allumons l'ire de Dieu contre nous, nous le prouoquons à nous chaſtier de diuerſes maladies & de pluſieurs differentes eſpeces de mort. C'eſt pourquoy ſi aucun de vous eſt blaſphemateur du nom de Dieu, ſi aucun de vous s'oppoſe a

ſa parole ou s'il la diffame ; ſi aucun de vous eſt paillard ou adultere, ou malicieux ou enuieux, ou autrement coupable de quelque grand peché, gemiſſés pour vos offenſes, & n'aprochez point de cette ſaincte table, de peur qu'apres auoir receu ce S. Sacrement, le Diable n'entre en vous, comme il entra en Iudas, & vous rempliſſant de toute iniquité entraine à la perdition vos corps & vos ames tout enſemble. C'eſt pourquoy, mes freres, iuges vous vous-meſmes, afin que vous ne ſoyez point iugés du Seigneur : repentez-vous veritablement de vos fautes paſſées, ayez vne ferme & viue foy en Ieſus Chriſt noſtre Sauueur : amendez-vous & ayes vne parfaite charité pour tous vos prochains. Par ce moyen vous ſerez dignes de participer a ces ſaincts myſteres. Et ſur toutes choſes il faut que vous rendies graces treſ-humbles & de tout voſtre cœur à Dieu le Pere, le Fils, & le S. Eſprit, de la redemption du monde par la mort & par la paſſion de Chriſt noſtre Sauueur Dieu & Homme : qui s'eſt humilié iuſques à la mort de la croix pour nous miſerables pecheurs, qui eſtions giſans dans les tenebres, & dans l'ombre de mort, afin de pouuoir nous faire enfans de Dieu, & de pouuoir nous eſleuer à la vie eternelle. Et afin que nous ayons à nous ſouuenir continuellement de la grande & exceſſiue charité de Ieſus Chriſt noſtre Maiſtre, & noſtre Sauueur vnique, mourant ainſi pour nous, & des benefices infinis qu'il nous a acquis par l'effuſion de ſon precieux ſang ; il a inſtitué & ordonné ces ſaincts myſteres pour nous eſtre des gages de ſon amour, & des monuments perpetuels de ſa mort, à noſtre grande & eternelle conſolation. A lui donc, auec le Pere, & auec le S. Eſprit, rendons inceſſamment actions de graces, ſelon que nous y ſommes treſ-obligés, nous ſoumettans entierement à ſa ſaincte & bonne volonté, & nous efforçans de le ſeruir en vraye iuſtice & en vraye ſainteté tous les iours de noſtre vie. Amen.

Alors le Miniſtre dira à ceux qui viennent receuoir la S. Cene.

VOus qui eſtes touchés d'vne veritable & ſerieuſe repentance de vos pechés, qui aues la charité que vous deues auoir pour vos prochains, & qui eſtes reſolus de mener vne vie nouuelle en vous conformans aux commandemens de Dieu, & en cheminans à l'auenir en ſes ſaintes voyes : approchez & receuez ce S. Sacrement à voſtre

voſtre conſolation : & faites voſtre humble confeſſion à noſtre Dieu tout-puiſſant au milieu de cette congregation ici aſſemblée en ſon S. Nom, vous mettans humblement à genoux.

Alors ſe fera cette Confeſsion generale, au nom de tous ceux qui ont deſſein de participer a la S. Cene : ſoit par vn des communians, ſoit par vn des Miniſtres ou par le Paſteur, tous eſtans a genoux.

DIeu toutpuiſſant, Pere de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, qui es le Createur de tout le monde, & le iuge de tous les hommes ; nous recognoiſſons & nous deplorons la multitude de nos pechés & des iniquités que nous auons mal-heureuſement commiſes de temps en temps contre ta S. Maieſté, par nos penſées, par nos paroles, & par nos actions ; prouoquans treſ-iuſtement ton ire & ton indignation contre nous. Mais nous ſommes touchés d'vne veritable & ſerieuſe repentance, & nous gemiſſons en nos cœurs pour ces peches que nous auons commis ; le ſouuenir nous en eſt douloureux & affligeant & la charge inſupportable. Aye pitié de nous, aye pitié de nous, ô Pere treſmiſericordieux, pour l'amour de Ieſus Chriſt ton fils, noſtre Seigneur. Pardonne nous tout le paſſé, & nous fai la grace que nous te puiſſions eſtre agreables, & que nous te ſeruions touſiours à l'avenir en nouueauté de vie, à l'honneur & à la gloire de ton S. Nom, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

Apres cela le Miniſtre (ou l'Eueſque s'il eſt preſent) ſe tenant debout & ſe tournant vers le peuple, dira.

LE Dieu toutpuiſſant qui eſt noſtre Pere celeſte, & qui par ſa grande miſericorde a promis la remiſſion des peches à tous ceux qui ayans les cœurs touches d'vne veritable repentance ſe conuertiſſent à lui auec vne vraye foy ; veüille auoir pitié de vous, vous pardonne vos peches, & vous en deliure, vous ſoutienne, & vous affermiſſe en tout bien, & vous conduiſe à la vie eternelle, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

Apres cela le Miniſtre dira.

¶ Eſcoutez les paroles de conſolation, que Ieſus Chriſt pro

propoſe à tous ceux qui ſe conuertiſſent à lui ſans feintiſe.

Venez à moi vous tous qui eſtes trauaillés & chargés, & ie vous ſoulageray. *Matt.* 11.28.

Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné ſon fils vnique afin que quiconque croit en lui ne periſſe point, mais ait la vie eternelle. *Iean* 3.16.

¶ Eſcoutez auſſi ce que dit S. Paul.

Cette parole eſt certaine, & digne d'eſtre entierement receuë, C'eſt que Ieſus Chriſt eſt venu au monde pour ſauuer les pecheurs. 1 *Tim.* 1.15.

¶ Eſcoutez encore ce que dit S. Iean.

Si quelqu'un a peché, nous auons vn auocat enuers le Pere, aſſauoir Ieſus Chriſt le iuſte; & c'eſt lui qui eſt la propitiation pour nos pechés. *Iean* 2. 1, 2.

Le Miniſtre continuera diſant.

Eſleuez vos cœurs en haut.

Reſponce.

Nous les eſleuons au Seigneur.

Miniſtre.

Rendons graces au Seigneur noſtre Dieu.

Reſponce.

Il eſt raiſonnable, & il eſt iuſte que nous lui rendions graces.

Miniſtre.

Il eſt treſ-raiſonnable, il eſt treſ-iuſte, & il eſt de noſtre deuoir, qu'en tout temps, & en tous lieux, nous te rendions graces; ô Seigneur, Pere Sainct, Dieu eternel & tout-puiſſant.

Ici ſuiura la Preface propre ſelon le temps, s'il y en a: ſi non, alors ſuiura immediatement, C'eſt pourquoy auec les Anges, &c.

¶ *Prefaces propres.*

Au iour de Noël & aux ſept iours ſuiuans.

PArce que tu as donné Ieſus Chriſt ton fils vnique, afin qu'il nâquiſt en ce temps pour nous: lequel par l'operation du Sainct Eſprit a eſté fait vrai homme, de la ſubſtance

ſubſtance de la vierge Marie ſa mere ; & ce ſans aucune tache de peché, afin qu'il nous nettoyaſt de tout peché. C'eſt pourquoy auec les Anges, &c.

Au iour de Paſque, & aux ſept iours ſuiuans.

MAis principalement nous ſommes obligés de te loüer pour la reſurrection glorieuſe de Ieſus Chriſt ton fils noſtre Seigneur. Car c'eſt lui qui eſt le vrai agneau de Paſque, qui a eſté offert pour nous, & qui a oſté le peché du monde ; qui auſſi par ſa mort a deſtruit la mort, & qui par ſa reſurrection, nous a donné la vie eternelle. C'eſt pourquoy auec les Anges, &c.

Au iour de l'Aſcenſion, & aux ſept iours ſuiuans.

PAr ton fils bienaimé Ieſus Chriſt noſtre Seigneur ; qui apres ſa glorieuſe reſurrection s'eſt manifeſté à ſes Apoſtres, & eſt mont aux cieux en leur preſence, pour nous y preparer place, afin qu'au lieu ou il eſt, nous y puiſſions auſſi monter, pour regner auec lui en gloire. C'eſt pourquoy auec les Anges. & les Archanges, &c.

Au iour de la Pentecoſte, & aux ſept iours ſuiuans.

PAr Ieſus Chriſt noſtre Seigneur ; ſelon la treſ-veritable promeſſe duquel, le S. Eſprit deſcendit ce iour ſoudainement du ciel, auec vn ſon comme d'vn vent qui ſouffle en vehemence, & en forme de langues de feu qui ſe repoſa ſur les Apoſtres, pour les inſtruire, & pour les conduire en toute verité: leur donnant le don de diuerſes langues, auec la hardieſſe & le zele ardent qui eſtoient neceſſaires pour preſcher conſtamment à toutes nations l'Euangile, par lequel nous ſommes amenés des tenebres & de l'erreur, en la clarté, & en la vraye connoiſſance de toi, & de ton fils Ieſus Chriſt. C'eſt pourquoy auec les Anges, &c.

En la feſte de la Trinité ſeulement.

IL eſt treſ raiſonnable, il eſt treſ-iuſte, & il eſt de noſtre deuoir, qu'en tout temps, & en tous lieux nous te rendions graces, ô Seigneur Dieu eternel & toutpuiſſant, qui es vn ſeul Dieu, vn ſeul Seigneur ; non pas vne ſeule perſonne, mais trois perſonnes en vne ſeule eſſence. Car ce

que

que nous croyons de la gloire du Pere, nous le croyons auſſi du Fils, & du S. Eſprit, ſans aucune difference, ou inegalité. C'eſt pourquoy auec les Anges, &c.

Apres leſquelles prefaces ſuiura incontinent.

C'Eſt pourquoy auec les Anges & les Archanges, & auec toute l'armée celeſte, nous loüons &; nous magnifions ton nom glorieux, t'exaltans continuellement & diſans, Sainct, Sainct, Sainct, Seigneur Dieu des armées; le ciel & la terre ſont remplis de ta gloire. A toy ſoit gloire, ô Dieu treſhaut.

Alors le Miniſtre eſtant a genoux deuant la table du Seigneur, dira la priere ſuiuante, au nom de ceux qui doiuent receuoir la S. Cene.

NOus ne preſumons pas, ô miſericordieux Seigneur; d'approcher de cette tienne Table, en nous confians en nos propres iuſtices, mais en la multitude de tes grandes compaſſions. Nous ne ſommes pas dignes de recueillir les miettes qui tombent de ta table. Mais, Seigneur, tu es touſiours le meſme, tu as cela de propre, d'eſtre touſiours enclin à miſericorde. Fai nous donc la grace, Dieu treſbenin, de manger tellement la chair de ton cher fils Ieſus Chriſt, & de boire tellement ſon ſang, que nos corps qui ſont remplis de peché, ſoyent nettoyés par ſon corps, & que nos ames ſoyent lauées par ſon ſang precieux, & que nous demeurions touſiours en lui, & lui en nous. Amen.

Puis le Miniſtre ſe tenant debout, dira ce qui ſuit.

DIeu toutpuiſſant & noſtre Pere celeſte, qui par ta grande miſericorde as liuré ton Fils vnique Ieſus Chriſt noſtre Seigneur à la mort de la croix pour noſtre redemption, lequel s'eſtant offert vne fois ſoi-meſme, à preſenté vne oblation pure, vn ſacrifice parfait, vne ſatisfaction ſuffiſante pour les pechés de tout le monde; & a inſtitué & commandé en ſon S. Euangile la commemoration perpetuelle de ſa mort precieuſe iuſques à ce qu'il vienne. Eſcoute nos prieres, ô Pere de miſericorde, & nous fai la grace que receuans ces tiennes creatures de pain & de vin, ſelon la ſainte Inſtitution de Ieſus Chriſt ton Fils noſtre Sauveur, en commemoration de ſa mort & de ſa paſſion; nous puiſſions eſtre faits participans de ſon corps & de ſon ſang treſprecieux,

precieux. Lequel, en la meſme nuit qu'il fut liuré, prit du pain, et ayant rendu graces le rompit, & dit; Prenez, mangez, ceci eſt mon corps qui eſt rompu pour vous, faites ceci en memoire de moy. Semblablement auſſi apres les ſouper, il prit la coupe, & ayant rendu graces, il la leur donna, diſant, Beuuez-en tous: car ceci eſt le ſang du nouueau Teſtament, lequel eſt reſpandu pour vous, & pour pluſieurs en remiſſion des pechés; faites ceci toutes les fois que vous en boirez, en memoire de moy.

Alors le Miniſtre receura le premier la Communion ſous les deux eſpeces: puis la donnera aux autres Miniſtres (s'il y en a la de preſens) afin qu'ils aident au premier Miniſtre: apres, il la donnera en la main, au peuple qui la receura eſtant a genoux. Et en donnant le pain il dira,

LE Corps de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, qui a eſté donné pour toi, garde ton corps & ton ame pour la vie eternelle: pren & mange ceci en memoire que Ieſus Chriſt eſt mort pour toi, & te repai de lui en ton cœur par foi auec action de graces.

Et le Miniſtre qui donnera la coupe dira,

LE ſang de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, qui a eſté reſpandu pour toi, garde ton corps & ton ame pour la vie eternelle: boi ceci en memoire que le ſang de Chriſt a eſté reſpandu pour toi, & lui en ren graces.

Apres la Communion le Miniſtre recitera l'Oraiſon Dominicale, le peuple repetant apres lui chaque demande. Puis dira ce qui ſuit.

O Seigneur & Pere celeſte, nous tes humbles ſeruiteurs, ſupplions treſ-inſtamment ta bonté paternelle, qu'il te plaiſe de receuoir miſericordieuſement ce ſacrifice de loüanges & d'action de graces, que nous te preſentons, te prians treſ-humblement de nous accorder que par les merites de la mort de ton Fils Ieſus Chriſt, & par la foy en ſon ſang, nous & toute ton Egliſe puiſſions obtenir la remiſſion de nos pechés, auec tous les autres fruicts & tous les autres benefices de ſa paſſion. Et maintenant, ô Seigneur, nous te preſentons nos corps & nos ames, nos perſonnes, & tout ce qui eſt en nous, en ſacrifice ſainct, viuant

viuant & raiſonnable : te ſuppliáns humblement, que nous tous qui auons eſté faits participans de cette S. Cõmunion ſoyons remplis de ta grace & de ta benediction celeſte. Et quoy que nous ſoyons indignes, à cauſe de nos pechés infinis, de t'offrir aucun ſacrifice ; neantmoins nous te prions d'accepter ce deuoir & ce ſeruice que nous te rendons, n'ayant point eſgard à ce que nous auons merité, mais nous pardonnant nos offenſes, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur ; par lequel, & auec lequel en l'vnité du S. Eſprit, te ſoit rendu, ô Pere toutpuiſſant, tout honneur & toute gloire, aux ſiecles des ſiecles. Amen.

Ou ceci.

DIeu eſternel & toutpuiſſant, nous te rendons graces de tout noſtre cœur, de ce qu'ayant participé à ces ſaincts myſteres ſelon ton ordonnance, il t'a pleû nous ſuſtenter de la nourriture ſpirituelle du corps & du ſang precieux de ton Fils Ieſus Chriſt, noſtre Sauueur, nous aſſeurant par ce moyen de ta faueur enuers nous, & que nous ſommes faits vrays membres de ton corps myſtique, qui eſt la compagnie bienheureuſe de tous les fideles, & qu'auſſi par eſperance nous ſommes heritiers de ton royaume eternel, par les merites de la precieuſe mort, & de la paſſion de ton Fils bien-aimé. Nous te ſupplions maintenant, ô Pere celeſte, qu'il te plaiſe nous aſſiſter tellement de ta grace, que nous puiſſions continuer en cette compagnie bien-heureuſe ; & faire toutes les bonnes œuures que tu as preparées pour nous, afin que nous y cheminions, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur, auquel auec toy, & auec le S. Eſprit ſoit tout honneur & toute gloire, aux ſiecles des ſiecles. Amen.

Alors ſera dit, ou chanté.

GLoire ſoit à Dieu aux cieux treſ-hauts, & en terre paix, enuers les hommes bonne volonté. Nous te loüons, nous te beniſſons, nous t'adorons, nous te glorifions, nous te rendons graces pour ta grande gloire. O Seigneur Dieu, Roy des cieux, Dieu le Pere toutpuiſſant : O Seigneur Fils vnique Ieſus Chriſt, ô Seigneur Dieu, agneau de Dieu, Fils du Pere, qui oſtes les pechés du monde, aye pitié de nous ; toi qui oſtes les pechés

du

du monde, reçoy nos prieres : toi qui te ſieds à la dextre du Pere, aye pitié de nous. Car tu es ſeul Sainct, tu es ſeul Seigneur, tu es ſeul, ô Chriſt, auec le Sainct Eſprit, treſ-haut en la gloire de Dieu le Pere. Amen.

Alors le Miniſtre (ou l'Eueſque s'il eſt preſent) donnera congé au peuple auec cette benediction.

LA paix de Dieu, laquelle ſurmonte tout entendement, garde vos cœurs, & vos ſens en la connoiſſance, & en la dilection de Dieu, & de ſon Fils Ieſus Chriſt noſtre Seigneur : & la benediction de Dieu toutpuiſſant, le Pere, le Fils, & le S. Eſprit, ſoit auec vous, & y demeure eternellement. Amen.

Certaines Collectes, dont l'vne ſe dira chaque iour apres l'offertoire, s'il n'y a point de Communion : leſquelles ſe pourront auſſi dire ſelon l'occaſion, apres les prieres du Matin & du Soir, ou apres la Communion, ou la Litanie, à la diſcretion du Miniſtre.

EXauce en ta miſericorde, O Seigneur, les prieres, & les ſupplications que nous te faiſons, & diſpoſe tellement nos voyes pour l'acquiſition du ſalut eternel, que parmi tant de changemens, & tant d'accidents de cette vie mortelle, nous ayons touſiours la deffenſe de ton aide prompte & fauorable, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

O Dieu eternel & Seigneur toutpuiſſant, nous te prions qu'il te plaiſe tellement ſanctifier, conduire & gouuerner nos corps & nos ames, dans les ſentiers de ta Loy pour faire tes commandemens, que nous ſoyons touſiours gardes en corps & en ame, maintenant, & à iamais par ta ſouueraine protection, pour l'amour de noſtre Seigneur & Sauueur Ieſus Chriſt. Amen.

FAy nous la grace, ô Dieu toutpuiſſant, que les paroles que nous auons auiourd'hui ouïes de

de nos oreilles exterieures, ſoyent tellement grauées interieurement dans nos cœurs par ta bonté, que nous en puiſſions produire les fruicts, d'vne bonne & ſaincte vie, à l'honneur & à la gloire de ton S. Nom, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

VEüille, Seigneur, nous preuenir par ta faueur & par ta grace en toutes nos actions, & nous y auancer par ton aſſiſtance continuelle, afin qu'en toutes les œuures que nous auons commencées, continuées, & acheuées en toy, nous puiſſions glorifier ton S. Nom, & paruenir enfin à la vie eternelle, par ta miſericorde en Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

DIeu toutpuiſſant, qui es la fontaine de toute ſageſſe, qui ſçais ce dequoi nous auons beſoin auant que nous le demandions, & quelle eſt noſtre ignorance en demandant : nous te ſupplions d'auoir compaſſion de nos infirmités : & que les choſes, qu'a cauſe de noſtre indignité nous n'oſons, & qu'a cauſe de noſtre aueuglement nous ne ſauons pas demander, il te plaiſe nous les octroyer par les merites de ton Fils Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

DIeu toutpuiſſant, qui as promis d'exaucer les requeſtes de ceux qui t'inuoquent au Nom de ton Fils ; nous te ſupplions qu'il te plaiſe preſter l'oreille fauorable aux prieres & aux ſupplications que nous t'auons maintenant preſentées, & faire que tout ce que nous t'auons demandé en foy ſelon ta volonté, nous le puiſſions obtenir en effect, pour le ſoulagement de nos neceſſités, & pour l'auancement de ta gloire, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

Aux iours de Feſte (s'il n'y a point de Communion) tout ce qui eſt ordonné pour la Communion ſera dit iuſqu'à la fin de l'homelie, concluant auec la priere generale (pour toute l'Egliſe Chreſtienne militante icy bas ſur la terre) *& vne ou pluſieurs des Collectes precedentes ſeront recitées, ſelon l'occaſion qui s'en preſentera.*

L'on ne fera point la Cene, s'il n'y a vn nombre conuenable de Communians auec le Miniſtre, dont il iugera ſelon ſa prudence. Et quand il n'y auroit en toute la Paroiſſe que vingt perſonnes en age de diſcretion pour y pouuoir communier, ſi eſt-ce qu'il n'y aura

point

point de Communion, s'il n'y en a trois ou quatre pour le moins qui communient auec le Miniſtre.

Quant aux Egliſes Cathedrales & Collegiales, ou il y a pluſieurs Miniſtres & pluſieurs Diacres, ils feront la Cene tous les Dimanches pour le moins, s'il n'y a iuſte cauſe d'en uſer autrement.

Et pour oſter toute ſorte de ſuperſtitions que l'on pourroit auoir eües ou que l'on pourroit auoir touchant le pain & le vin; il ſuffira que le pain ſoit comme celui qu'on mange ordinairement à la table auec les autres viandes, pourueu qu'il ſoit du meilleur froment que l'on puiſſe commodement trouuer. Et s'il y a du pain ou du vin de reſte,, le Miniſtre en diſpoſera comme du ſien.

Le Miniſtre & les Curateurs de l'Egliſe feront proviſion de pain & de vin aux deſpens de la Paroiſſe. Et la Paroiſſe ſera deſchargée de toutes les ſommes de deniers & des autres deuoirs, que l'on auoit accouſtumé de payer pour cet effet tous les Dimanches ſelon l'ordre des maiſons.

Remarquês auſſi, que chaque paroiſſien ſera tenu de communier pour le moins trois fois l'année, dont l'une ſera a Paſque: & il tiendra les Sacremens, & obſeruera les autres Conſtitutions, ſelon l'ordre eſtabli en ce Liure. Et tous les ans a Paſque, chaque paroiſſien fera ſes comptes auec ſon Paſteur ou auec ſon Vicaire ou auec ſon Deputé, payant tous les droits Eccleſiaſtiques qui ſont deus & payables en ce temps-la ſelon la couſtume.

La

La forme d'adminiſtrer le Bapteſme en l'Egliſe.

LE paroiſt par les eſcrits des anciens, qu'au temps paſſé le Sacrement du Bapteſme ne s'adminiſtroit d'ordinaire, que deux fois l'année, aſſauoir à Paſque, & à la Pentecoſte : & alors il eſtoit publiquement adminiſtré en la preſence de toute l'aſſemblée. Et quoy que cette couſtume ne ſoit plus maintenant en vſage, & que pour pluſieurs conſiderations elle ne puiſſe eſtre reſtablie, ſi eſt-ce qu'on a trouué bon de la ſuiure le plus pres que l'on pourra commodément. C'eſt pourquoy le peuple doit eſtre auerti, qu'il eſt plus ſeant & plus conuenable, que le Bapteſme ſoit adminiſtré ſeulement aux Dimanches & aux autres iours de Feſte, lors que l'aſſemblée eſt plus nombreuſe : afin que la compagnie qui ſera là preſente puiſſe teſmoigner de la reception des nouueaux baptizés en l'Egliſe de Chriſt ; & que tous ceux qui ſeront preſens au Bapteſme des enfans puiſſent rapeler à leur memoire la promeſſe qu'ils ont faite eux-meſmes à Dieu en leur Bapteſme. Et pour cette cauſe il eſt auſsi fort expedient, que le Bapteſme ſoit adminiſtré en langue vulgaire. Toutesfois ſi la neceſsité le requiert on pourra baptizer les petits enfans en quelque autre temps que ce ſoit, en la maiſon.

Le Bapteſme Public.

Quand il y aura quelque enfant à Baptizer le Dimanche ou vn iour de feſte, les parens en auertiront le Miniſtre le ſoir auparauant, ou le meſme iour auant les prieres du Matin. Et alors les parrains, & les marraines, auec la compagnie, & l'enfant à baptiſer, ſeront preſts & preſens aux Fontz, incontinent apres la ſeconde leçon des prieres, ſoit du Matin, ſoit du Soir à la diſcretion du Miniſtre. Puis eſtans là preſens, le Miniſtre demandera, ſi ces enfans ſont baptizés ou non. S'ils reſpondent que non ; le Miniſtre dira ce qui ſuit.

CHers & bien-aimés, puiſque tous les hommes ſont conceus & nés en peché ; & que noſtre Sauueur Ieſus Chriſt dit, que nul ne peut entrer au royaume de Dieu, s'il n'eſt regeneré, & nai de nouueau d'eau & du S. Eſprit : ie vous ſupplie de prier Dieu le Pere, par noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, afin que par ſa bonté & par ſa miſericorde, il lui plaiſe donner à ces enfans, ce qu'ils ne peuuent auoir de leur nature : c'eſt qu'ils ſoyent baptizés d'eau & du S. Eſprit, qu'ils ſoyent receus en l'Egliſe Chreſtienne, & qu'ils en deuiennent veritables membres.

Alors le Miniſtre dira.

¶ Prions Dieu.

DIeu eternel & toutpuiſſant, qui par ta grande miſericorde as ſauué Noé & ſa famille dans l'arche, d'entre ceux qui perirent au deluge : & qui as ſeurement conduit les enfans d'Iſrael ton peuple au trauers de la mer rouge ; figurant par cela le ſaint Bapteſme : & qui par le Bapteſme de ton fils bien aimé Ieſus Chriſt, as ſanctifié le fleuue du Iordain & toutes les autres eaux pour le lauement myſtique du peché : nous te ſupplions qu'il te plaiſe par ta miſericorde infinie, regarder en pitié ces petis enfans, les lauant & les ſanctifiãt par ton S. Eſprit, afin qu'eſtans deliurés de ton ire

ils

ils ſoyent receus dans l'arche de l'Egliſe Chreſtienne : & qu'eſtans affermis en la foy, ioyeux en eſperance, & enracinés en charité, ils paſſent tellement les ondes orageuſes de ce monde, qu'ils arriuent enfin au port de la vie eternelle, pour y regner auec toi, aux ſiecles des ſiecles, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

DIeu toutpuiſſant, & immortel, qui es l'aide de ceux qui ſont dans la neceſſité, le refuge de ceux qui ont recours à toy : la vie des croyans, & la reſurrection des morts, nous te prions pour ces petis enfans, afin que venans à ton ſaint Bapteſme, ils ayent la remiſſion de leurs pechés par la regeneration ſpirituelle. Reçoi-les, ô Seigneur, comme tu as promis par ton fils bien-aimé, diſant, Demandez & il vous ſera donné, cherchez & vous trouuerez, heurtez & il vous ſera ouuert. Donne nous donc maintenant, puiſque nous cherchons : & nous ouure la porte, puiſque nous heurtons : afin que ces enfans iouiſſent de la benediction eternelle de ton lauement ſpirituel, & qu'il paruiennent à ton royaume celeſte, que tu as promis, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

Puis le Miniſtre dira.

Eſcoutez les paroles de l'Euangile ſelon S. Marc au dixieſme chapitre.

IL auint vn iour qu'on preſenta des petis enfans à Chriſt, afin qu'il les touchaſt : mais les diſciples tançoient ceux qui les preſentoyent. Ce que Ieſus voyant il en fut indigné, & leur dit, Laiſſez les petis enfans venir à moy, & ne les empechez pas : car à tels eſt le royaume de Dieu. En verité ie vous di, Que quiconque ne receura le royaume de Dieu, comme petit enfant, n'y entrera point. Et apres les auoir pris entre ſes bras, leur impoſant les mains, il les benit.

Apres la lecture de l'Euangile, le Miniſtre fera cette briefue exhortation ſur les paroles de l'Euangile.

BIen-amés, vous oyez en cet Euangile les paroles de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, comment il commande que les petis enfans luy ſoyent amenés, comment il reprend ceux qui les vouloyent empeſcher de venir à lui, & com-

comment il exhorte toutes perſonnes a imiter leur innocence ; vous reconnoiſſez auſsi par ſon action, & par ſon geſte, comment il declare ſa bonne volonté enuers eux. Car ils les prend entre ſes bras, il leur impoſe les mains, & il les benit. Ne doutez donc point, mais croyez bien certainement, qu'auſſi il receura fauorablement ces enfans ici preſens, qu'il les embraſſera de ſa miſericorde, qu'il leur donnera la benediction de la vie eternelle, & qu'il les fera participans de ſon royaume eternel. C'eſt pourquoy eſtans ainſi perſuades de la bonne volonté de noſtre Pere celeſte enuers ces enfans qu'il a declarée par ſon fils Ieſus Chriſt, & ne doutans nullement qu'il n'approuue par ſa grace l'œuure de charité que nous faiſons, en apportant ces enfans à ſon ſacré Bapteſme ; rendons lui en graces, auec foy & auec deuotion, diſans :

DIeu toutpuiſſant & eternel, Pere celeſte, nous te rendons graces treſ-humblement, de ce qu'il ta pleu nous appeller à la connoiſſance de ta grace, & nous donner de croire en toy. Augmente nous cette cognoiſſance, & confirme en nous à iamais cette foy. Donne ton S. Eſprit à ces enfans, afin qu'ils ſoyent regenerés, & qu'ils ſoyent faits heritiers du ſalut eternel, par noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, qui vit & qui regne auec toi & auec le S. Eſprit maintenant & à iamais. Amen.

Puis le Miniſtre parlera aux Parrains & aux Marraines, en cette maniere.

BIen-aimés, vous auez apporté ici ces enfans pour eſtre baptizés : vous aues prié, qu'il plaiſe à noſtre Seigneur Ieſus Chriſt de les receuoir, de leur impoſer les mains, de les benir, de les déliurer de leurs pechés, & de leur donner le royaume des cieux, & la vie eternelle : vous auez auſſi entendu, que noſtre Seigneur Ieſus Chriſt a promis dans ſon Euangile, de donner toutes ces choſes que vous auez demandées : laquelle promeſſe de ſa part il gardera & accompli a treſ-aſſurément. C'eſt pourquoy apres cette promeſſe faite par Chriſt, ces enfans doiuent auſſi de leur part fidelement promettre par vous, qui eſtes leurs pleiges, & leurs reſpondans, qu'ils renonceront au diable, & à toutes ſes œuures, qu'ils croiront conſtamment à la S. parole de Dieu, & qu'ils garderont en toute obeiſſance ſes ſaincts commandemens.

Puis

Puis le Miniſtre demandera aux parrains & aux marraines ces queſtions ſuiuantes.

Renonces-tu au diable & à toutes ſes œuures? à la vaine pompe & a la vaine gloire de ce monde, & a toutes ſes conuoitiſes, & aux affections corrompues de la chair, tellement que tu ne les ſuiuras point & que tu ne t'y laiſſeras point conduire.

Reſponce.

I'y renonce entierement.

Queſtion.

Crois-tu en Dieu le Pere toutpuiſſant, createur du ciel & de la terre? & en Ieſus Chriſt ſon fils vnique noſtre Seigneur; & qu'il a eſté conceu du Sainct Eſprit, nay de la Vierge Marie; qu'il a ſouffert ſous Ponce Pilate, a eſté crucifié, mort, & enſeueli: qu'il eſt deſcendu aux enfers, & le troiſieme iour eſt reſſuſcité des morts: qu'il eſt monté aux cieux, & eſt aſſis à la dextre de Dieu le Pere toutpuiſſant; & que de là il viendra à la fin du monde iuger les viuans & les morts? Et crois-tu au S. Eſprit, la Saincte Egliſe vniuerſelle, la communion des Saints & la vie eternelle apres la mort?

Reſponce.

Ie croy tout cela fermement.

Queſtion.

Veux-tu eſtre baptizé en cette foy?

Reſponce.

C'eſt ce que ie deſire.

Alors le Miniſtre dira.

PEre de miſericorde, fay que le vieil Adam ſoit tellement enſeuely en ces enfans, que le nouuel homme ſoit reſſuſcité en eux. Amen.

Fay que toutes les affections charnelles meurent en eux, & que toutes les choſes qui appartiennent à l'Eſprit y puiſſent viure & croiſtre. Amen.

Donne leur force & pouuoir, afin qu'ils puiſſent obtenir la victoire & triompher du Diable, du monde, & de la chair. Amen.

Fay que tous ceux qui te ſont icy dediés par noſtre Miniſtere, ſoyent auſſi doüez de vertus celeſtes, & eternellement recompenſes par ta miſericorde, ô ſeigneur Dieu benit, qui vis, & qui gouuernes toutes choſes, aux ſiecles des ſiecles. Amen.

Dieu

DIeu eternel & tourpuiſſant, dont le fils bien-aimé Iesus Christ a reſpandu du ſang & de l'eau de ſon cot treſprecieux, pour la remiſſion de nos pechés, & a commandé à ſes diſciples d'aller enſeigner toutes les nations, les baptiſans au nom du Pere & du Fils, & du S. Eſprit, nous te prions d'auoir eſgard aux prieres de ceſte tienne aſſemblee, & nous accorde que tous ceux qui ſeront baptizés en cette eau, reçoiuent la plenitude de ta grace, & qu'ils demeurent touſiours au nombre de tes fideles & chers enfans, par Ieſus Christ noſtre Seigneur. Amen.

Alors le Miniſtre prendra l'enfant entre ſes mains, & demandera ſon Nom: & en le nommant, il le plongera dans l'eau, pourueu que cela ſe face auec prudence & auec precaution, diſant.

N. Ie te baptize, au nom du Pere, & du Fils, & du S. Eſprit. Amen.

Que ſi l'enfant eſt foible, il ſuffira de faire aſperſion d'eau ſur luy, diſant les meſmes paroles, aſſauoir.

N. Ie te baptiſe, au Nom du Pere, & du Fils, & du S. Eſprit. Amen.

Le Miniſtre fera enſuite le ſigne de la croix ſur le front de l'enfant, diſant.

NOus receuons cet enfant en la compagnie de l'Egliſe Chreſtienne, & nous le ſignons du ſigne de la croix; pour ſignifier qu'a l'a uenir il n'aura point de honte de confeſſer la foy de Chriſt crucifié; mais qu'il combatra vaillamment ſous ſon enſeigne, contre le peché, contre le monde, & contre le diable & qu'il ſera conſtamment fidele ſeruiteur & fidele ſoldat de Ieſus Chriſt iuſques au dernier ſoupir de ſa vie. Amen.

Puis le Miniſtre dira.

OR maintenant, freres bien-aimés, puiſque ces enfans ſont regenerés, & qu'ils ſont entes au corps de l'Egliſe de Chriſt; rendons graces à Dieu pour ces benefices, & d'vn commun accord prions Dieu tourpuiſſant, qu'il leur face la grace que le reſte de leur vie ſoit conforme à ce commencement.

Puis on dira.

Noſtre Pere, qui es aux cieux, &c.

Apres le Miniſtre dira.

NOus te rendons graces de tout noſtre cœur Pere tres miſericordieux, de ce qu'il ta pleu regenerer cet enfant par ton S. Eſprit, le receuoir pour ton enfant par adoption & l'incorporer en ton Egliſe : nous te ſupplions humblement de lui faire la grace, qu'eſtant mort au peché, il uiue à la iuſtice, & qu'eſtant enſeueli auec Chriſt en ſa mort, il crucifie le vieil homme, & qu'il aneantiſſe entierement le corps du peché ; afin que comme il eſt fait participant de la mort de ton fils, il le ſoit auſſi de ſa reſurrection, & qu'en fin il ſoit fait heritier de ton royaume eternel auec le reſte de ton Egliſe, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

En fin le Miniſtre parlant aux parrains & aux marraines, leur fera cette exhortation.

PViſque ces enfans ont promis par vous de renoncer au diable, & à toutes ſes œuures, de croire en Dieu, & de le ſeruir ; Vous deuez vous ſouuenir que c'eſt voſtre deuoir, de faire que ces enfans ſoyent inſtruis auſſi toſt qu'ils en ſeront capables, à recognoiſtre le vœu, la promeſſe & la profeſſion ſolennelle qu'ils ont faite par vous. Et afin qu'ils puiſſent mieux comprendre ces choſes, vous les exhorterez de frequenter les preſches ; & ſur tout vous aurez le ſoin de leur faire apprendre le Symbole des Apoſtres, l'Oraiſon dominicale, & les dix Commandemens, en leur langue maternelle, & toutes les autres choſes qu'vn Chreſtien doit ſauoir, & qu'il doit croire pour le ſalut de ſon ame. Vous ferez auſſi, que ces enfans ſoyent eſleuez en la vertu pour mener vne vie ſaincte & Chreſtienne ; ſe ſouuenans touſiours que le Bapteſme nous repreſente noſtre profeſſion, qui eſt de ſuiure l'exemple de noſtre Sauueur Ieſus Chriſt, & de nous y conformer afin que comme Chriſt eſt mort & reſſuſcité pour nous, auſſi nous qui ſommes baptiſez mourions au peché, & reſſuſcitions à la iuſtice, mortifians continuellement toutes nos affections mauuaiſes & corrompues, & nous auançans de iour en iour en toute vertu & en toute ſaincteté de vie.

Le

¶ *Le Miniſtre commandera, que les enfans ſoyent menés à l'Eueſque pour eſtre confirmés par lui auſſi toſt qu'ils ſauront dire les Articles de la foy, l'Oraiſon dominicale, & les dix Commandemens en langue maternelle; & qu'ils auront eſté inſtruits au Catechiſme publié à ceſte fin, ſelon qu'il eſt là compris.*

Des enfans qui ſeront baptizés dans les maiſons particulieres en temps de neceſſité, *par le Miniſtre de la Parroiſſe*, ou par quelque autre Miniſtre legitime qu'on pourra auoir.

Les Paſteurs & Miniſtres exorteront ſouuent le peuple de ne point differer le Bapteſme des enfans plus long temps que le Dimanche prochain, ou le iour de Feſte, apres la naiſſance de l'enfant, ſi ce n'eſt pour cauſe raiſonnable, & d'importance, laquelle ſera declarée au Miniſtre, & par lui approuuée.

Ils auertiront auſsi le peuple, que s'il n'y à quelque cauſe & quelque neceſsité bien preſſante, ils ne facent point baptizer leurs enfans en leurs maiſons. Quand la neceſsité les y contraindra, le Bapteſme ſera adminiſtré en cette maniere.

Premierement, le Miniſtre legitime, & ceux qui ſont là preſens imploreront la grace de Dieu, & diront l'oraiſon Dominicale, ſi le temps le permet. Puis l'enfant eſtant nommé par quelqu'un des aſsiſtans, le dit Miniſtre legitime le plongera dans l'eau ou verſera de l'eau ſur lui, diſant ces paroles,

N. Ie te baptize, au Nom du Pere, & du Fils, & du S. Eſprit. Amen.

Et qu'ils ne doutent point, que l'enfant ainſi baptizé, ne ſoit legitimement & ſuffiſamment baptiſé, & qu'il ne doit point eſtre rebaptizé. Neantmoins ſi l'enfant ainſi baptizé ſuruit, il eſt expedient qu'il ſoit preſenté en l'Egliſe, afin que ſi le Miniſtre meſme de la paroiſſe à baptizé l'enfant il puiſſe certifier l'aſſemblée de la vraye forme du Bapteſme par lui adminiſtré en particulier. Que ſi l'enfant à eſté baptizé par quelque autre Miniſtre legitime, le Miniſtre de la paroiſſe

où l'enfant a eſté né ou baptizé, s'informera ſi l'enfant á eſté baptizé légitimement, ou non. Et en tel cas, ſi ceux qui apportent quelque enfant á l'Egliſe, reſpondent qu'il a eſté baptizé, alors le Miniſtre les examinera encore, diſant.

Par qui à eſte baptizé cet enfant ?
Qui eſtoit preſent quand l'enfant à eſté baptizé ?
Et parce, qu'on peut auoir omis quelques choſes eſſentielles à ce Sacrement, ſoit par crainte, ou par precipitation, comme il peut arriuer en vne telle extremité, Ie vous demande d'auantage,
De quelle liqueur à eſté baptizé l'enfant ?
Auec quelles paroles à t-il eſté baptizé ?
Eſtimes vous que l'enfant ait eſté legitimement & parfaitement baptizé ?

Que ſi le Miniſtre trouue par les reſponces de ceux qui ont apporté l'enfant, que toutes choſes ayent eſté faites comme elles doiuent eſtre ; alors il ne rebaptizera point l'enfant, mais le receura comme vray membre de l'Egliſe Chreſtienne, en diſant :

IE vous certifie qu'en ce cas tout à eſté bien fait, & ſelon l'ordre requis au bapteſme de cet enfant : lequel eſtant né en peché originel, & ſuiet à l'ire de Dieu, eſt maintenant par le lauement de regeneration au Bapteſme, receu au nombre des enfans de Dieu, & des heretiers de la vie eternelle. Car noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, ne refuſe point ſa grace & ſa miſericorde à ces petis enfans, au contraire il les appele treſ-amiablement à ſoy comme il eſt teſmoigné au S. Euangile à noſtre conſolation, en ces paroles :

Mar. 10. 13.

IL auint vn iour, qu'on preſenta à Ieſus des petis enfans, afin qu'il les touchaſt, mais les diſciples tançoyent ceux qui les preſentoyent. Ce que Ieſus voyant, il en fut indigné, & leur dit, Laiſſes ſes petis enfans venir à moy, & ne les empeſchés point, car à tels eſt le Royaume de Dieu. En verité, ie vous di, que quiconque ne receura le royaume de Dieu, comme petit enfant n'y entrera point. Et apres les auoir pris entre ſes bras, leur impoſant les mains, ils les benit.

Apres

Apres la lecture de l'Evangile, le Miniſtre fera cette exhortation ſur les paroles de l'Evangile.

BIen-aimés, vous oyés en cet Euangile les paroles de noſtre Sauueur Ieſus Chriſt: comment il commande que les petis enfans lui ſoyent preſentés: comment il exhorte toutes perſonnes d'imiter leur innocence. Vous recognoiſſez auſſi par ſon action exterieure & par ſon geſte, comment il declare ſa bonne volonté enuers eux. Car il les prend entre ſes bras, il leur impoſe les mains, & ils les benit. Ne doutes donc point, mais croyez bien certainement qu'il a auſſi receu cet enfant ici preſent en ſa faueur, qu'il l'a embraſſé de ſa miſericorde, qu'il lui a donné la benediction de la vie eternelle & qu'il l'a fait participant du royaume des cieux. C'eſt pourquoy eſtans aſſeurés de la bonne volonté de noſtre Pere celeſte enuers cet enfant, qu'il a declarée par ſon Fils Ieſus Chriſt, nous lui en rendrons graces auec foy, & auec deuotion, diſans humblement l'oraiſon que noſtre Seigneur nous a enſeignée: Et pour la declaration de noſtre foy, recitons les Articles contenus au Symbole.

Ici le Miniſtre dira auec les parrains & les marraines.

¶ Noſtre Pere, qui es aux cieux, &c.

Alors le Miniſtre demandera le Nom de l'enfant: lequel eſtant dit par les parrains & par les marraines, le Miniſtre dira.

Renonces-tu (au nom de cet enfant) au diable & à toutes ſes œuures; à la vaine pompe & à la vaine gloire de ce monde, & à toutes ſes conuoitiſes, & aux affections corrompues de la chair, & promets tu de ne les point ſuiure, & de ne t'y laiſſer point conduire.

Reſponce.

I'y renonce abſolument.

le Miniſtre.

Fais-tu profeſſion de cette foy, au nom de cet enfant, de croire en Dieu le Pere tout-puiſſant, createur du ciel & de la terre?

Et en Ieſus Chriſt ſon fils vnique noſtre Seigneur : & qu'il a eſté conceu du S. Eſprit, nay de la Vierge Marie : qu'il a ſouffert ſous Ponce Pilate, a eſté crucifié, mort, & enſeueli : qu'il eſt deſcendu aux enfers, & le troiſieſme iour eſt reſſuſcité des morts, : qu'il eſt monté aut cieux, & eſt aſſis à la dextre de Dieu le Pere toutpuiſſant, & que de la il viendra à la fin du monde iuger les viuans & les morts ? Et croyes vous (au nom de cet enfant) au S. Eſprit, la ſaincte Egliſe vniuerſelle, la communion des Saincts, la remiſſion des pechez, la reſurrection & la vie eternelle apres la mort ?

Reſponce.

Ie croy fermement tout cela.

¶ Prions Dieu.

DIeu toutpuiſſant & eternel, Pere celeſte, nous te rendons graces treſ-humblement de ce qu'il t'a pleu nous appeler à la cognoiſſance de ta grace, & nous donner de croire en toy ; augmente nous cette cognoiſſance, & confirme en nous à iamais cette foy. Donne ton S. Eſprit à cet enfant, afin qu'eſtant regeneré & fait heritier du ſalut eternel par Ieſus Chriſt, il puiſſe continuer en ton ſeruice, & obtenir enfin tes promeſſes, par le meſme Ieſus Chriſt, ton fils, noſtre Seigneur, qui en l'vnité du meſme S. Eſprit, vit & regne auec toi eternellement. Amen.

Alors le Miniſtre fera cette exhortation aux parrains & aux marraines.

PUiſque cet enfant a promis par vous de renoncer au Diable & à toutes ſes œuures, de croire en Dieu, & de le ſeruir : vous deuez vous ſouuenir que c'eſt voſtre deuoir, de faire que cet enfant ſoit inſtrait, (auſſi toſt qu'il en ſera capable) à recognoſtre le vœu, la promeſſe, & la profeſſion ſolennelle, qu'l a faite par vous. Et afin qu'il puiſſe mieux comprendre ces choſes ; vous l'exhorterez de frequenter les preſches : & ſur tout vous aurez le ſoin de lui faire apprendre le Symbole des Apoſtres, l'Oraiſon Dominicale, & les dix Gommandemens en ſa langue maternelle, & toutes les autres choſes qu'vn Chreſtien doit ſçavoir, & qu'il doit croire pour le ſalut de ſon ame : vous feres auſſi qu'il ſoit eſleué en la vertu, pour mener vne vie ſaincte & chreſtienne ; ſe ſouuenant touſiours que le Bapteſme nous repreſente noſtre profeſſion, qui eſt de ſuiure l'exemple de noſtre Sauueur Ieſus Chriſt, & de nous y con-

conformer, afin que comme Chriſt eſt mort & reſſuſcité pour nous, auſſi nous qui ſommes baptizés mourions au peché, & reſuſcitions à la iuſtice, mortifians continuellement toutes nos affections mauuaiſes & corrompuës, & nous auançans chaque iour, en toute vertu, & en toute ſainctete de vie.

Et ce qui ſuit, comme au Bapteſme public.

Mais ſi ceux qui apportent les enfans en l'Egliſe, donnent des reſponces douteuſes & incertaines aux queſtions du Miniſtre, tellement qu'ils ne puiſſent faire paroiſtre que l'enfant ait eſté baptizé d'eau au nom du Pere, du Fils, & du Sainct Eſprit, qui ſont les parties eſſentielles du Bapteſme: alors le Miniſtre le Baptizera ſuiuant la forme du Bapteſme public: excepté qu'en plongeant l'enfant dans les fonts, il vſera de ce formulaire de paroles.

Si tu n'es point deſia baptizé, N. ie te baptize au nom du Pere, & du Fils, & du S. Eſprit. Amen.

L'Ordre de la Confirmation, ou impoſition des mains ſur les enfans baptizés, & capables de rendre raiſon de leur foy, ſelon le Catechiſme ſuiuant.

Afin que la Confirmation ſoit adminiſtrée à la plus grande edification de ceux qui la recevront, ſuiuant la doctrine de Sainct Paul, qui enſeigne, que toutes choſes doiuent eſtre faites en l'Egliſe pour ſon edification; l'on a trouué bon qu'a l'auenir nul ne ſoit confirmé qui ne ſache reciter en langue maternelle les Articles de la foy, l'Oraiſon Dominicale, & les dix Commandemens: & qui ne ſache auſſi reſpondre aux queſtions de ce petit Catechiſme, que l'Eueſque (ou celui qu'il deputera) lui pourra propoſer ſelon ſa prudence. Or il eſt tres à propos d'obſeruer cet ordre pour diuerſes conſiderations.

Premierement, afin que, quand les enfans ſeront venus a l'age de diſcretion, & qu'ils auront appris ce que leur parrains & leurs marraines ont promis pour eux au Bapteſme, ils le puiſſent ratifier & confirmer de leur propre bouche & de leur propre mouuement a la face de l'Egliſe : & qu'ils puiſſent auſsi promettre, que, par la grace de Dieu, ils s'efforceront touſsiours d'obſeruer & de garder fidellement les choſes auſquelles ils auront conſenti de leur propre bouche & par leur propre confeſsion.

Secondement, puiſque la Confirmation eſt adminiſtrée a ceux qui ſont baptizés, afin que par l'impoſition des mains & par la priere ils reçoiuent force & vertu contre les tentations du peché, du monde, & du diable : il eſt treſ-conuenable qu'elle ſoit adminiſtrée aux enfans, lors qu'ils viennent a l'age, auquel tant par l'infirmité de leur propre chair, que par les allechemens du monde, & par les aſſauts du diable, ils commencent d'eſtre ſubiects a tomber en diuerſes ſortes de pechés.

En troiſieſme lieu, parce qu'il eſt conforme a l'vſage de l'Egliſe ancienne, qui ordonnoit que la Confirmation ſeroit adminiſtrée a ceux qui ſont en age de cognoiſſance, afin qu'eſtans inſtruits en la religion Chreſtienne, ils fiſſent profeſsion publique de leur foy, & qu'ils promiſſent d'eſtre obeiſſans a la volonte de Dieu.

Or afin qu'on ne penſe pas que le delay de la Confirmation apporte quelque preiudice aux petis enfans, on doit ſauoir pour certain, qu'il eſt indubitable par la parole de Dieu, que les enfans eſtans baptiſez, ont toutes les choſes neceſſaires a leur ſalut, & qu'ils ſont indubitablement ſauues.

Le Catechiſme, c'eſt à dire, vne Inſtruction que tous les enfans doiuent apprendre auant que d'eſtre preſentés à l'Eveſque pour eſtre confirmés.

Demande.

QUel eſt ton Nom ?

Reſponce.

N. ou M.

Demande.

Qui t'a donné ce Nom ?

Reſponce.

Mes parrains, & mes marraines en mon Bapteſme : auquel i'ay eſté fait membre de Chriſt, enfant de Dieu, & heritier du royaume des cieux.

Demande.

Qu'eſt-ce que tes parrains & tes marraines ont fait alors pour toy ?

Reſponce.

Ils ont promis & voüe trois choſes en mon nom, Premierement, que ie renoncerois au Diable & à toutes ſes œuures ; à la pompe & aux vanités de ce monde mauuais ; & à toutes les conuoitiſes criminelles de la chair. Secondement, que ie croirois tous les Articles de la foy Chreſtienne. Et en troiſieſme lieu que ie ferois la volonté de Dieu & que ie garderois ſes S. commandemens, y cheminant tous les iours de ma vie.

Demande.

Ne penſes-tu pas, que tu es tenu de croire, & de faire ce qu'ils ont promis pour toy ?

Reſponce.

Ouy certainement ; &, Dieu aidant, ie l'accompliray auſſi : & ie rend graces de bon cœur à noſtre bon Dieu & pere celeſte, de ce qu'il m'a appellé à cet eſtat de ſalut, par Ieſus Chriſt noſtre Sauueur : & ie le prie qu'il me face la grace d'y perſeuerer iuſques à la fin de ma vie.

Demande.

Recite les Articles de ta foy.

Reſponce.

Ie croy en Dieu le Pere toutpuiſſant, createur du ciel & de la terre. Et en Ieſus Chriſt ſon fils vnique noſtre Seigneur, qui a eſté conceu du S. Eſprit, nay de la Vierge Marie. Il a ſouffert ſous Ponce Pilate, a eſté crucifié, mort, & enſeueli. Il eſt deſcendu aux enfers. Le troiſieſme iour il eſt reſſuscité des morts. Il eſt monté aux cieux: Il eſt aſſis à la dextre de Dieu le Pere tout puiſſant. Et de là il viendra iuger les viuans & les morts. Ie croy au S. Eſprit. Ie croy la Sainte Egliſe vniuerſelle: la communion des Saints: la remiſſion des pechez: la reſurrection de la chair: & la vie eternelle, Amen.

Demande.

Qu'aprens tu principalement par ces Articles de ta Foy?

Reſponce.

I'apprens à croire, premierement en Dieu le pere, qui m'a crée & qui a crée tout le monde: Secondement, en Dieu le fils, qui m'a raçheté & qui a raçheté tout le genre humain. En troiſieme lieu, au S. Eſprit qui me ſanctifie, & qui ſanctifie tous les eſleus de Dieu.

Demande.

Vous auez dit que vos parrains & vos marraines ont promis en voſtre nom, que vous garderez les commandemens de Dieu: dites moi combien il y en a.

Reſponce.

Dix.

Demande.

Quels ſont ils?

Reſponce.

Ceux-la meſmes, que Dieu a prononcés (comme il eſt eſcrit au XX. chapitre d'Exode) diſant, Ie ſuis l'Eternel ton Dieu, qui t'ay tiré du pays d'Egypte, de la maiſon de ſeruitude.

I.

Tu n'auras point d'autres Dieux deuant ma face.

II.

Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune reſſemblance des choſes qui ſont la haut aux cieux, ni ci bas en la terre, ni aux eaux ſous la terre: Tu ne te proſterneras point deuant elles, & tu ne les ſeruiras point: car ie ſuis l'Eternel ton Dieu, le Dieu fort, qui eſt ialoux, puniſſant l'iniqui-

l'iniquité des peres ſur les enfans, en la troiſieſme, & en la quatrieſme generation de ceux qui me haïſſent, & faiſant miſericorde en mille generations à ceux qui m'aiment, & à ceux qui gardent mes commandemens.

III.

Tu ne pendras point le Nom de l'Eternel ton Dieu en vain : car l'Eternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris ſon Nom en vain.

IV.

Aye ſouuenance du iour du repos, pour le ſanctifier. Six iours tu trauailleras, & feras toute ton œuure ; mais le ſeptieſme iour eſt le repos de l'Eternel ton Dieu. Tu n'y feras aucune œuure : ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton ſeruiteur, ni ta ſeruante, ni ton beſtail, ni ton eſtranger, qui eſt dans tes portes. Car en ſix iours l'Eternel a fait les cieux, & la terre, & la mer, & tout ce qui eſt en eux, & s'eſt repoſé au ſeptieſme iour : C'eſt pourquoy l'Eternel a beni le iour du repos, & l'a ſanctifié.

V.

Honore ton pere & ta mere, afin que tes iours ſoyent prolongez ſur la terre, laquelle l'Eternel ton Dieu te donne.

VI.

Tu ne tuëras point.

VII.

Tu ne paillarderas point.

VIII.

Tu ne deſroberas point.

IX.

Tu ne diras point faux teſmoignage contre ton prochain.

X.

Tu ne conuoiteras point la maiſon de ton prochain. Tu ne conuoiteras point la femme de ton prochain, ni ſon ſeruiteur, ni ſa ſeruante, ni ſon bœuf, ni ſon aſne, ni aucune choſe qui ſoit à luy.

Demande.

Qu'apprens tu ſommairement par ces commandemens ?

Reſponce.

I'y apprens deux choſes : Mon deuoir enuers Dieu, & mon deuoir enuers mon prochain.

Demande.

Quel eſt ton deuoir enuers Dieu ?

Reſponce.

Reſponce.

Mon deuoir enuers Dieu eſt de croire en lui, de le craindre & de le reuerer, de l'aimer de tout mon cœur, de toute mon ame, de toute ma force & de toute ma penſée: de l'adorer, de lui rendre graces, de mettre toute mon eſperance en lui, de l'inuoquer, d'honorer ſon ſaint Nom, & ſa parole, & de le ſeruir fidelement tous les iours de ma vie.

Demande.

Quel eſt ton deuoir enuers ton prochain?

Reſponce.

Mon deuoir enuers mon prochain eſt, de l'aimer comme moi meſme, & de faire à autrui, comme ie voudrois que l'on me fiſt. D'aimer, d'honorer, & de ſecourir mon pere & ma mere. D'honorer le Roy & d'obeir et à lui, & à ſes miniſtres. De m'aſſuiettir à tous mes gouuerneurs, a mes precepteurs, a mes paſteurs, & a mes directeurs ſpirituels. De me conduire auec humilité & auec reſpect à l'endroit de mes ſuperieurs. De n'offenſer perſonne de parolle, ni de fait. D'eſtre iuſte & veritable en toutes mes affaires. De n'auoir aucune malice, ni aucune haine dans le cœur. De garder mes mains nettes de toute pillerie & de tout larcin, & ma langue de meſdiſance, de menſonge, & de calomnie. De poſſeder mon corps en temperance, en chaſteté, & en ſobrieté. De ne deſirer, & de ne conuoiter point les biens d'autrui, mais de trauailler & de chercher les moyens de gaigner ma vie honneſtement, & de faire mon deuoir en l'eſtat & en la vocation ou il plaira à Dieu de m'appeller.

Demande.

Mon enfant, ſçache que tu n'es pas capable de faire ces choſes de toi-meſme, ni de cheminer ſelon les commandemens de Dieu, ni de le ſeruir ſans ſa grace ſpeciale, laquelle tu dois apprendre à demander ſoigneuſement en tout temps par tes prieres. Que ie voye donc ſi tu ſçais dire l'Oraiſon Dominicale.

Reſponce.

Noſtre Pere qui es aux cieux, Ton Nom ſoit ſanctifié. Ton regne viene. Ta volonté ſoit faite en la terre, comme au ciel. Donne nous auiourd'hui noſtre pain quotidien. Et nous pardonne nos offenſes comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſés. Et ne nous indui point en tentation mais nous deliure du malin. Car à toi eſt le regne, la puiſſance, & la gloire, aux ſiecles des ſiecles. Amen.

Demande

Demande.

Que demandes-tu à Dieu en cette priere ?

Reſponce.

Ie prie le Seigneur mon Dieu noſtre Pere celeſte, qui eſt l'autheur de tout bien, de nous faire la grace, à moy, & à tous les hommes de l'adorer, de le ſeruir, & de lui obeir, ſelon que nous y ſommes obligés. Ie le prie auſſi qu'il lui plaiſe nous enuoyer toutes les choſes neceſſaires à nos corps, & à nos ames. Qu'il nous face miſericorde, & qu'il nous pardonne nos pechés, qu'il lui plaiſe de nous garentir, & de nous deffendre dans tous les dangers qui pourroient menacer nos corps & nos ames ; de nous garder de toute iniquité, & de toute malice, de l'ennemi de nos ames, & de la mort eternelle. Ce que i'eſpere qu'il fera par ſa miſericorde, & par ſa bonté, pour l'amour de Ieſus Chriſt noſtre Seigneur ; C'eſt pourquoy ie conclus par le mot, *Amen*, c'eſt à dire, ainſi ſoit il.

Demande.

Combien Ieſus Chriſt at-il inſtitué de Sacrements en ſon Egliſe ?

Reſponce.

Deux ſeulement, qui ſoyent generalement neceſſaires à ſalut ; aſſauoir, le Bapteſme, & la Sainte Cene.

Demande.

Qu'entens-tu par ce mot de Sacrement ?

Reſponce.

I'entens vn ſigne exterieur & viſible, d'vne grace interieure & ſpirituelle, qui nous eſt donnée : lequel ſigne Ieſus Chriſt lui meſme a inſtitué, comme vn moyen par lequel nous receuons cette grace, & comme vne arrhe & vn gage pour nous en aſſeurer.

Demande.

Combien de parties y at il en vn Sacrement ?

Reſponce.

Deux : le ſigne exterieur & viſible ; & la grace interieure & ſpirituelle.

Demande.

Quel eſt le ſigne exterieur & viſible, ou la forme du Bapteſme ?

Reſponce.

C'eſt l'eau : en laquelle la perſonne baptizée eſt plongée, ou dont elle eſt arroſée, *Au nom du Pere, & du Fils, & du S. Eſprit.*

Demande.

Quelle eſt la grace interieure & ſpirituelle ?

Reſponce.

Reſponce.

C'eſt de mourir au peché, & de renaiſtre à la iuſtice : car eſtans naturellement nais en peché & enfans d'ire, nous ſommes par ce moyen faits enfans de grace.

Demande.

Qu'eſt ce qui eſt requis de ceux qui doiuent eſtre baptizés ?

Reſponce.

La Repentance, par la quelle ils renoncent au peché : & la Foy, par laquelle ils croyent fermement les promeſſes de Dieu, qui leur ſont faites en ce Sacrement.

Demande.

Pourquoy eſt-ce donc qu'on baptiſe les petis enfans ; puiſqu'ils ne peuuent accomplir ces choſes a cauſe de la petiteſſe de leur age.

Reſponce.

Ils les peuuent accomplir ; & ils les accompliſſent par leurs reſpondans, qui promettent l'vne & l'autre de ces choſes & qui en font vœu, en leur nom ; leſquelles ils ſont tenus d'accomplir en leurs propres perſonnes, quand ils ſont venus en age de connoiſſance.

Demande.

Pour quelle fin eſt-ce que la Sainte Cene à eſté inſtituée ?

Reſponce.

Pour eſtre vne commemoration perpetuelle, du ſacrifice de la mort de Chriſt, & des fruits que nous en receuons.

Demande.

Quelle eſt la partie exterieure, ou le ſigne de la ſainte Cene ?

Reſponce.

Le pain & le vin, que le Seigneur nous a comm andde receuoir.

Demande.

Quelle eſt la partie interieure, ou la choſe ſignifiée ?

Reſponce.

Le corps & le ſang de Chriſt, qui ſont vrayment & reellement pris & receus en la ſaincte Cene.

Demande.

Quels ſont les benefices qui nous en reuiennent.

Reſponce.

Nos ames ſont rafraiſchies & fortifieés par le corps & par le ſang de Chriſt ; comme nos corps ſont nourris & fortifiés par le pain & par le vin.

De-

Demande.

Qu'eſt-ce qui eſt requis de ceux qui viennent à la Cene du Seigneur ?

Reſponce.

Qu'ils s'examinent eux-meſmes, s'ils ont vne vraye repentance de leurs pechés paſſés & vne ferme reſolution de cheminer en nouueau-é de vie : s'ils ont vne foy viue en la miſericorde de Dieu par Chriſt, s'ils font commemoration de ſa mort auec action de graces : & s'ils ont pour tous les hommes la charité qu'ils leur doiuent.

Auſſi toſt que les enfans pourront dire en langue maternelle, les Articles de la foy, l'oraiſon Dominicale, les dix Commandemens : & qu'ils ſcauront reſpondre aux queſtions de ce petit Catechiſme, que l'Eueſque ou celui qu'il deputera leur pourront faire : Ils ſeront amenés à l'Eueſque par vn de leurs parrains ou par vne de leurs marraines, afin que chaſque enfant ait vn teſmoin de ſa Confirmation. Et l'Eueſque les confirmera en ceſte maniere.

La Confirmation, ou Impoſition des mains.

NOſtre aide ſoit au Nom de Dieu.

Reſponce.

Qui a fait le ciel & la terre.

Le Miniſtre.

Benit ſoit le Nom du Seigneur.

Reſponce.

Des maintenant & à iamis.

Le Miniſtre.

Seigneur, eſcoute nos requeſtes.

Reſponce.

Et que noſtre cri parvienne iuſqu'à toi.

¶ Prions Dieu.

DIeu eternel & toutpuiſſant, puis qu'il t'à pleu de regenerer d'eau & d'Eſprit ces tiens enfans, & de leur accorder la remiſſion de tous leurs pechés: nous te prions, Seigneur, qu'il te plaiſe les fortifier par ton S. Eſprit qui eſt le conſolateur, & leur multiplier & leur augmenter iournellement le nombre de tes dons & de tes graces: leur octroyant l'eſprit de ſapience & d'intelligence, l'eſprit de conſeil & de force ſpirituelle, l'eſprit de ſcience & de vraye pieté, & les remplir, ô bon Dieu, de l'eſprit de la crainte de ton S. Nom. Amen.

Alors l'Eueſque impoſera les mains ſur chaque enfant ſeparement, diſant.

Seigneur, reçoi cet enfant en la protection de ta grace celeſte, afin qu'il ſoit eternellement du nombre des tiens, & qu'il augmente chaque iour de plus en plus aux dons de ton S. Eſprit, iuſques à ce qu'il arriue en ton royaume eternel. Amen.

Alors l'Eueſque dira.

¶ Prions Dieu.

DIeu eternel & toutpuiſſant, qui nous donnes de vouloir & de parfaire les choſes qui ſont bonnes & agreables à ta maieſté: nous te preſentons nos humbles ſupplications pour ces enfans, ſur leſquels, ſuiuant l'exemple de tes ſaincts Apoſtres, nous auons impoſé les mains: pour les aſſeurer par ce ſigne, de ta faueur & de ta bonté gratuite enuers eux. Nous te ſupplions que ta main paternelle ſoit touſiours eſtenduë ſur eux, & que ton S. Eſprit ſoit touſiours auec eux, & que tu les conduiſes tellement à la cognoiſſance & à l'obeiſſance de ta parole, qu'à la fin ils puiſſent obtenir la vie eternelle, par noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, qui en l'vnité du S. Eſprit, vit & regne auec toi Dieu eternellement. Amen.

Alors l'Eueſque benira les enfans, en diſant.

La benediction de Dieu toutpuiſſant, le Pere, le Fils, & le S. Eſprit, ſoit ſur vous & demeure auec vous eternellement. Amen.

Les Dimanches & les iours de Feſte, le Miniſtre de la paroiſſe ou quelqu'autre par lui deputé, s'employera diligemment, l'eſpace de demi heure auant les prieres du ſoir, à inſtruire & à examiner publiquement en l'Egliſe les enfans de la paroiſſe qui lui ſeront enuoyés, ſur quelque partie de ce Catechiſme ſelon que le temps le permettra, & qu'il le trouuera expedient.

Et tous les peres & toutes les meres, tous les maiſtres & toutes les maiſtreſſes enuoyeront à l'Egliſe leurs enfans, leurs ſeruiteurs et leurs apprētifs qui n'ont pas encore appris le Catechiſme, à l'heure aſſignée; leſquels ils obligeront a eſcouter le paſteur auec humilité & a ſuiure ſes avis, iuſques à ce qu'ils ayent appris tout ce qui eſt ici ordonné pour leur inſtruction. Et toutes les fois que l'Eueſque commandera que les enfans lui ſoyent amenes en lieu propre pour les confirmer; le Miniſtre de chaque paroiſſe lui portera ou lui enuoyera par eſcrit les noms de tous les enfans de ſa paroiſſe qui auront appris les Articles de la foy, l'Oraiſon Dominicale, & les dix Commandemens: & de ceux auſſi qui ſauront reſpondre aux autres queſtions de ce Catechiſme.

Nul ne ſera admis à la Communion de la Saincte Cene, iuſques a ce qu'l ait appris le Catechiſme, & qu'il ſoit confirmé.

La maniere de celebrer le Mariage.

Premierement, il faut que les Annonces ſoyent publiées trois Dimanches, ou trois iours de Feſte à l'heure des prieres, le peuple eſtant aſſemblé comme de couſtume.

Si ceux qui ſe veulent marier demeurent en diuerſes paroiſſes, les Annonces ſeront publiées en toutes les deux paroiſſes; & le Miniſtre de l'vne des paroiſſes ne les mariera point, ſans auoir vne atteſtation de l'autre Miniſtre, que les Annonces ont eſté publiées trois fois.

Au iour ordonné pour la celebration du mariage, ceux qui ſe veulent marier viendront en la nef de l'Egliſe, auec leurs amis & leurs voiſins. Et la le Miniſtre dira ce qui ſuit.

Treſchers



Reſchers freres, nous ſommes ici aſſemblés en la preſence de Dieu, & de ceſte congregation, pour ioindre cet homme & cette femme enſemble au ſainct eſtat de Mariage: qui eſt un eſtat honorable, inſtitué de Dieu dans le paradis, au temps de l'innocence de l'homme, & qui nous repreſente l'vnion myſtique, qui eſt entre Chriſt & ſon Egliſe. Auſſi Chriſt a approuué ce ſaint eſtat & la honoré de ſa preſence, & du premier miracle, qu'il fit en Cana de Galilée. Et S. Paul le recommande comme honorable entre tous. C'eſt pourquoy l'on ne doit pas entreprendre d'y entrer temerairement, legerement, ou deſordonnement, pour ſatisfaire aux affections & aux conuoitiſes de la chair, comme les beſtes brutes qui n'ont point d'intelligence: mais auec reuerence, auec diſcretion, auec prudence, auec temperance, & en la crainte de Dieu; conſiderant meurement les cauſes, pour leſquelles le marriage a eſté ordonné. Dont la premiere eſt d'auoir des enfans pour les eſleuer en la crainte & en la diſcipline du Seigneur, a la gloire de ſon nom. La ſeconde, eſt pour ſeruir de remede contre le peché, & pour euiter la paillardiſe; afin que tous ceux qui n'ont point le don de continence puiſſent ſe marier, & ſe garder de pollution, comme eſtans membres du corps de Chriſt. La troiſieſme eſt pour la ſocieté, pour l'aide & pour la conſolation reciproque que l'homme & la femme doiuent auoir l'vn de l'autre tant en proſperité, qu'en aduerſité. C'eſt en ce ſainct eſtat que ces deux perſonnes ſont venues pour eſtre maintenant coniointes. C'eſt pourquoy s'il y a quelcun, qui ſache quelque iuſte empeſchement pourquoy ils ne puiſſent eſtre legitimement ioints enſemble, qu'il le die, à preſent, ou qu'alauenir il s'en taiſe à iamais.

Puis parlant auſſi aux perſonnes qui doiuent eſtre mariées il leur dira.

IE vous requiers & ie vous charge, comme vous en deuez reſpondre au iour du iugement, quand les ſecrets de tous les cœurs ſeront deſcouuerts, que ſi l'vn ou l'autre de vous deux ſçait quelque empeſchement, pour lequel vous ne puiſſiez eſtre legitimement maries enſemble vous le confeſſiez. Car aſſeurez vous que tous ceux qui ſont conioints autrement que la parole de Dieu ne le permet & ne l'approuue, ne ſont point conioints de Dieu, & que leur mariage n'eſt point legitime. ¶ *S,*

¶ *Si quelqu'un au iour du Mariage allegue & declare aucun empeſchement, pour lequel ils ne puiſſent eſtre mariés enſemble ſelon la loy de Dieu & ſelon les loix de ce royaume : & s'il eſt content de s'obliger enuers les parties auec caution ſuffiſante ; ou s'il veut depoſer un gage iuſques à la pleine valeur des frais & des deſpens que les perſonnes à marier ſouſtiennent, qu'il prouuera ſon allegation : en ce cas le mariage ſera differe, iuſques à ce que la verité ſoit eſclaircie & prouuée. Autrement, s'il n'y a point d'empeſchement, le Miniſtre dira à l'eſpoux.*

N. VEux-tu auoir cette femme pour ta femme & eſpouſe, & viure auec elle ſelon l'ordonnance de Dieu, au ſainct eſtat de mariage ? la veux-tu aimer, cherir, honorer, & garder en temps de maladie & de ſanté ? & renonçant à toutes autres femmes veux-tu adherer à elle ſeule tant que vous viurez tous deux ?

L'homme reſpondra,

Ie le veux.

Puis le Miniſtre dira à la femme.

N. Veux-tu auoir cet homme pour ton mari & eſpoux, & viure auec lui ſelon l'ordonnance de Dieu au ſainct eſtat de mariage ? veux tu lui obeïr & le ſeruir, l'aimer, l'honorer, & le garder, en temps de maladie & en temps de ſanté, & renonçant à tous autres hommes, veux tu adherer à lui ſeul, tant que vous viurez tous deux ?

Et la femme reſpondra.

Ie le veux.

Qui eſt ce qui donne cette femme en mariage à cet homme ?

Et le Miniſtre receuant la femme de la main de ſon pere, ou de ſes amis, la fera prendre à l'homme par la main droite, & ainſi ſe donneront leur foy l'vn à l'autre, l'homme diſant le premier.

Ie N. te pren N. pour ma femme & eſpouſe, ſoit que tu ſois meilleure ou pire, plus riche ou plus poure ; promettant de t'auoir & de te garder des ce iour & a l'auenir, en ſanté & en maladie, de t'aimer & de te cherir ſelon la ſainte ordonnance de Dieu, iuſques à ce que la mort nous ſepare : & ſur cela ie te donne ma foy.

Ie N. te pren N. pour mon mari & eſpoux, ſoit que tu ſois meilleur ou pire, plus riche ou plus poure : promettant de t'auoir & de te garder des ce iour & a l'auenir,

en

en ſanté & en maladie, de t'aimer, de te cherir, & de t'obeir ſelon la ſaincte ordonnance de Dieu, iuſques à ce que la mort nous ſepare : & ſur cela ie te donne ma foy.

Apres cela ils ſepareront leurs mains, & l'homme donnera à la femme vn Anneau, le mettant ſur le liure, auec ce qui eſt deu au Miniſtre, & au Clerc. Et le Miniſtre prenant l'Anneau, le donnera á l'homme pour le mettre au quatrieme doigt de la main gauche de la femme : & l'homme dira apres le Miniſtre.

Ie t'eſpouſe de cet Anneau ; Ie t'honore de mon corps, Et ie te Communique tous mes biens mondains: Au nom du Pere, & du Fils, & du S. Eſprit. Amen.

Et l'homme laiſſant à la femme l'Anneau au quatrieſme doigt de la main gauche, le Miniſtre dira.

¶ Prions Dieu.

DIeu eternel, createur & conſervateur du genre humain, donateur de toute grace ſpirituelle, autheur de la vie eternelle : eſpan ta benediction ſur cet homme & ſur cette femme ton ſerviteur & ta ſervante, que nous beniſſons en ton Nom : afin que comme Iſaac & Rebecca veſcurent loyalement enſemble, ainſi, ceux ci puiſſent vrayment accomplir & garder les vœus & les promeſſes qu'ils ſe ſont faites l'vn à l'autre (dont cet Anneau reciproquement donné & receu eſt l'arrhe & le gage) & qu'ainſi ils continuent touſiours dans vne ferme paix & dans vne amitié parfaite l'vn auec l'autre, viuans ſelon tes S. Commandemens, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

Alors le Miniſtre leur joignant les mains dira.

Ceux que Dieu a conioints, que l'homme ne les ſepare point.

Puis le Miniſtre dira au peuple.

PUiſque N. & N. ſont d'accord enſemble de leur ſainct mariage, & qu'ils l'ont teſmoigné deuant Dieu, & deuant cette aſſemblée ; & que pour cet effet ils ont donné & engagé leur foy l'vn à l'autre, & qu'ils l'ont auſſi declaré tant par la conionction des mains, que par la donation & par la reception d'vn Anneau : Ie declare qu'ils ſont mari & femme, Au nom du Pere, & du fils, & du S. Eſprit. Amen.

Et le Miniſtre aiouſtera cette benediction.

DIeu le Pere, Dieule Fils, & Dieu le S. Eſprit, vous benie, vous conſerve & vous garde : le Seigneur par ſa miſericorde, iette ſur vous les yeux de ſa faueur ; & vous rempliſſe tellement de ſes graces & de ſes benedictions ſpirituelles, qu'apres auoir ici veſcu enſemble en ſa crainte, vous puiſſiez en fin ioüir de la vie eternelle Amen.

Puis le Miniſtre, ou le Clerc allant á la table du Seigneur, dira ou chantera le Pſeaume ſuiuant.

Pſeau. 128.

O que bien-heureux eſt quiconque craint l'Eternel, & chemine en ſes voyes !

Car tu mangeras le labeur de tes mains, tu ſeras bien-heureux & bien te ſera.

Ta femme ſera au dedans de ta maiſon comme vne vigne, abondante en fruit, & tes enfans comme des plantes d'oliuiers à l'entour de ta table.

Voici certainement ainſi ſera benit le perſonnage qui craint l'Eternel.

L'eternel te benira de Sion, & tu verras le bien de Ieruſalem tous les iours de ta vie.

Et tu verras des enfans à tes enfans, & paix ſur Iſrael

Gloire ſoit au Pere, & au Fils, &c.

Comme il eſtoit au commencement, &c,

Ou ce Pſeaume ici.

Pſeau. LXVII.

DIeu ait pitié de nous, & nous benie, & face luire ſa face enuers nous.

Afin que ta voye ſoit cognue en la terre, & ta deliurance parmi toutes les nations.

Les peuples te celebreront, ô Dieu, tous peuples te celebreront.

Les nations ſe reſiouïront, & chanteront de lieſſe : car tu iugeras les peuples en equité, & tu conduiras les nations parmi la terre.

Les peuples te celebreront, ô Dieu, tous peuples te celebreront.

La terre produira ſon fruit, Dieu noſtre Dieu nous benira.

Dieu nous benira, & tous les bouts de la terre le craindront.

Gloire ſoit au Pere, & au fils, &c.

Comme il eſtoit au commencement, &c.

Ce Pſeaume fini, l'homme & la femme eſtans a genoux deuant la Table du Seigneur, le Miniſtre ſe tenant debout a la table, & ſe tournant vers eux, dira.

Seigneur, aye pitié de nous.

Reſponce.

Chriſt, aye pitié de nous.

Le Miniſtre.

Seigneur, aye pitié de nous.

Noſtre pere qui es aux cieux, &c.

Et ne nous indui point en tentation, &c.

Reſponce.

Mais deliure nous du malin. Amen.

Le Miniſtre.

O Seigneur, ſauue ton ſeruiteur, & ta ſeruante.

Reſponce.

Qui mettent en toi leur eſperance.

Le Miniſtre.

O Seigneur, enuoye leur ſecours de ton ſaint lieu.

Reſponce.

Et les maintien à touſiours.

Le Miniſtre.

Sois leur vne tour & vne forteresſe.

Reſponce.

Au deuant de leurs ennemis.

Le Miniſtre.

Eternel eſcoute noſtre requeſte.

Reſponce.

Et que noſtre cri paruienne iuſqu'à toy.

Le Miniſtre.

O Dieu d'Abraham, Dieu d'Iſaac, Dieu de Iacob, beni ton ſeruiteur & ta ſeruante ici preſens & ſeme la ſemence de vie eternelle en leurs cœurs; afin que ce qu'ils apprendront de ta S. parole à leur vtilité, ils le mettent en effect. Regarde-les du ciel, Seigneur, en ta miſericorde, & les beni. Et comme tu donnas autrefois ta benediction à Abraham, & à Sara, à leur grande conſolation: veüilles auſſi eſtendre ta benediction ſur ton ſeruiteur & ſur ta ſeruante afin qu'obeiſſans à ta volonté, ils ſoyent touſiours aſſeurés de ta protection, qu'ils continuent d'eſtre toute & leur vie en ton amour, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

La

La Priere ſuiuante ſera omiſe quand la femme ſera hors d'age d'auoir des enfans.

O Seigneur miſericordieux & Pere celeſte, qui fais par ta grace que le genre humain croiſt & multiplie; nous te ſupplions de vouloir benir d'vne ſaincte lignée ces deux perſonnes, & de leur donner de viure ſi long temps enſemble chaſtement, & en vne ſaincte amitié qu'ils puiſſent voir les enfans de leurs enfans iuſques à la troiſieſme & à la quatrieſme generation, à ta loüange & à ta gloire, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

O Dieu, qui par ta puiſſance infinie as creé toutes choſes de rien: & qui, apres auoir mis les autres creatures en leur ordre, as voulu que la femme eût pris ſon origine de l'homme formé à ton image & à ta reſſemblance: & qui en les ioignant enſemble, nous as donné à entendre par cela, qu'il n'eſt point permis de ſeparer ceux que tu as vnis & conioints par mariage: qui auſſi as conſacré ce ſainct eſtat, & en as fait vn myſtere ſi excellent qu'il nous repreſente le mariage ſpirituel, & l'vnion myſtique de Chriſt, & de ſon Egliſe: Regarde en ta miſericorde ton ſeruiteur, & ta ſeruante ici preſens, & fai que cet homme aime ſa femme ſelon ta parole, comme Chriſt a aimé l'Egliſe ſon eſpouſe, ſe donnant ſoi-meſme pour elle, en l'aimant & en l'entretenant comme ſa propre chair: & auſſi que cette femme ſoit amiable, & complaiſante à ſon mari comme Rachel, qu'elle ſoit ſage comme Rebecca, qu'elle ſoit fidele & obeiſſante comme Sara, & qu'elle imite les Saintes & pieuſes femmes en toute modeſtie, en toute prudence & toute douceur. O Seigneur beni les tous deux, & les fai heritiers de ton royaume eternel, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

Puis le Miniſtre dira.

DIEU tout-puiſſant, qui du commencement a creé nos premiers parens Adam, & Eue, & qui les a ſanctifiés & conioints par mariage, eſpande ſur vous les richeſſes de ſa grace, vous benie & vous ſanctifie; afin que vous puiſſiez lui eſtre agreables tant en vos corps qu'en vos ames & viure enſemble en vne ſaincte amitié tous les iours de voſtre vie. Amen.

Alors

Alors ſe commencera la Communion. Et apres l'Euangile, on fera vn Sermon auquel ordinairement, quand il y aura vn mariage, on repreſentera le deuoir du mari, & de la femme ſelon l'Eſcriture Sainte. Ou s'il n'y a point de Sermon, le Miniſtre lira ce qui ſuit.

VOus tous qui eſtes mariés, ou qui aues deſſein d'entrer au ſaint eſtat de mariage, eſcoutez ce que dit la ſainte Eſcriture touchant le deuoir des maris enuers leurs femmes, & touchant le deuoir des femmes enuers leurs maris.

Saint Paul au cinquieme chapitre de l'Epiſtre aux Epheſiens donne ce commandement à tous les hommes qui ſont mariés. Vous maris aimez vos femmes, comme auſſi Chriſt a aimé l'Egliſe, & s'eſt donné ſoi-meſme pour elle, afin qu'il la ſanctifiaſt, apres l'auoir nettoyée par le lauement d'eau par la parole: afin qu'il ſe la rendit vne Egliſe glorieuſe, n'ayant ni tache, ni ride, ni autre telle choſe: mais afin qu'elle fût ſainte, & irreprehenſible. Ainſi les maris doiuent aimer leurs femmes comme leurs propres corps. Qui aime ſa femme il s'aime ſoi-meſme. Car perſonne n'eut iamais en haine ſa chair, mais la nourrit & l'entretient, comme auſſi le Seigneur fait l'Egliſe. Car nous ſommes membres de ſon corps, eſtans de ſa chair & de ſes os. Pour cela l'homme delaiſſera pere & mere, & s'aioindra à ſa femme, & les deux ſeront vne meſme chair. Ce ſecret eſt grand: or ie parle touchant Chriſt & l'Egliſe. Pourtant quant à vous auſſi, que chacun en ſon endroit aime ſe femme, comme ſoi-meſme.

Auſſi le meſme Apoſtre S. Paul, eſcriuant aux Coloſſiens, parle ainſi aux hommes qui ſont mariés. Vous maris aimez vos femmes, & ne vous enaigriſſez point contre elles. *Col.* 3.19.

Eſcoutez auſſi ce que Saint Pierre, l'Apoſtre de Chriſt, qui eſtoit auſſi lui-meſme marié, eſcrit à tous les hommes qui ſont mariés. Vous maris conduiſes-vous diſcrettement auec vos femmes, comme auec vn vaiſſeau plus fragile leur portant reſpect: comme ceux qui auſſi eſtes enſemble heritiers de la grace de vie: afin que vos prieres ne ſoyent point interrompes. 1 *Pier.* 3.7.

¶ Iuſques ici vous auez entendu le deuoir du mari enuers la femme. Maintenant vous femmes, eſcoutez & apprenez auſſi voſtre deuoir enuers vos maris, ſelon qu'il

qu'il eſt clairement propoſé en l'Eſcriture ſaincte. Voici ce que S. Paul en la meſme Epiſtre aux Epheſiens vous enſeigne.

Femmes ſoyez ſuiettes à vos propres maris, comme au Seigneur. Car le mari eſt chef de la femme, ſelon que Chriſt auſſi eſt chef de l'Egliſe, & pareillement eſt le ſauueur de ſon corps. Comme donc l'Egliſe, eſt ſuiette à Chriſt que ſemblablement auſſi les femmes le ſoyent à leurs propres maris en toutes choſes. Et il dit encore. Que la femme reuere ſon mari. Et en l'Epiſtre aux Coloſſiens S. Paul vous donne ceſte brieue leçon. Femmes ſoyez ſuiettes à vos propres maris, comme il appartient ſelon le Seigneur. *Eph.* 5. 22. *Col.* 3. 18.

Sainct Pierre auſſi vous inſtruit ſaintement parlant en cette ſorte. Que les femmes ſe rendent ſuiettes à leurs propres maris, afin que meſme s'il y en a qui n'obeiſſent point à la parole ils ſoyent gaignés ſans parole par la conuerſation des femmes: ayans veu voſtre chaſte conuerſation qui eſt auec crainte, Deſquelles le parement ne ſoit point celui de dehors, qui conſiſte en entortillement de cheueux, ou en parure d'or, ou en accouſtremens d'habits. Mais l'homme qui eſt caché, aſſauoir celui du cœur, qui conſiſte en l'incorruption d'vn eſprit doux & paiſible, qui eſt de grand prix deuant Dieu. Car ainſi autresfois ſe paroyent les ſaintes femmes qui eſperoyent en Dieu, eſtans ſuiettes à leurs maris. Comme Sara obeiſſoit à Abraham, l'appellant Seigneur. De laquelle vous eſtes filles en bienfaiſant, quand meſme vous ne craignez point aucun eſpouuantement. 1. *Pier.* 3. 1.

¶ *Les perſonnes nouuellement mariées participeront à la S. Cene, le meſme iour de leur mariage.*

¶ L'ordre pour la visite des malades.

Le Ministre entrant en la maison du malade, dira:

¶ Paix soit sur ceste maison, & sur tous ceux qui y demeurent.

Quand il viendra en la presence du malade, il dira, en se mettant à genoux.

Seigneur, n'aye point souuenance de nos iniquités, ni des iniquités de nos peres: pardonne nous, ô bon Dieu, pardonne à ton peuple que tu as racheté par ton sang precieux, & ne te courrouce point contre nous à tousiours.

Seigneur, aye pitié de nous.
Christ, aye pitié de nous.
Seigneur, aye pitié de nous.

Nostre pere qui es aux cieux, &c.
Et ne nous indui point en tentation, &c.

Responce.

Mais nous deliure du malin.

Le Ministre.

Seigneur Dieu, sauue ton seruiteur.

Responce.

Qui met en toi son esperance.

Le Ministre.

Enuoye lui secours de ton saint lieu.

Responce.

Et le soustien tousiours par ta puissance.

Le Ministre.

Que l'ennemi n'ait aucun auantage sur lui.

Responce.

Et que le meschant n'approche point pour lui nuire.

Le Ministre.

Sois lui, Seigneur, vne tour &, vne forteresse.

Responce.

Au deuant de son ennemi.

Le Miniſtre.

O Seigneur exauce nos prieres.

Reſponce.

Et que noſtre cri paruienne iuſqu'a toy.

Le Miniſtre.

O Seigneur, regarde des cieux ici bas, contemple, viſite, & ſoulage ce tien ſeruiteur; regarde-le des yeux de ta miſericorde; donne lui conſolation & ferme aſſeurance en toi; deliure le du danger de l'ennemi, & le garde en paix & en ſeureté perpetuelle, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

EXauce nous, ô Dieu & Sauueur toutpuiſſant & miſericordieux: eſten ta bonté accouſtumée ſur ce tien ſeruiteur, qui eſt affligé de maladie: viſite-le, ô Seigneur, comme tu fis la belle mere de Pierre, & le ſeruiteur du Centenier; viſite ainſi ce malade, & luy ren ſa ſanté (ſi c'eſt ton bon plaiſir;) ou lui fai la grace de porter tellement le chaſtiement dont tu l'as viſité, qu'apres cette vie langoureuſe & penible, il puiſſe demeurer auec toi en la vie eternelle. Amen.

¶ *Alors le Miniſtre exhortera le malade en cette maniere ou en vne autre ſemblable.*

TReſcher frere, ſcachez que le Dieu toutpuiſſant eſt Seigneur de la vie & de la mort, & de toutes les choſes qui s'y rapportent, comme ſont la ieuneſſe, la force, la ſanté, la vieilleſſe, la debilité, & la maladie. C'eſt pourquoy, qu'elle qu'en ſoit la cauſe ſoit que ce ſoit pour eſprouuer voſtre patience, afin que vous ſoyez en exemple à d'autres, & que voſtre foy au iour du Seigneur vous tourne à louange, à honneur & à gloire, pour l'accroiſſement de voſtre gloire & de voſtre felicité eternelle: ou bien qu'elle vous ſoit enuoyée, pour corriger & pour amender tout ce qu'il y a en voſtre perſonne qui offenſe les yeux de voſtre pere celeſte; ſachez pour certain, que ſi vous vous repentez vrayment de vos pechés, ſi vous portes patiemment voſtre maladie, eſperant en la miſericorde de Dieu, pour l'amour de ſon cher Fils Ieſus Chriſt; & ſi vous lui rendez humblement grace de ceſte ſienne viſite paternelle, vous ſoumettant entierement à ſon bon plaiſir, elle vous tournera en bien, & vous auancera au droit chemin qui meine à la vie eternelle.

¶ *Si la personne visitée est fort malade, le Ministre pourra finir ici son exhortation.*

C'Est pourquoy, prenez en bonne part le chastiment du Seigneur ; car le Seigneur chastie celui qu'il aime ; & mesme comme dit S. Paul il adopte tout enfant qu'il avoue. Si vous endurez la discipline, Dieu se presente à vous, comme à ses enfans. Car qui est l'enfant que le pere ne chastie point ? Mais si vous estes sans discipline, de laquelle tous vrays enfans sont participans vous estes donc enfans supposés, & non point legitimes. Et puis que nous auons bien eu pour chastieurs, les peres de nostre chair, & les auons eus en reuerence ; ne serons nous point donc beaucoup plus suiets au Pere des esprits, & nous vivrons ? Car quant à ceux-la, ils nous chastioyent pour vn peu de temps, comme bon leur sembloit, mais celuici nous chastie pour nostre profit, afin que nous soyons participans de sa saincteté. Ces paroles, tres-cher frere, sont les paroles de Dieu, escrites en l'Escriture saincte, pour nostre instruction & pour nostre consolation ; afin que nous portions patiemment, & avec action de graces, la correction de nostre Pere celeste, toutes les fois qu'il luy plaira par sa grace & par sa bonté nous visiter, de quelque sorte d'aduersité. D'auantage il ny a rien qui deust apporter vne plus grande consolation à vn Chrestien, que d'estre fait conforme à Christ, en portant patiemment les aduersités, les calamités, & les maladies. Car il n'est pas monté lui mesme en la joye, auant que d'avoir beaucoup souffert, & il n'est entré en sa gloire, qu'apres auoir esté crucifié : nostre chemin à la joye eternelle est donc certainement de souffrir ici auec Christ, & nostre porte par laquelle nous deuons entrer en la vie eternelle, est demourir volontiers auec Christ ; afin que nous puissions ressuscitez des morts, & regner auec lui en la vie eternelle. Maintenant donc, ie vous exhorte au nom de Dieu, de prendre en patience, cette maladie, qui vous est si auantageuse ; & de vous souuenir de la promesse, que vous auez faite à Dieu en vostre Baptesme. Et parce qu'apres cette vie, nous deuons rendre compte à vn iuste Iuge, qui nous iugera tous sans acception de personnes : Ie vous requiers de vous examiner vous-mesmes, & de considerer vostre estat, tant envers Dieu, qu'enuers les hommes ; afin que vous accusant vous mesme de vos propres fautes, & que vous condamnant

nant vous-meſmes, vous puiſſiez receuoir grace de la main de noſtre Pere celeſte, pour l'amour de Chriſt : & que vous ne ſoyez point accuſé, & condamné au iour du iugement eſpouuentable. Pour cet effect ie reciteray ſommairement les Articles de noſtre Foy, afin que vous ſachiez ſi vouz auez la creance qu'un Chreſtien doit auoir, ou ſi vous ne l'auez pas.

¶ *Ici le Miniſtre recitera les Articles de la foy, parlant ainſi.*

Crois-tu en Dieu, le Pere toutpuiſſant, &c.
Selon qu'il eſt recité au Bapteſme.

¶ *Alors le Miniſtre l'examinera, s'il a de la charité pour tous ſes prochains, l'exhortant de pardonner de tout ſon cœur, à tous ceux qui l'auroient offenſé : Et s'il a offenſé quelcun de lui en demander pardon ; & s'il a fait tort ou iniure à aucun, de lui faire ſatisfaction, tant qu'il lui ſera poſsible. Et s'il n'a pas auparauant diſpoſé de ſes biens, qu'il face alors ſon Teſtament, & qu'il declare ce qu'il doit, & ce qui lui eſt deu, pour la deſcharge de ſa conſcience, & pour le repos & le ſoulagement des Executeurs de ſon Teſtament. Mais il faut auertir ſouuent chacun de donner ordre à ſes affaires temporelles, pendent que l'on eſt en ſanté.*

¶ *Les paroles couchées ci deſſus peuuent eſtre recitées auant que le Miniſtre commence la priere, ſelon qu'il iugera eſtre expedient.*

¶ *Le Miniſtre ne doit point oublier ni omettre d'inciter & d'eſmouuoir le malade, auec inſtance, à liberalité enuers les pouures.*

¶ *Ici le malade fera vne confeſsion particuliere, s'il trouue ſa conſcience chargée de quelque choſe d'importance : apres laquelle Confeſsion, le Miniſtre lui donnera l'abſolution, en vette maniere.*

NOſtre Seigneur Ieſus Chriſt, qui a laiſſé à ſon Egliſe la puiſſance d'abſoudre tous les pecheurs qui ſe repentent veritablement, & qui croyent en lui ; te pardonne tes offenſes par ſa grande miſericorde. Et par l'auctorité qu'il m'a donnée, Ie t'abſous de tous tes peches, Au nom du Pere, & du Fils, & du S. Eſprit. Amen.

Puis le Ministre dira cette Collecte ensuiuante

¶ Prions Dieu.

O Dieu tref-misericordieux, qui selon la multitude de tes compassions effaces tellement les forfaits de ceux qui sont touches d'vne veritable repentance que tu ne t'en veux plus souuenir ; regarde en ta misericorde ce tien seruiteur, qu desire tres-ardẽment la remission de ses pechés. Repare & renouuelle en lui, ô Pere tresbenin, tout ce qui a esté destruit & depravé, soit par la ruse & par la malice du diable, soit par la peruersité & par l'infirmité de sa propre chair. Conserve & retien ce malade dans le corps de ton Eglise, comme l'vn de ses membres. Aye esgard à sa contrition, reçoi ses larmes, & soulage ses douleurs, selon que tu cognoistras lui estre salutaire. Et puisqu'il met toute sa fiance en ta seule misericorde, qu'il te plaise de ne lui point imputer ses fautes passées, mais qu'il te plaise le receuoir en ta faueur, par les merites de Iesus Christ ton Fils bien-aim nostre Seigneur. Amen.

Apres le Ministre dira ce Pseaume.

Pseau. 71.

ETernel, ie me suis retiré vers toi, que ie ne sois iamais confus.

Deliure moy par ta iustice, & me recoux : encline ton oreille vers moi, & me mets en seureté.

Sois moi pour vn rocher de retraite, afin que ie m'y puisse retirer touſiours : tu as donné mandement de me mettre en seureté, car tu es mon roc & ma forteresse.

Mon Dieu, recoux moi de la main du meschant, de la main du pervers, de celui qui empire tout.

Car tu es mon attente, Seigneur Eternel, & ma confiance des ma ieuresse.

I'ay esté appuy sur toi des le ventre de ma mere : c'est toy qui m'as tiré hors des entrailles de ma mere, ma loüange est continuellement de toy.

I'ay esté à plusieurs comme vn monstre : mais tu es ma seme retraite.

Que ma bouche soit remplie de ta loüange, & de ta magnificence par chasque iour.

Nous

Ne me rejette point au temps de ma vieilleſſe : ne m'abandonne point maintenant que ma force eſt defaillie.

Car mes ennemis ont parlé de moi, & ceux qui eſpient mon ame ont pris conſeil enſemble.

Diſans, Dieu l'a abandonné, pourſuiuez le & le ſaiſiſſez : car il n'y a aucun qui le deliure.

O Dieu, ne t'eloigne point de moy : mon Dieu, haſte toy de venir à mon aide.

Que ceux qui ſont ennemis de mon ame, ſoyent honteux & quils defaillent: & que ceux qui pourchaſſent mon mal ſoyent enueloppés d'opprobre, & de vergogne.

Mais moi i'attendrai touſiours, & adjouſterai à toute ta loüange.

Ma bouche racontera par chacun iour ta iuſtice, & la deliurance que tu donnes aux tiens, combien que ie n'en ſache point le nombre.

Ie marcherai en la force du Seigneur Eternel : Ie ramenteurai ta ſeule iuſtice.

O Dieu, tu m'as enſeigné des ma ieuneſſe, & iuſques ici i'ay annoncé tes merueilles.

Et encore iuſques à la vieilleſſe, voire iuſques à la vieilleſſe toute blanche, ô Dieu, ne m'abondonne point, tant que i'aye annoncé ton bras à ceſte generation, & ta puiſſance à tous ceux qui viendront apres.

Car ta iuſtice, ô Dieu, eſt haut eſleuée, parce que tu as fait de grandes choſes : ô Dieu qui eſt ſemblable a toy?

Qui m'ayant fait voir pluſieurs deſtreſſes & pluſieurs maux, derechef tu m'as rendu la vie, & tu m'as fait remonter derechef hors des abyſmes de la terre.

Tu accroiſteras ma grandeur, & derechef tu me conſoleras. Auſſi, mon Dieu, ie te celebrerai pour l'amour de ta verité auec l'inſtrument de la muſette : ô Sainct d'Iſrael, ie te pſalmodierai auec le violon.

Mes leures chanteront de ioye quand ie te pſalmodierai, enſemble mon ame que tu auras rachetée.

Ma langue auſſi deuiſera par chacun iour de ta iuſtice, parce que ceux qui pourchaſſent mon mal ſeront honteux & en rougiront.

Gloire ſoit au Pere, & au Fils, &c.
Comme il eſtoit au commencement, &c.

Adiouſtant auſſi ceci.

O Sauueur du monde, ſauue nous ; toi qui par ta croix, & par ton ſang precieux, nous as rachetez, ô Dieu, nous te ſupplions, aide nous.

Alors le Miniſtre dira.

LE Seigneur toutpuiſſant, qui eſt vne tour & vne forteresſe, à tous ceux qui mettent leur eſperance en lui, ſous le pouuoir duquel tout ce qui eſt au ciel, en la terre, & ſous la terre fleſchit & ſe ſoumet ; ſoit des cette heure & à iamais ta defenſe, & te face connoiſtre & te face ſentir, qu'il n'y a point d'autre nom ſous le ciel donné aux hommes, auquel & par lequel tu puiſſes receuoir ſanté, & ſalut, ſinon le ſeul Nom de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt Amen.

La Communion des malades.

PArce que tous les hommes mortels ſont ſuiets à pluſieurs perils, maladies, & infirmités ſoudaines, & qu'ils ſont touſiours incertains de l'heure de leur depart de cette vie ; afin qu'ils ſoyent diſpoſés à mourir quand il plaira à Dieu de les appeler, les Miniſtres exhorteront diligemment leurs paroiſſiens de temps en temps, & principalement en temps de peſte, de receuoir ſouuent en l'aſſemblée la ſaincte Communion du corps & du ſang de Chriſt noſtre Sauueur. Par ce moyen ils n'auront point de ſuiet d'eſtre trauaillés d'inquietude dans leurs maladies ſoudaines, pour n'auoir pas receu cette conſolation. Mais ſi le malade ne peut venir à l'Egliſe, & s'il deſire neantmoins de communier en ſa maiſon, il le ſera ſçauoir au Paſteur le ſoir auparauant, ou le meſme iour de bon Matin ; l'auertiſſant auſſi du nombre de ceux qui ſe diſpoſent à communier auec lui : & alors s'il y a vn lieu conuenable en la maiſon du malade, ou le Miniſtre puiſſe adminiſtrer le Sacrement auec la reuerence conuenable, & s'il ſe trouue vn nombre raiſonnable de perſonnes pour receuoir la Communion auec le malade, & toutes les choſes neceſſaires a cette action il y adminiſtrera la Saincte Cene.

La Collecte.

DIeu Eternel, & toutpuiſſant, createur du genre humain, qui corriges ceux que tu aimes, & qui chaſties tout enfant que tu aueües : nous te ſupplions d'auoir pitié de ce tien ſeruiteur viſité de ta main, & de lui faire la grace de

de porter patiemment cette sienne maladie. Rends luy la santé du corps, si c'est ton bon plaisir. Et lors qu'il te plaira separer son ame de son corps, fai qu'elle comparoisse deuant toi sans tache, par Iesus Christ nostre Seigneur. Amen.

L'Epistre.

MOn enfant, ne mets point à nonchaloir la discipline du Seigneur, & ne perds point courage quand tu es repris de lui: car le Seigneur chastie celui qu'il aime, & fouëtte tout enfant qu'il a iouuë. *Heb.* XII. 5. 6.

L'Euangile.

EN verité en verité ie vous di, que celui qui oit ma parole, & qui croit à celui qui m'a enuoyé, à vie eternelle, & qu'il ne viendra point en condemnation, mais qu'il est passé de la mort à la vie. *Iean.* V. 24.

¶ *Quand l'on viendra a la distribution du S. Sacrement, le Ministre le receura le premier, & apres l'administrera a ceux qui se seront preparés pour communier auec le malade.*

¶ *Que si quelqu'un, a cause de l'extremité de sa maladie, ou pour ne l'auoir signifie au Ministre en temps conuenable, par faute de compagnie a communier auec lui, ou pour quelque autre iuste empeschement, ne reçoit point le Sacrement du corps & du sang de Christ: Alors le Ministre instruira le malade, & lui fera entendre, que s'il se repent vrayement de ses peches, & s'il croit fermement que Iesus Christ a souffert la mort en la croix pour lui, & qu'il a respandu son sang pour sa redemption, reduisant serieusement en sa memoire les benefices qu'il en a receus, & lui en rendant graces de tout son cœur; il mange & il boit le corps & le sang de Iesus Christ, pour le bien, & le salut de son ame, quoy qu'il ne reçoiue point le Sacrement de sa bouche.*

¶ *Quand le malade est visite, & qu'il faut la Cene en mesme temps, le Ministre, pour abreger, achevera, le formulaire de la visite au Pseaume qui commence,* Eternel, ie me suis retiré vers toi, *& passera incontinent a la Communion.*

¶ *En temps de peste, de sueur, ou de semblables saisons de maladies contagieuses, quand aucun des voisins n'ose approcher du malade pour communier auec lui de peur de la contagion; le Ministre a l'instante priere du malade, pourra communier seul auec lui.*

¶ La maniere d'enterrer les Morts

Le Miniſtre rencontrant le corps mort à l'entrée du Cimetiere, dira (ou chantera auec les Clercs) en allant ou a l'Egliſe, ou vers la foſſe.

IE ſuis la reſurrection & la vie, dit le Seigneur, celui qui croit en moi, encore quil ſoit mort, viura: & quiconque vit & croit en moi, ne mourra iamais. *Iean.* XI. 25.

IE ſcay que mon redempteur eſt viuant, & qu'il demeurera le dernier ſur la terre. Et encore qu'apres ma peau on ait rongé ceci, ie verrai Dieu de ma chair; lequel ie verrai pour moi, & mes yeux le verront, & non autre. *Iob.* XIX. 25.

NOus n'auons rien apporté au monde: auſſi il eſt euident que nous n'en pouuons rien emporter. L'Eternel donne, l'Eternel oſte, le nom de l'Eternel ſoit benit. 1. *Tim.* VI 7. *Iob.* I. 21.

Quand ils ſeront venus à la foſſe, pendant qu'on prepare le corps pour le mettre en terre, le Miniſtre dira (ou chantera auec les Clers) ce qui ſuit.

Iob. XIV. 1.

L'Homme nay de femme, eſt de courte vie & plein d'ennui. Il ſort comme vne fleur, puis eſt coupé, & il s'enfuit comme l'ombre, qui n'arreſte point. Au milieu de la vie, nous ſommes en la mort. De qui demanderons nous ſecours, ſinon de toi, ô Seigneur, qui te courrouces iuſtement à cauſe de nos pechés? Neantmoins, ô Dieu treſſaint, ô Seigneur treſ-puiſſant, ô Sauueur treſ-miſericordieux, ne nous abandonne point aux peines & aux douleurs ameres de la mort eternelle. Tu cognois, Seigneur, les ſecrets de nos cœurs; ne ferme point les yeux de ta miſericorde à nos prieres: pluſtoſt ſois nous propice. Seigneur treſ-ſaint, Dieu toutpuiſſant ô Sauueur ſainct & miſericordieux, ô Iuge eternel treſ-digne, ne permets point qu'en noſtre derniere heure nous nous deſtournions de toy & que nous t'abandonnions pour quelque douleur de mort que nous endurions.

Alors

¶ *Alors quelqu'vn de ceux qui ſont la preſents iettant de la terre ſur le corps, le Miniſtre dira.*

PVis qu'il a pleû à Dieu de retirer à ſoy par ſa grande miſericorde, l'ame de noſtre cher frere de funct, nous mettons ſon corps au ſepulchre, la terre à la terre, la cendre aux cendres, la poudre à la poudre, en pleine aſſeurance de la reſurrection à la vie eternelle par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur, qui tranſformera noſtre corps vil, afin quil ſoit rendu conforme à ſon corps glorieux, ſelon cette efficace, par la quelle il peut meſme aſſuiettir toutes choſes à ſoy.

¶ *Puis ſera dit, ou chanté:* Apo. XIV. 13.

I'Oüi vne voix du ciel me diſant; Eſcri, bien-heureux ſont les morts, qui dorenauant meurent au Seigneur: Ouy pour certain, dit l'Eſprit: car ils ſe repoſent de leurs trauaux.

¶ *Apres ſuiura la lecture d'vne partie du quinzieſme chapitre de la premiere Epiſtre aux Corinthiens.* 1. Cor. XV. 20.

CHriſt eſt reſſuſcité des morts, & a eſté fait les premices des dormans. Car depuis que la mort eſt par vn hõme, auſſi la reſurrection des morts eſt par vn homme. Car comme en Adam tous meurent, pareillement auſſi en Chriſt, tous ſont viuifiés. Mais chacun en ſong rang, les premices, c'eſt Chriſt: puis apres ceux qui ſont de Chriſt ſeront viuifiés en ſon auenement. Et puis la fin quand il aura remis le royaume à Dieu le pere: quand il aura aboli tout empire, & toute puiſſance & force. Car il faut quil regne, tant qu'il ait mis tous ſes ennemis ſous ſes pieds. L'eanemi qui ſera deſtruit le dernier, c'eſt la mort. Car il a aſſuietti toutes choſes ſous les pieds d'icelui: (or quand il dit que toutes choſes lui ſont aſſuietties, il appert que celui s'eſt reſerué qui lui a aſſuietti toutes choſes) Et quand toutes choſes lui auront eſté aſſuietties, lors auſſi le fils meſme ſera aſſuietti à celui qui lui a aſſuietti toutes choſes: afin que Dieu ſoit tout en tous. Autrement que feront ceux qui ſont baptizés pour morts, ſi totalement les morts ne reſſuſcitent point? pourquoi auſſi ſont-ils baptizés pour morts? pourquoy auſſi ſommes nous en danger à toute heure? par noſtre gloire que i'ay en noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, ie meurs de iour en iour. Si i'ay combatu contre les beſtes en Epheſe ſelon l'homme, que

me

me profite-il, ſi les morts ne reſſuſcitent point? mangeons & beuuons: car demain nous mourrons. Ne ſoyez point ſeduits, Mauuaiſes compagnies corrompent les bonnes mœurs. Eſueillez-vous à viure iuſtement, & ne pechez point: car quelques vns ſont ſans cognoiſſance de Dieu: ie vous le dis à voſtre honte. Mais quelqu'vn dira, Comment reſſuſcitent les morts? & en quels corps viendront ils? O fol, ce que tu ſemes, n'eſt point viuifié, s'il ne meurt. Et quand à ce que tu ſemes, tu ne ſemes point le corps qui n'aura, mais le grain nud ſelon qu'il eſchet, de bled, ou de quelque autre grain: mais Dieu lui donne le corps ainſi qu'il veut, & à vne chacune des ſemences ſon propre corps. Toute chair n'eſt point vne meſme ſorte de chair: mais autre eſt la chair des hommes, & autre la chair des beſtes: & autre des poiſſons, & autre des oiſeaux. Auſſi y a il des corps celeſtes, & des corps terreſtres: mais autre eſt la gloire des celeſtes, & autre celle des terreſtres. Autre eſt la gloire du ſoleil, & autre la gloire de la lune, & autre la gloire des eſtoiles: car vne eſtoile eſt differente de l'autre eſtoile en gloire: Ainſi auſſi ſera la reſurrection des morts: le corps eſt ſemé en corruption, il reſſuſcitera en incorruption. Il eſt ſemé en deſhonneur, il reſſuſcitera en gloire. Il eſt ſemé en foibleſſe, il reſſuſcitera en force. Il eſt ſemé corps ſenſuel, il reſſuſcitera corps ſpirituel: il y a corps ſenſuel, & y a corps ſpirituel. Comme auſſi il eſt eſcrit, Le premier homme Adam a eſté fait en ame viuante: & le dernier Adam en eſprit viuifiant. Mais ce qui eſt ſpirituel, n'eſt point le premier: ains ce qui eſt ſenſuel? puis apres ce qui eſt ſpirituel. Le premier homme eſtant de terre eſt de poudre: & le ſecond homme, aſſauoir le Seigneur eſt du ciel. Tel qu'eſt celui qui eſt de poudre, tels auſſi ſont ceux qui ſont de poudre: & tel qu'eſt le celeſte, tels auſſi ſont les celeſtes. Et comme nous auons porté l'image de celui qui eſt de poudre, auſſi porterons nous l'image du celeſte. Voila donc ce que ie di, freres, que la chair & le ſang ne peuuent heriter le royaume de Dieu; ni la corruption n'herite point l'incorruption. Voici, ie vous di vn ſecret: vray eſt que nous ne dormirons point tous, mais nous ſerons tous tranſmués, en vn moment, & vn clin d'oeil, à la derniere trompette: (car la trompette ſonnera) & les morts reſſuſciteront incorruptibles, & nous ſerons tranſmuës. Car il faut que ce corruptible ici reueſte l'incorruption: & que ce mortel ici reueſte l'immortalité. Or quand ce corruptible ici

ici aura reueſtu l'incorruption, & que ce mortel-ici aura reueſtu l'immortalité, alors ſera accomplie la parole qui eſt eſcrite, La mort eſt engloutie en victoire. Ou eſt, ô mort, ta victoire; Ou eſt, ô ſepulchre, ton aiguillon? Or l'guillon de la mort c'eſt le peché: & la puiſſance du peché c'eſt la loy. Mais graces à Dieu, qui nous a donné la victoire par noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. C'eſtpourquoy, mes freres bien aimés, ſoyes fermes, immuables, abondans touſiours en lœuure du Seigneur: ſachans que voſtre labeur n'eſt point vain en noſtre Seigneur Ieſus Chriſt.

¶ *Le chapitre fini, le Miniſtre dira.*

Seigneur, aye pitié de nous.
Chriſt, aye pitié de nous.
Seigneur, aye pitié de nous.
Noſtre pere qui es aux cieux, &c.
Et ne nous indui point en tentation.

Reſponce.

Mais nous deliure du malin, &c.

Le Miniſtre.

DIeu toutpuiſſant, auec qui viuent les eſprits de ceux qui meurent au Seigneur, & en qui les ames des eſleus apres eſtre deſchargés du fardeau de ce corps, ſont en ioye & en felicité: nous te rendons graces de tout noſtre cœur, de ce qu'il ta pleû retirer N. noſtre frere des miſeres de ce preſent ſiecle mauuais: te ſupplians qu'il te plaiſe par ta grace & par ta bonté accomplir bien toſt le nombre de tes eſleus, & hâſter la venue de ton regne; afin que nous auec noſtre frere & auec tous les autres qui ſont deceds en la vraye Foy de ton ſainct nom, puiſſions obtenir la conſommation & la beatitude parfaite en nos corps & en nos ames, en ta gloire eternelle. Amen.

La Collecte.

O Dieu miſericordieux, pere de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, qui eſt la reſurrection & la vie, auquel quiconque croit, viura, encore qu'il meure; & quiconque vit, & croit en lui, ne mourra point eternellement: qui nous a auſſi enſeigné par ſon Apoſtre Sainct Paul, que nous ne ſoyons point contriſtés touchant ceux qui dorment, comme les autres qui n'ont point d'eſperance: Nous te ſupplions humblement, ô Pere, qu'il te plaiſe

nous

nous reſſuſciter de la mort du peché à la vie de la iuſtice, afin que quand nous partirons de ce monde, nous puiſſions nous repoſer en lui, comme nous eſperons que fait noſtre frere ; & qu'en la reſurrection generale au dernier iour, nous te ſoyons agreables, & que nous receuions la benediction que ton fils bien-aimé prononcera en ce iour-là à tous ceux qui t'aiment & qui te craignent, diſant, Venez les benits de mon pere, poſſedez en heritage le royaume, qui vous a eſté preparé des la fondation du monde. Exauce nous, ô Pere de miſericorde, par Ieſus Chriſt noſtre Mediateur & noſtre Redempteur. Amen.

L'action de graces des femmes, en l'Egliſe, apres leur accouchement, qu'on appelle communement, les Releuailles.

¶ *La femme relcuée de couche viendra en l'Egliſe, & là s'agenouillera en quelque place conuenable, pres du lieu où la Table eſt poſée ; & le Miniſtre ſe tenant aupres d'elle, dira ces paroles, ou autres ſemblables, ſelon l'occaſion.*

PUis qu'il a plêu à Dieu toutpuiſſant par ſa bonté de vous donner vne heureuſe deliurance, & de vous preſeruer dans le grand danger de l'enfantement ; vous en rendrez graces à Dieu, & vous dires.

Puis le Miniſtre dira le Pſeaume. 121.

I'Eſleue mes yeux vers les montagnes dont me viendra le ſecours.

Mon ſecours vient de l'Eternel qui a fait les cieux & la terre.

Il ne permettra point que ton pied ſoit esbranlé : celui qui te garde ne ſommeillera point.

Voila celui qui garde Iſrael ne ſommeillera point, & ne s'endormira point.

L'Eternel eſt celui qui te garde, l'Eternel eſt ton ombre, il eſt à ta main dextre.

Le

Le ſoleil ne donnera point ſur toi de iour, ni la lune de nuict. L'Eternel te gardera de tout mal, il gardera ton ame. L'Eternel gardera ton iſſuë & ton entrée des maintenant & à touſiours.

Gloire ſoit au Pere, & au Fils, &c.

Comme il eſtoit au commencement, &c.

Seigneur, aye pitié de nous.

Chriſt, aye pitié de nous.

Seigneur, aye pitié de nous.

Noſtre pere, qui es aux cieux, &c.

Et ne nous indui point en tentation.

Reſponce.

Mais deliure nous du malin, &c.

Le Miniſtre.

O Seigneur, ſauue cette femme qui eſt ta ſeruante.

Reſponce.

Laquelle met ſon eſperance en toy.

Le Miniſtre.

Sois lui vne tour & vne fortereſſe.

Reſponce.

Au deuant de ſes ennemis.

Le Miniſtre.

Eternel, eſcoute noſtre requeſte.

Reſponce.

Et que noſtre cri paruienne iuſques à toi.

Le Miniſtre.

¶ Prions Dieu.

O Dieu toutpuiſſant, qui as deliuré cette femme ta ſeruante, des grandes & perilleuſes douleurs de ſon enfantement : Nous te ſupplions, ô Pere miſericordieux, de lui ottroyer qu'eſtant aſſiſtée de ta grace, elle viue & chemine fidelement en ſa vocation, ſelon ta volonté en cette vie preſente, & qu'elle ſoit auſſi faite participante de la gloire eternelle en la vie à venir : par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

¶ *La femme qui vient faire ſon action de graces, doit offrir ce que l'on a accouſtumé d'offrir ; & ſi l'on fait alors la S. Cene, il eſt a propos qu'elle la reçoine.*

Le

La Commination, ou menace, contre les pecheurs, auec de certaines prieres que l'on ſera en diuers temps de l'année.

¶ *Apres les prieres du Matin, le peuple ayant eſté appelé au ſon de la cloche, & eſtant aſſemblé en l'Egliſe, on dira la Litanie comme de couſtume ; laquelle finie, le Miniſtre montera en chaire, & dira ce qui ſuit.*

MEs freres, il y auoit en l'Egliſe primitiue vne ſaincte diſcipline ; c'eſt qu'au commencement du Careſme les pecheurs inſignes faiſoyent penitence publique, & eſtoyent chaſtiés en ce monde, afin que leurs ames fuſſent ſauuées au iour du Seigneur ; & que les autres eſtans auertis par leur exemple, ſe donnaſſent garde de pecher. Au lieu de cette diſcipline, dont le reſtabliſſement ſeroit à ſouhaiter, l'on a trouué bon qu'en ce temps fuſſent leuës en voſtre preſence les ſentences generales de la malediction de Dieu contre les pecheurs impenitens, comme elles ſont recueillies du 27. chapitre du Deuteronome, & des autres endroits de l'Eſcriture ſaincte : & que vous euſſies à reſpondre, Amen, à chaque ſentence. Afin que recognoiſſans la grande fureur & l'indignation de Dieu contre les pecheurs, vous ſoyez par la plus puiſſamment induits à vous amander ſerieuſement, & à cheminer auec plus de precaution en ces temps perilleux ; en vous eſloignans de ces vices, ſur leſquels vous prononcez vous meſmes de vos propres bouches, que la malediction de Dieu doit tomber.

MAudit eſt l'homme qui fera image taillée ou de fonte, ce qui eſt abomination à l'Eternel, ouurage des mains d'vn ouurier, meſme qui la mettra en cachette pour l'adorer.

Et tout le peuple reſpondra, & dira,

Amen.

Le Miniſtre.

Maudit eſt celui qui aura meſpriſé ſon pere ou ſa mere.

Reſponce.

Reſponce.

Amen.

Le Miniſtre.

Maudit eſt celui qui tranſporte la borne de ſon prochain.

Reſponce.

Amen.

Le Miniſtre.

Maudit eſt celui qui fait egarer l'aueugle en chemin.

Reſponce.

Amen.

Le Miniſtre.

Maudit eſt celui qui peruertit le droit de l'eſtranger, de l'orphelin, & de la veuue.

Reſponce.

Amen.

Le Miniſtre.

Maudit eſt celui qui frappe ſon prochain en cachette.

Reſponce.

Amen.

Le Miniſtre.

Maudit eſt celui qui aura commis adultere auec la femme de ſon prochain. *Lev.* XX. 10.

Reſponce.

Amen.

Le Miniſtre.

Maudit eſt celui qui prend quelque don pour mettre à mort l'homme innocent. *Deut.* XXVII. 25.

Reſponce.

Amen.

Le Miniſtre.

Maudit eſt le perſonnage qui ſe confie en l'homme, & qui de la chair fait ſon bras, & duquel le cœur ſe retire arriere de l'Eternel. *Ier.* XVII. 5.

Reſponce.

Amen.

Le Miniſtre.

Maudits ſont ceux qui ſont ſans compaſſion, les paillards, les adulteres, les auaricieux, les adorateurs des images, les mediſans, les yurongnes, & les rauiſſeurs. Jaq. 2. 13. Galat. 5. 19. 1 Cor. 6. 10.

Reſponce.

Amen.

Le Miniſtre.

OR puiſque tous ceux-la ſont maudits (comme teſmoigne le Prophete Dauid) qui s'eſgarent & qui ſe detournent des commandemens de Dieu; nous reſouuenans du iugement eſpouuentable qui nous menace & qui nous preſſe, conuertiſſons-nous au Seigneur notre Dieu, auec vne entiere contrition, & en toute humilité de cœur, deplorans & lamentans la meſchanceté de nos vies, recognoiſſans & confeſſans nos fautes, & taſchans de produire des fruits dignes de repentance. Car deſia la coignée eſt miſe à la racine des arbres: C'eſt pourquoy tout arbre qui ne fait point de bon fruicts s'en va eſtre coupé, & ietté au feu.

C'eſt vne choſe terrible de tomber entre les mains du Dieu viuant. Il fera pleuuoir ſur les meſchans, des lacs de feu & de ſoufre, & le vent de tempeſte ſera la portion de leur bruuage. Car voici l'Eternel s'en va ſortir hors de ſon lieu, pour viſiter l'iniquité des habitans de la terre: Et qui pourra porter le iour de ſa venuë, & qui pourra ſubſiſter quand il apparoiſtra? Il a ſa pale en la main, & il nettoyera ſon aire toute nette; & il aſſemblera ſon froment au grenier: mais il brulera entierement la paille, au feu qui ne s'eſteint point.

Le iour du Seigneur viendra comme le larron en la nuict: Car quand ils diront, Paix & ſeureté, alors il leur ſuruiendra vne ſoudaine deſtruction, comme le trauail à celle qui eſt enceinte, & ils n'eſchapperont point. Alors apparoiſtra l'ire de Dieu au iour de l'ire, laquelle les pecheurs obſtinés s'amaſſeront, en ayant meſpriſé la benignité, & la patience, & la longue attente de Dieu, qui les a conuiés à repentance. Alors on criera apres moi (dit le Seigneur) mais ie ne reſpondrai point: on me cherchera de grand matin mais l'on ne me trouuera point; parce qu'ils auront haï la ſcience, & qu'ils n'auront point choiſi la crainte de l'Eternel. Ils n'ont point eu à gré mon conſeil, ils ont deſdaigné toutes mes reprehenſions. Alors il ſera trop tard de heurter, quand la porte ſera fermée, & trop tard de demander grace, quand le temps de iuſtice ſera venu. O la terrible voix de iugement treſ-iuſte qui ſera prononcé contre eux, quand il ſera dit, Departez vous de moi, maudits, au feu eternel, qui eſt preparé au diable, & ſes Anges.

C'eſt pourquoy mes freres, prenons garde de bonne heure,

heure, tandis que le iour de saluacion dure. Car la nuict vient pendant laquelle nul ne peut trauailler: mais nous pendant que nous auons la lumiere, cheminons y comme enfans de lumiere, afin que nous ne soyons pas iettes aux tenebres où il y aura pleur & grincement de dents. N'abusons point de la bonté de Dieu, qui de sa grace nous conuie à nous amender, & par, sa misericorde infinie nous promet la remission de tout ce qui est passé, si d'vn cœur droit & entier nous nous conuertissons à lui. Car quand nos pechés seroyent comme le cramoisi, ils seront blancs comme la neige, & quand ils seroyent rouges comme le vermillon, ils deuiendront blancs comme la laine.

Retournez-vous, & vous destournez l'vn l'autre de tous vos forfaites (dit le Seigneur) & l'iniquité ne vous sera point en ruine. Iettez arriere de vous tous vos forfaits, par lesquels vous auez forfait, & vous faites vn nouueau cœur, & vn esprit nouueau, & pourquoy mourriez vous, ô maison d'Israel: Car ie ne pren point de plaisir à la mort de celui qui meurt, dit le Seigneur l'Eternel: conuertissez vous donques & viuez.

Encore que nous ayons peché, si est ce que nous auons vn aduocat enuers le pere, assauoir, Iesus Christ le iuste. Et c'est lui qui est la propitiation pour nos pechés.

Car il a esté naure pour nos forfaits, & froisse pour nos iniquités. Conuertissons nous donc à lui; car il reçoit benignement tous ceux qui sont touches d'vne veritable repentance: assurons nous qu'il est tout prest de nous receuoir, & qu'il est fort enclin à nous pardonner: pourueuque nous aprochions de lui auec vne vraye repentance, & que nous nous soumettions a lui, cheminans à l'auenir en ses voyes:

Pourueu que nous chargions sur nous son ioug aisé, & son fardeau leger suiuans sa debonnaireté, & son humilité, sa patience, & sa charité, que nous nous laissions conduire par son S. Esprit, que nous cherchions tousiours sa gloire & luy rendions le seruice qui lui est deû auec action de graces, chacun dans sa vocation. Si nous faisons ces choses, Christ nous deliurera de la malediction de la loy, & de l'extreme malediction qui tombera sur ceux qui seront à sa main gauche; Et il nous rangera a sa main droite, & nous donnera la benediction de son Pere, nous commandant de prendre possession de son royaume de gloire, auquel ce bon Redempteur veüille nous conduire tous par sa misericorde infinie.

Cela fait, ils se mettront tous à genoux : & le Ministre & le Clercs estans à genoux au lieu, où ils ont accoustume de dire la Litanie, ils reciteront ce Psaume, Miserere mei Deus.

O Dieu, aye pitié de moi selon ta gratuité, selon la grandeur de tes compassions, efface mes forfaits.

Laue-moit tant & plus de mon iniquité, & me nettoye de mon peché.

Car ie cognois mes transgressions, & mon peché est continuellement deuant moi.

I'ay peché contre toi, contre toi proprement, & i'ay fait ce qui est desplaisant deuant tes yeux ; afin que tu sois connu iuste quand tu parles, & trouué pur quand tu iuges.

Voila i'ay esté formé en iniquité, & ma mere m'a eschauffé en peché.

Voila tu aimes la verité au dedans, & tu m'as enseigné sapience dans le secret de mon cœur.

Purge moi de peché auec hyssope, & ie serai net : laue moi, & ie seray plus blanc que neige.

Fay-moi entendre ioye & liesse, & que les os que tu as brisés se reiouissent.

Destourne ta face arriere de mes pechés, & efface toutes mes iniquités.

O Dieu, crée en moi vn cœur net, & renouuelle au dedans de moi vn esprit bien remis.

Ne me reiette point de deuant ta face, & ne m'oste point l'Esprit de ta saincteté.

Rens moi la liesse de ton salut, & que l'esprit franc me soustiene.

I'enseignerai tes voyes aux transgresseurs, & les pecheurs se conuertiront à toi.

O Dieu, Dieu de mon salut, deliure moi de tant de sang: ma langue chantera hautement ta iustice.

Seigneur ouure mes leures, & ma bouche annoncera ta louange.

Car tu ne prens point plaisir aux sacrifices, autrement i'en donnerois : l'holocauste ne t'est point agreable.

Les sacrifices de Dieu sont l'esprit froisse : O Dieu, tu ne mesprises point le cœur froissé & brisé.

Fai

Fai bien selon ta bien veillance à Sion ; & edifie les murs de Ierusalem.

Alors tu prendras plaisir aux sacrifices iustement faits, à l'holocauste, & aux sacrifices qui se consument entierement par feu : alors offrira l'on des boueaux sur ton autel.

Gloire soit au Pere, & au Fils, &c.

Comme il estoit au commencement, &c.

Seigneur, aye pitié de nous.

Christ, aye pitié de nous.

Seigneur, aye pitié de nous.

Nostre pere qui es aux cieux, &c.

Et ne nous indui point en tentation.

Responce.

Mais deliure nous du malin, Amen.

Le Ministre.

O Seigneur, garde tes seruiteurs.

Responce.

Qui ont leur esperance en toi.

Le Ministre.

Enuoye leur ton secours d'enhaut.

Responce.

Et les soustien touſiours par ta puissance.

Le Ministre.

O Dieu de nostre salut, aide nous :

Responce.

Et pour la gloire de ton Nom deliure nous ; & nous sois propice, à nous poures pecheurs, pour l'amour de ton Nom.

Le Ministre.

Eternel, escoute nos requestes :

Responce.

Et que nostre cri paruienne iusqu'a toy.

¶ Prions Dieu.

O Seigneur, nous te prions d'exaucer par ta grace nos prieres, & de pardonner à tous ceux qui te confessent leurs pechés : afin que ceux que leur conscience accuse de peché, en soyent absous par ta misericorde en Iesus Christ nostre Seigneur. Amen.

O Dieu tout puiſſant & pere miſericordieux, qui as compaſſion de tous les hommes & qui ne hais aucune des choſes que tu as faites ; qui auſſi ne deſires point la mort du pecheur, mais pluſtoſt qu'il ſe deſtourne du peché, & qu'il ſoit ſauué. Pardonne nous par ta miſericorde tous nos peches ; recoi nous & nous conſole, nous qui ſommes trauailles ſous le fardeau de nos iniquités. C'eſt toi qui fais miſericorde, à toi ſeul appartient de pardonner les peches. Sois nous donc propice, ô bon Dieu, ſois propice à ton peuple que tu as racheté : n'entre point en iugement auec nous tes ſeruiteurs, qui ne ſommes que de la poudre & de la cendre : & que de miſerables pecheurs ; deſtourne ta colere arriere de nous qui recognoiſſons noſtre vile & malheureuſe condition en toute humilité, & qui auons vne veritable repentance de nos fautes. Haſte toi de venir à noſtre aide, & de nous ſecourir ſi puiſſamment en ce monde qu'au ſiecle à venir nous puiſſions viure eternellement auec toi, par Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Amen.

Alors le peuple dira apres le Miniſtre, ce qui ſuit.

COnuerti nous, ô Seigneur, & nous ſerons conuertis : ſois-nous fauorable, ô Seigneur, ſois fauorable à ton peuple, qui ſe conuertit à toi auec larmes, auec ieuſne, & auec priere. Car tu es vn Dieu miſericordieux, plein de compaſſion, de longue attente, & de grande miſericorde. Tu nous pardonnes lors que nous meritons d'eſtre punis ; & au milieu de ta colere tu te ſouuiens de ta miſericorde. Sois nous propice, ô Seigneur, ſois propice à ton peuple & ne permets point que ton heritage ſoit reduit à neant. Exauce nous, Seigneur, car ta miſericorde eſt grande : & veüille nous regarder ſelon la multitude de tes compaſſions. Amen.

FIN.